



Rapport sur la **conjoncture économique** de l'**industrie chimique**, des **sciences de la** **vie** et de la **transformation** des **matières** **plastiques** et du **caoutchouc**

Novembre 2021





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfeco](https://www.instagram.com/spfeco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

041-22

Table des matières

Avant-propos	7
Executive summary	8
1. Contexte économique.....	10
1.1. Belgique	10
1.2. Union européenne	11
1.3. Reste du monde.....	12
2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi.....	14
2.1. Conjoncture.....	14
2.2. Chiffre d'affaires.....	15
2.3. Production selon les indices Prodcom	17
2.4. Emploi.....	18
3. Analyse sectorielle	21
3.1. Présentation du chapitre	21
3.2. Liste des indicateurs	22
3.2.1. Chiffre d'affaires	22
3.2.2. Investissements	22
3.2.3. Production (indice)	22
3.2.4. Prix à la production (indice).....	23
3.2.5. Emploi	23
3.2.6. Masse salariale	23
3.2.7. Nombre d'employeurs	24
3.2.8. Créations d'entreprises	24
3.2.9. Radiations d'entreprises.....	24
3.2.10. Assujettis à la TVA	24
3.2.11. Faillites.....	24
3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites	25
3.2.13. Exportations et importations	25
3.2.14. Balance commerciale	25
3.3. Fiches sectorielles	26
Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	26
Industrie chimique (C20).....	30
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	34
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	38
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	42
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)	46
Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	50

Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	54
Industrie pharmaceutique (C21).....	58
Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	62
Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	66
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	71
Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	75
Fabrication de produits en plastique (C22.2).....	79
Annexe	83
Nomenclature NACE.....	83

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie (a)	14
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière.....	15
Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble	17
Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcum) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble.....	18
Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans l'industrie de la chimie.....	20
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	27
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	27
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20).....	32
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20).....	33
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)	35
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)	35
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)	39
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)	39
Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (20.3)	44
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (20.3)	45
Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	47
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	47

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	51
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	51
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	56
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	57
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	59
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	59
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	63
Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	63
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	69
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	70
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	72
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	72
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	76
Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	76
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)	81
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)	82

Liste des tableaux

Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	26
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)	30
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	34
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	38
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (20.3)	42
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	46

Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	50
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)	54
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)	58
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	62
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	67
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	71
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	75
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	79
Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	83

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Novembre 2021 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux, Richard Saka Sapu et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune en Maïté Kervyn de Lettenhove).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2020, et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Novembre 2020](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

L'étude a été clôturée le 22 novembre 2021.

Executive summary

Contexte économique

En Belgique et dans le reste du monde, l'activité économique a évolué, en 2020, au rythme des mesures de confinement, prises par de nombreux gouvernements afin de tenter de limiter la propagation du coronavirus. Ainsi, l'économie mondiale s'est contractée de 3,1 % en 2020 et devrait connaître un rebond de 5,9 % en 2021.

Selon le Bureau fédéral du Plan, la Belgique connaîtrait une contraction de son PIB de 6,3 % en 2020, avant que celui-ci ne se redresse quelque peu en affichant une croissance de 5,7 % en 2021. La Commission européenne quant à elle prévoit également une croissance du PIB de 6,0 % pour la Belgique en 2021.

À côté des effets de la pandémie de coronavirus sur son économie, mettant à mal la solvabilité de certaines entreprises, la Belgique risquait également de subir de plein fouet les conséquences d'un Brexit sans accord. L'Union européenne et le Royaume-Uni ont finalement signé, in extremis, un accord de commerce et de coopération en décembre 2020. Le Brexit reste toutefois un processus complexe, car si la plupart des produits satisfaisant aux règles d'origine sont exemptés de droits de douane et de quota, les entreprises belges devront malgré tout s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

Notons encore que l'Union européenne aurait connu un recul de son PIB un peu plus élevé que celui de la Belgique en 2020 (avec respectivement 6,9 % et 6,3 %) et profiterait d'un rebond également un peu moins important pour 2021 (+5,0 %).

Conjoncture et principaux indicateurs

Au cours de l'année 2020, la pandémie de coronavirus a pesé davantage sur la confiance des entrepreneurs du secteur manufacturier et du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) que sur celui de la chimie et des sciences de la vie (C20-C21).

Les industries de la chimie (C20-C22) ont enregistré un recul du chiffre d'affaires de 6,5 % en 2020 par rapport à 2019. C'est toutefois le secteur de la chimie (C20) qui a été le plus impacté par la crise sanitaire. En effet, la baisse du chiffre d'affaires s'est affichée à 10,6 % pour le secteur de la chimie tandis que celle des industries des sciences de la vie (C21) et des plastiques et du caoutchouc (C22) s'est limitée respectivement à 1,7 % et 0,2 % sur cette période. Cette situation s'est améliorée au cours des six premiers mois de 2021 lors desquels, le chiffre d'affaires de l'ensemble des trois secteurs a progressé de 18,8 % à un an d'écart. L'industrie de la chimie a vu son chiffre d'affaires progresser de 18,7 % tandis que le secteur des sciences de la vie a enregistré une hausse de 16,3 % de celui-ci et le secteur des plastiques et caoutchouc de 24,5 %.

La production dans les industries de la chimie (C20-C22) s'est inscrite à la hausse en 2020 par rapport à 2019 (+3,8 %) en raison d'une progression sensible dans le secteur C21 des sciences de la vie. La production de ce dernier a progressé de 12,8 % alors que les deux autres secteurs, la chimie (C20) et les plastiques et caoutchouc (C22) ont vu leur production reculer de respectivement 0,9 % et 3,8 %. La production a bondi de près de 40 % sur les six premiers mois de 2021 par rapport aux six premiers mois de 2020, notamment grâce à une forte progression de la production enregistrée par le secteur des sciences de la vie (C21 ; +91,3 %). Les deux autres secteurs ont également enregistré une hausse de leur production allant de 7,3 % pour la chimie (C20) à 13,9 % pour les plastiques et caoutchouc (C22).

En 2020, malgré le contexte sanitaire, l'emploi pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est inscrit une nouvelle fois à la hausse à un an d'écart, passant de 93.680 postes de travail en 2019 (correspondant à 83.691 équivalents temps plein) à 95.140 postes de travail (correspondant à 83.343 équivalents temps plein) en 2020, soit une augmentation de 1,6 % du nombre de postes de travail (+1.460) et une diminution de 0,4 % en équivalents temps plein. Au premier trimestre de 2021, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) comptabilisait 96.548 postes de travail (soit 85.564 équivalents temps plein), ce qui représente une progression de 2 % (ou 2,3 % en équivalents temps plein) par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Industrie chimique (C20)

Dans l'ensemble, l'industrie chimique (C20) a connu une année 2020 en demi-teinte. Si le chiffre d'affaires et les échanges commerciaux ont reculé de manière prononcée, les investissements et les indicateurs d'emploi ont quant à eux progressé. Ainsi, le chiffre d'affaires et la production de ce secteur ont diminué en 2020, tandis que les prix à la production ont poursuivi leur tendance baissière. En outre, l'emploi, la masse salariale et le nombre d'employeurs ont légèrement augmenté sur cette même période. Par ailleurs, le nombre de créations d'entreprise a augmenté et le nombre de radiations a diminué. En conséquence, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a également augmenté. Malheureusement, une augmentation des pertes d'emplois dues aux faillites a été observée en 2020, bien que le nombre de faillites soit resté stable. En 2020, les importations et les exportations ont diminué, tant les intra que les extra Union européenne. La balance commerciale, bien que toujours excédentaire, s'est également détériorée en 2020 mais de manière limitée. Toutefois, le premier semestre de 2021 semble montrer des signes de reprise pour l'industrie chimique. Tous les indicateurs d'activité, d'emploi et de commerce affichent une croissance au cours de cette période en glissement annuel.

Industrie des sciences de la vie (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année 2020 globalement favorable malgré la pandémie de Covid-19, la plupart des indicateurs économiques qui la concernent s'étant améliorés ou ont même atteint leur meilleur résultat en 2020. Il s'agit notamment d'une augmentation des investissements et de la production. L'emploi est également au vert avec un niveau plafond atteint pour les postes de travail, la masse salariale et le nombre d'employeurs. Les créations s'affichent à la hausse tandis que les radiations baissent. Le nombre d'assujettis à la TVA est également en augmentation et atteint son meilleur résultat sur la période d'observation. Une seule faillite a été enregistrée, sans toutefois occasionner de pertes d'emploi. Le commerce extérieur se montre plus dynamique, les exportations augmentent de façon marquée et atteignent également leur résultat le plus élevé en 2020. Même si les importations connaissent la même tendance, le solde de la balance commerciale s'est fortement amélioré et a atteint son excédent le plus élevé sur la période d'analyse. Seules la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des prix à la production constituent les points négatifs de l'industrie pharmaceutique en 2020. En début d'année 2021, le chiffre d'affaires repart à la hausse tandis que les prix à la production chutent. Les autres indicateurs poursuivent leur évolution favorable, ce qui laisse présager une nouvelle année positive pour l'industrie pharmaceutique.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année 2020 globalement défavorable. En effet, le chiffre d'affaires, la production et les investissements se sont réduits, ces deux derniers indicateurs atteignant même leur niveau plancher sur la période d'observation. Les indicateurs d'emploi que sont le nombre de postes de travail, la masse salariale et le nombre d'employeurs affichent également une diminution par rapport à 2019. De plus, le nombre d'employeurs présents dans le secteur en 2020 est le plus bas de la période d'observation. Les exportations se sont réduites, de façon plus marquée que les importations, impliquant une réduction de l'excédent commercial. Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique a néanmoins pu compter sur une excellente dynamique entrepreneuriale en 2020 pour apporter un peu de lumière au tableau. Ainsi, les créations d'entreprises se sont accrues, les radiations d'entreprises se sont réduites et le nombre d'assujettis à la TVA présents dans le secteur affiche également une progression par rapport à 2019. De plus, le nombre d'entreprises déclarées en faillite a baissé, comme celui des emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons que ce résultat est peut-être lié aux moratoires sur les faillites mis en place par le gouvernement en plein cœur de la pandémie de Covid-19. En début d'année 2021, la pandémie de Covid-19 semble déjà être de l'histoire ancienne, la quasi-totalité des indicateurs économiques montrant des signes très positifs. Il s'agit notamment d'une reprise du chiffre d'affaires, des investissements et de la production, d'une amélioration des trois indicateurs liés à l'emploi ainsi que d'une reprise du commerce extérieur. Seules la hausse des prix à la production, l'augmentation des emplois perdus à la suite de faillites et la réduction de l'excédent commercial connaissent une évolution moins favorable en début d'année 2021 par rapport à la même période de 2020.

Le lecteur intéressé pourra trouver davantage d'informations dans le chapitre 3 de ce rapport. Ce chapitre contient des fiches détaillées par secteur, jusqu'à un niveau de 3 digits selon la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

La croissance économique de la Belgique, comme celle de beaucoup d'autres pays, a été profondément affectée par la crise sanitaire mondiale sans précédent. Ainsi, l'économie belge s'est contractée de 6,3 % **en 2020** à la suite notamment des mesures prises pour lutter contre la pandémie (confinement et fermeture des magasins non essentiels), tous les agrégats du PIB étant en baisse exception faite des dépenses de consommation publique qui ont progressé de 0,9 %. La deuxième vague de la pandémie et le confinement décrété ont cependant eu des effets moins dévastateurs que ceux de la première vague. En effet, **selon les prévisions établies par le Bureau fédéral du Plan en septembre 2021**¹, l'activité économique de la Belgique devrait se redresser et afficher une croissance de 5,7 % en 2021. Celle-ci serait soutenue par les dépenses publiques, qui devraient progresser de 4,9 % en 2021, les dépenses de consommation privée (+5,8 % après avoir reculé de 8,7 % en 2020) et par les dépenses d'investissements (+11,1 % après une baisse de 7,0 % en 2020). Parallèlement, les exportations et les importations, après les reculs enregistrés en 2020 de respectivement 4,6 % et 4,3 %, devraient également rebondir en 2021 respectivement de 7,0 % et de 6,5 %.

Selon les dernières prévisions des organismes internationaux (octobre 2021), l'activité économique de la Belgique devrait renouer avec la croissance en 2021 et celle-ci devrait se chiffrer à 6,0 % pour la Commission européenne².

En ce qui concerne les entreprises, leur **solvabilité** a été mise à rude épreuve en conséquence de la diminution de leur chiffre d'affaires, ce qui pourrait conduire à de nombreuses faillites et à une hausse durable du chômage, notamment dans certains secteurs plus touchés par l'impact des mesures sanitaires.

Un certain nombre de mesures ont cependant été prises par le gouvernement afin de soutenir les acteurs de l'activité économique, limitant ainsi les pertes de revenus et la destruction d'emplois. Citons entre autres l'extension du système de chômage temporaire (avec un assouplissement des conditions d'accès et un relèvement de l'allocation pour les salariés), le droit passerelle et les primes pour les indépendants.

Le choc de la crise sanitaire a ainsi pu être quelque peu amorti notamment par une réduction des heures prestées et certaines formes flexibles du travail (travail intérimaire, travail étudiant ainsi que les contrats à durée déterminée dans l'horeca) ont depuis lors quasi retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire, contribuant donc au rattrapage de l'emploi. Selon les prévisions de septembre 2021 du Bureau fédéral du Plan, l'emploi devrait progresser de 73.000 personnes en Belgique sur l'ensemble des années 2021 et 2022.

Les **finances publiques** seront mises sous pression. Selon le Projet de plan budgétaire de la Belgique³ remis à la Commission européenne le 15 octobre 2021, la dette belge passerait de 114,1 % du PIB en 2020 à 113,9 % en 2021 et 114,3 % en 2022.

Le Royaume-Uni est officiellement sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020 (**Brexit**). S'est alors ouverte une période de transition allant jusqu'au 31 décembre 2020. Celle-ci a été mise à profit pour tenter de trouver un accord définissant les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Pendant cette période, le Royaume-Uni a dû respecter le droit de l'Union européenne afin de conserver son accès au marché unique. C'est finalement in extremis qu'un accord de commerce et de coopération a été signé en décembre 2020 entre l'Union européenne et le

¹ Bureau fédéral du Plan, [Budget économique 2021, 9 septembre 2021](#).

² Commission européenne, [European Economic Forecast, Autumn 2021](#).

³ [Projet de plan budgétaire de la Belgique](#).

Royaume-Uni. Cet accord a été ratifié par le Parlement britannique et puis par le Parlement européen le 27 avril 2021. Si un hard Brexit a pu être évité et si aucun droit de douane ni quota n'ont été appliqués aux échanges de produits entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, pour autant que ces produits soient éligibles en répondant aux règles d'origine, les entreprises doivent malgré tout s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

Inflation

Selon le Bureau fédéral du Plan⁴, après avoir connu un ralentissement en passant de 1,44 % en 2019 à 0,74 % en 2020, le taux d'inflation annuel mesuré à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait, sous l'effet de la hausse des prix des matières premières et des produits semi-finis, s'élever à 1,9 % en 2021. En 2022, l'augmentation des prix à la consommation devrait être atténuée par la diminution des prix de l'énergie, en glissement annuel, et l'inflation devrait se chiffrer à 2,1 %. Quant à l'indice santé, qui sert entre autres au calcul de l'indexation des salaires, des allocations sociales et des loyers, il suivrait le même mouvement que l'inflation globale et passerait de 1,0 % en 2020 à 1,6 % en 2021 et 2,1 % en 2022.

1.2. Union européenne

Comme la Belgique, l'Union européenne dans son ensemble est confrontée aux mêmes risques, à savoir le Brexit et l'évolution de la pandémie de Covid-19. Ainsi, selon la Commission européenne⁵, après une croissance de 1,8 % en 2019, l'Union européenne a connu un recul de son PIB de l'ordre de 5,9 % en 2020, soit un recul moins sévère que celui de 6,1 % repris dans ses prévisions de printemps de 2021. Elle devrait ensuite renouer avec une croissance positive de 5,0 % en 2021 et de 4,3 % en 2022. Parmi les pays de l'Union européenne les plus sévèrement touchés par la crise, se trouvent notamment l'**Espagne, la Grèce, l'Italie et la France**. Ces économies ont connu une récession économique de grande ampleur avec une baisse de leur PIB de respectivement 10,8 %, 9 %, 8,9 % et 7,9 % en 2020. L'activité économique de ces quatre pays devrait rebondir en 2021 avec une hausse de leur PIB de respectivement 4,6 %, 7,1 %, 6,2 % et 6,5 %. Bien que le Royaume-Uni ne soit plus membre de l'UE, les statistiques de son PIB ont quand même été reprises dans les prévisions économiques d'automne 2021 de la Commission européenne qui pointe une récession d'une ampleur importante en 2020 avec une baisse de son PIB de 9,7 %. Par la suite, son PIB devrait rebondir en 2021 avec une hausse de 6,9 % avant de décélérer quelque peu en 2022 (+4,8 %).

Green Deal

Le 14 octobre 2020, la Commission européenne a publié la *Chemicals Strategy for Sustainability* (CSS)⁶. La CSS peut être considérée comme l'une des évolutions les plus profondes de la politique européenne en matière de produits chimiques depuis REACH⁷ et vise à établir une vision à long terme pour un « environnement sans substances toxiques ». Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le cadre du Green Deal et du plan d'action européen pour l'économie circulaire.

La stratégie comprend cinq champs d'action. Le premier est l'innovation pour des substances chimiques sûrs et durables. Ce volet repose avant tout sur les principes de *safe-by-design* (sécurité dès la conception, ndt) et des cycles de matériaux non toxiques, mais vise également à numériser et à rendre la production de produits chimiques plus écologique tout en renforçant l'autonomie stratégique de l'UE. Deuxièmement, la stratégie prévoit un cadre juridique plus solide pour faire face aux problèmes urgents en matière d'environnement et de santé. Un troisième aspect concerne la consolidation et la simplification du cadre juridique en renforçant le rôle de l'ECHA - *European Chemicals Agency* (Agence européenne des produits chimiques). Quatrièmement, cette stratégie aspire également à établir une base de connaissances solide et étendue sur les produits

⁴ [Budget économique 2021, 09 septembre 2021](#)

⁵ Commission européenne, [European Economic Forecast, Autumn 2021](#).

⁶ Commission européenne (2020) [Chemicals Strategy for Sustainability](#).

⁷ L'acronyme REACH désigne le règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals).

chimiques en utilisant REACH pour obtenir davantage d'informations sur les produits chimiques utilisés dans l'UE, puis en utilisant ces informations pour prendre des décisions meilleures, plus ciblées et fondées sur la science. Enfin, elle souhaite donner l'exemple d'une gestion mondiale saine des produits chimiques. Dans cette optique, l'objectif est de parvenir à une plus grande harmonisation des normes et des standards, d'aider les pays tiers à respecter leurs obligations internationales et aussi de ne pas exporter de produits chimiques interdits.

En outre, une grande importance est également accordée aux concepts de *Safe and Sustainable by design* (SSbD) (sécurité et durabilité dès la conception) et *essential use* (utilisation essentielle)⁸. Par ailleurs, une révision des règlements REACH est également en cours, comme l'atteste l'*Inception Impact assessment*⁹. Une première proposition est attendue au quatrième trimestre 2022.

En Belgique, la fédération-coupole Essenscia¹⁰ a été l'une des premières fédérations industrielles en Europe à publier un rapport sectoriel sur la durabilité dès 2009. Aujourd'hui, plus que jamais, la durabilité est au cœur des politiques, notamment avec les objectifs mondiaux de développement durable (ODD¹¹) et le Green Deal mentionné ci-dessus.

Parallèlement aux objectifs européens, quatre défis sont proposés par la fédération. Ils concernent l'innovation pour atteindre la neutralité climatique, un recyclage plus important et de meilleure qualité, une utilisation plus sûre des substances chimiques et la mise à disposition d'une main-d'œuvre de haute qualité.

1.3. Reste du monde

Perspectives

Selon le FMI¹², après une contraction estimée à 3,1 % en 2020, **l'économie mondiale** devrait connaître une croissance de 5,9 % en 2021, puis de 4,9 % en 2022.

Zones géographiques

Pour les **pays avancés**, la croissance économique se serait fortement dégradée en 2020 reculant de 4,5 %. Cette croissance devrait toutefois rebondir en 2021 (+5,2 %) avant de décélérer quelque peu en 2022 (+4,5 %). Les **États-Unis** verraient ainsi leur croissance économique passer de -3,4 % en 2020 à 6,0 % en 2021 et à 5,2 % en 2022. Après une récession de 4,6 % en 2020, le **Japon** connaîtrait une croissance économique à hauteur de 2,4 % en 2021 et de 3,2 % en 2022. Quant à la **zone euro**, celle-ci aurait connu une récession majeure en 2020 avec un recul de son PIB de 6,3 % mais celui-ci devrait connaître une hausse de 5,0 % en 2021 et de 4,3 % en 2022.

Après avoir connu un recul de leur PIB estimé à 2,1 % en 2020, **les pays émergents et les pays en développement** devraient également observer un rebond de leur activité économique en 2021 de l'ordre de 6,4 %, suivi d'une croissance un peu plus modérée en 2022 (+5,1 %). Alors que la **Chine** serait le seul pays de cette zone ayant observé une évolution positive de son activité économique en 2020 (+2,3 %), elle devrait noter une forte accélération de celle-ci en 2021 (+8,0 %) avant une légère décélération en 2022 (+5,6 %). À l'instar de la Chine, l'**Inde**¹³ connaîtrait en 2021 une forte croissance économique (+9,5 %) qui devrait décélérer quelque peu en 2022 (+8,5 %). Notons toutefois que, contrairement à la Chine, l'Inde a connu une récession profonde en 2020 (-7,3 %).

⁸ Commission européenne (2021), [Mapping study for the development of sustainable-by-design criteria](#).

⁹ Commission européenne (2021), [Inception Impact Assessment](#).

¹⁰ Essenscia (2021), [Une industrie en transition : le secteur belge de la chimie et des sciences de la vie s'engage en faveur du Green Deal européen avec son nouveau rapport de développement durable](#).

¹¹ Organisation des nations unies (2015), [Sustainable Development Goals](#).

¹² FMI, [Perspectives de l'économie mondiale](#), octobre 2021.

¹³ Pour l'Inde, les données et les prévisions de croissance sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire. L'exercice 2020/2021 débute en avril 2020. Les projections des Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2021 pour l'Inde sont de 8,3 % en 2021 et de 9,6 % en 2022, sur la base de l'année civile (IMF).

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, de la BNB et du Bureau fédéral du Plan

Prévision de croissance du PIB en %			
	2020 (e)	2021 (e)	2022 (e)
Monde	-3,1	5,9	4,9
Union européenne	-6,9	5,0	4,3
États-Unis	-3,4	6,0	5,2
Japon	-4,6	2,4	3,2
Royaume-Uni	-9,7	6,9	4,8
	2020 (e)	2021 (e)	2022 (e)
Belgique (BfP)	-6,3	5,7	3,0

(e) = estimation

Sources : FMI, [Perspectives de l'économie mondiale](#), octobre 2021 (Monde, USA et Japon), Bureau fédéral du Plan, [Budget économique 2021](#), 9 septembre 2021 (Belgique) et Commission européenne, [European Economic Forecast, Autumn 2021](#) (UE et UK).

2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi

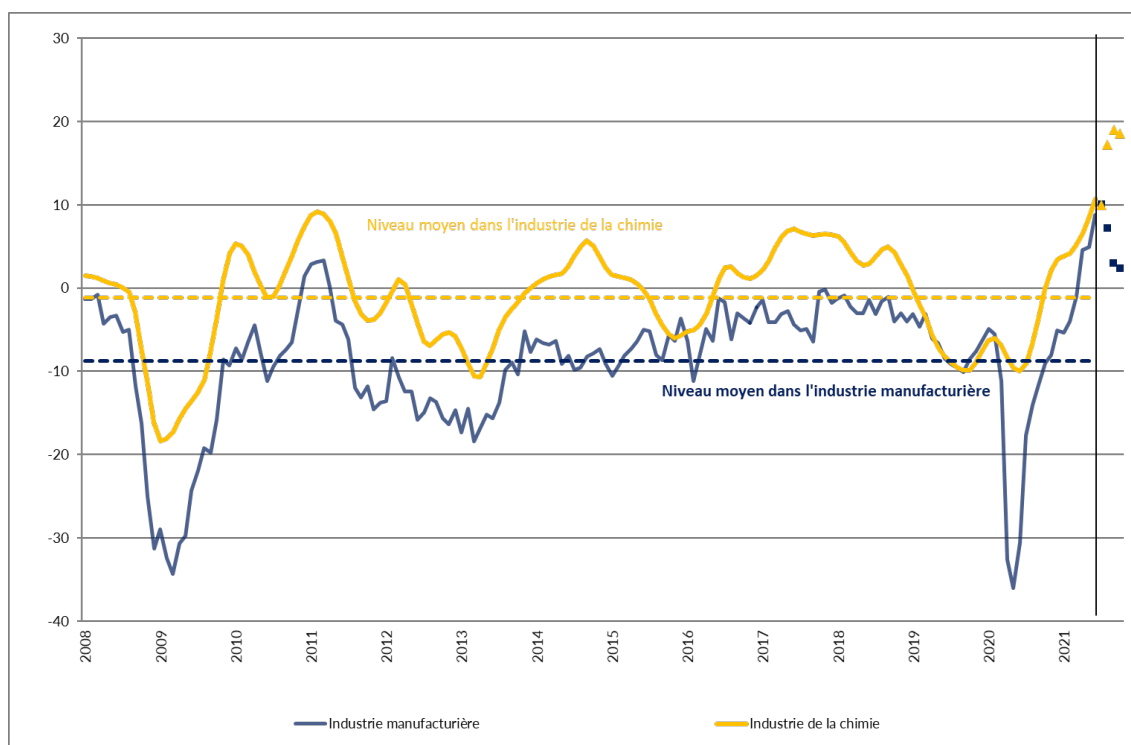
2.1. Conjoncture

Chimie (y compris les sciences de la vie)

Comme le montre le graphique 2-1, la **courbe de conjoncture dans le secteur de la chimie (C20-21)** couvre la période allant de janvier 2008 à octobre 2021, 2008 étant l'année de l'amorce de la crise économique et financière et incluant le début de la pandémie de Covid-19 en 2020. Les deux courbes (industrie manufacturière et chimie) évoluent plus ou moins dans le même sens, même si pour la chimie les fluctuations y sont plus prononcées. La confiance est plus grande que dans l'industrie manufacturière dans son ensemble, comme le montre le niveau moyen mesuré depuis 2008. Depuis juin 2016, la courbe lissée pour le secteur de la chimie est passée au-dessus de son niveau moyen pour retomber en dessous de son niveau moyen en 2019 et même à la moyenne du secteur de l'industrie manufacturière prise dans son ensemble en août 2019.

La **pandémie de coronavirus** a pesé davantage sur la confiance des entrepreneurs du secteur manufacturier que sur celle de ceux du secteur de la chimie. Par ailleurs, depuis avril 2020, c'est surtout la valorisation du carnet de commandes et la prévision de la demande qui ont affaibli la confiance des entrepreneurs (données brutes). Depuis le mois de juin, cependant, cette dernière s'est largement rétablie. Enfin, les dernières données brutes (juillet 2021 à octobre 2021) indiquent une amélioration de la confiance des entrepreneurs dans l'industrie de la chimie mais une dégradation dans l'industrie en général. Les valeurs restent néanmoins supérieures à leurs niveaux moyens respectifs.

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie (a)



(a) NACE Code : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2

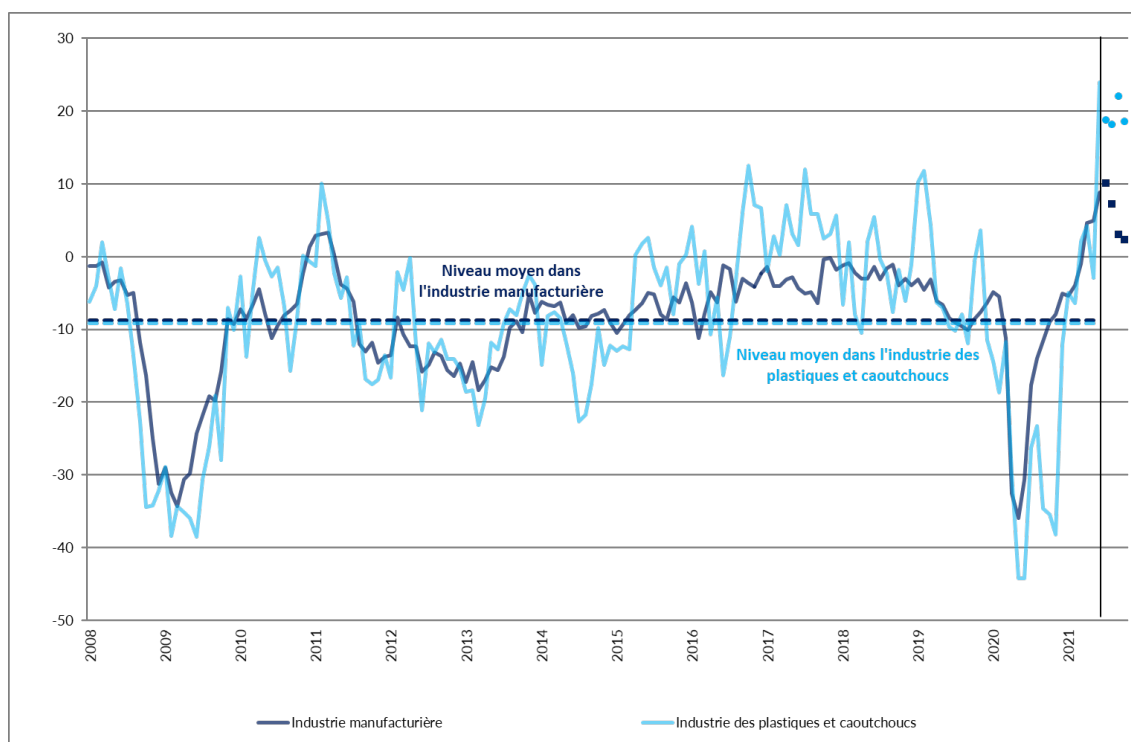
Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

Plastiques et caoutchouc

Les courbes de confiance dans l'industrie manufacturière et dans **l'industrie des plastiques et du caoutchouc (C22)** affichent un profil et une amplitude assez similaires jusqu'en 2014 (à l'exception de 2012), ce qui est confirmé par la moyenne sur dix ans quasi identique pour les deux industries. Toutefois, l'amplitude des variations s'intensifie par la suite pour l'industrie des plastiques et du caoutchouc. Après un nouveau point bas en mai 2016, la confiance dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc est remontée progressivement pour atteindre un pic en août 2017. Le climat de confiance s'est légèrement dégradé par après pour atteindre à deux reprises des niveaux particulièrement bas durant la pandémie Covid-19.

Contrairement au secteur de la chimie (C20-21), le secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) semble avoir été plus durement touché par la pandémie de coronavirus et la confiance des entrepreneurs de ce secteur se situe même en dessous de celle des entrepreneurs de l'industrie dans son ensemble. La crise de la Covid a affecté principalement l'évaluation du carnet de commandes, les prévisions de la demande et les perspectives d'emploi des employés. Après avoir enregistré deux points bas successifs respectivement en juin 2020 et en novembre 2020, la courbe est remontée par la suite pour nettement dépasser son niveau moyen. Les dernières données brutes portant sur les mois de juillet 2021 à octobre 2021 montrent une amélioration de la confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc qui se maintient à des niveaux largement supérieurs à la moyenne.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière



Source : BNB (stat. BNB), enquêtes de conjoncture.

2.2. Chiffre d'affaires

Les industries de la chimie (C20-C22) ont enregistré un recul du chiffre d'affaires de 6,5 % sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019. C'est toutefois le secteur de la chimie (C20) qui a été le plus impacté par la crise sanitaire. En effet, la baisse du chiffre d'affaires s'est affichée à 10,6 % pour le secteur de la chimie tandis que celle des industries des sciences de la vie (C21) et des plastiques et du caoutchouc (C22) s'est limitée respectivement à 1,7 % et 0,2 % sur cette période.

Si l'on observe les données des six premiers mois de 2021 par rapport aux six premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires de l'ensemble des trois secteurs a progressé de 18,8 %. L'industrie de la chimie a vu son chiffre d'affaires progresser de 18,7 % tandis que le secteur des sciences de la vie a enregistré une hausse de celui-ci de 16,3 %. Le chiffre d'affaires du secteur des plastiques et caoutchouc a quant à lui progressé de 24,5 % sur cette période et pourrait atteindre dès lors un niveau record en 2021.

Chimie (C20)

Le chiffre d'affaires dans l'industrie de la chimie (C20) a reculé de 10,6 % en 2020 par rapport à 2019, totalisant 32,5 milliards d'euros, en recul pour la troisième année consécutive.

Ce recul s'explique par la baisse des ventes de 11,1 % enregistrée dans le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » qui représente à lui seul 73,4 % (23,8 milliards d'euros) du chiffre d'affaires total des six sous-secteurs qui composent l'industrie chimique (C20).

Le second sous-secteur le plus important est le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques », ce dernier pèse 3,4 milliards d'euros, soit 10,5 % de l'ensemble du chiffre d'affaires du secteur de la chimie. Il a vu son chiffre d'affaires reculer de 13,8 % en 2020. Le troisième sous-secteur par ordre d'importance de chiffre d'affaires est, avec 2,6 milliards d'euros, le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette ». Ce sous-secteur a enregistré un recul du chiffre d'affaires de 4,1 % en 2020.

Seul le sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » a vu son chiffre d'affaires progresser en 2020 (+9,1 %). Il s'agit néanmoins du plus petit sous-secteur en matière de chiffre d'affaires (0,4 % du chiffre d'affaires du secteur de la chimie (C20)).

Sur les six premiers mois de 2021, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique (C20) a progressé de 18,7 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Tous les sous-secteurs ont retrouvé une dynamique haussière. C'est surtout le principal sous-secteur, le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » qui tire le secteur vers le haut grâce à une augmentation du chiffre d'affaires de 22,4 %. Les deux autres sous-secteurs les plus importants, le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette », ont enregistré des hausses de leur chiffre d'affaires de respectivement 9,1 % et 9,4 %. Le plus petit sous-secteur, celui des fibres artificielles et synthétiques (20.6), a vu son chiffre d'affaires augmenter de 50,5 % sur cette même période.

Sciences de la vie (C21)

Le secteur des sciences de la vie (C21) a enregistré un léger recul de son chiffre d'affaires en 2020, celui-ci s'établissant à 19,7 milliards d'euros. Le sous-secteur prépondérant (97,4 % du chiffre d'affaires du secteur) est le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques ». Celui-ci a vu son chiffre d'affaires reculer de 1,9 % en 2020 pour s'établir à 19,1 milliards d'euros tandis que le chiffre d'affaires du sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » a progressé de 9,1 %.

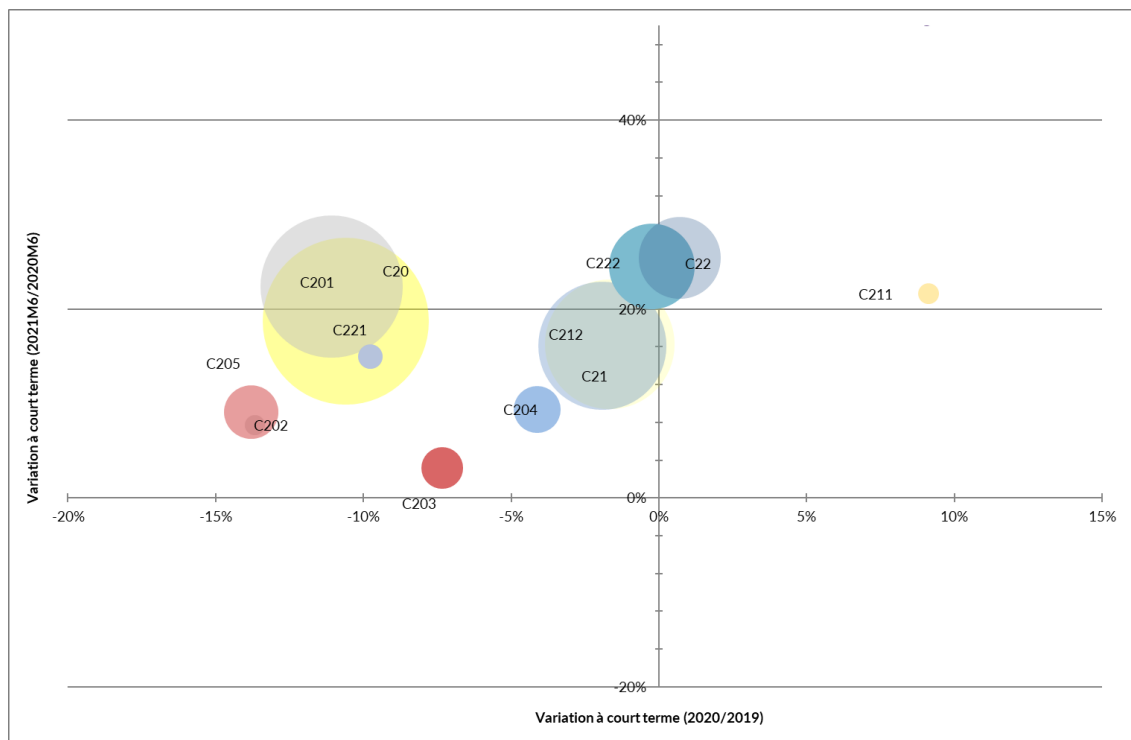
Le chiffre d'affaires cumulé **sur les six premiers mois de 2020** dans l'industrie des sciences de la vie (C21) a progressé de 16,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, principalement en raison de la hausse enregistrée dans les deux sous-secteurs. Le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » a vu son chiffre d'affaires s'accroître de 16,1 % et celui du 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » a crû de 21,6 % sur la même période.

Plastiques et caoutchouc (C22)

Le secteur des plastiques et du caoutchouc s'est quasi stabilisé en 2020 (-0,2 %), se chiffrant à 8,6 milliards d'euros. Bien que le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » ait enregistré un recul du chiffre d'affaires (-9,8 % pour s'établir à 705,6 millions d'euros), celui-ci a été compensé par une hausse du chiffre d'affaires du sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique » (+0,7 % pour atteindre 7,9 milliards d'euros).

Sur les six premiers mois de 2021, le chiffre d'affaires du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) s'est redressé de 24,5 % par rapport à la période correspondante de 2020, sous l'effet d'une hausse combinée du chiffre d'affaires dans les sous-secteurs 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » (+15 %) et 22.2 « fabrication de produits en plastique » (+25,4 %).

Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



Source : Statbel.

2.3. Production selon les indices Prodcum

La production dans les industries de la chimie (C20-C22) s'est inscrite à la hausse en 2020 par rapport à 2019 (+3,8 %) en raison d'une progression sensible dans le secteur C21 des sciences de la vie. La production de ce dernier a progressé de 12,8 % alors que les deux autres secteurs, la chimie (C20) et les plastiques et caoutchouc (C22) ont vu leur production reculer de respectivement 0,9 % et 3,8 %.

Sur les six premiers mois de 2021, la production a bondi de 38,3 %, en glissement annuel, principalement grâce à la progression de la production enregistrée par le secteur des sciences de la vie (C21 ; +91,3 %). Les deux autres secteurs ont également enregistré une hausse de leur production allant de 7,3 % pour la chimie (C20) à 13,9 % pour les plastiques et caoutchouc (C22).

Chimie (C20)

La production de l'industrie de la chimie (C20) a reculé une seconde fois en 2020 (-0,9 %). La production dans le sous-secteur dominant, le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc », s'est stabilisée en 2020 après avoir reculé de 5,9 % en 2019. Le second sous-secteur en termes d'importance de la production, le 20.5 « autres produits chimiques », a enregistré une baisse (-5,0 %) de sa production sur cette période et le troisième sous-secteur, le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » a lui connu une hausse de sa production par rapport à 2019 (+4,1 %). La production dans le sous-secteur 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » a reculé de 7,7 % en 2020.

Sur les six premiers mois de 2021, la production belge du secteur de la chimie (C20) a crû de 7,3 % par rapport à la même période de référence de 2020. Le sous-secteur dominant, le 20.1

« fabrication de produits chimiques de base », a augmenté sa production de 4,2 % à un an d'écart. La hausse de la production sur cette période est particulièrement marquée dans les sous-secteurs 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » (+23,3 %) et 20.5 « autres produits chimiques » (+21,5 %), tandis que le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » n'a enregistré qu'une légère hausse de la production au cours des six premiers mois de 2021 en glissement annuel (+2,2 %).

Sciences de la vie (C21)

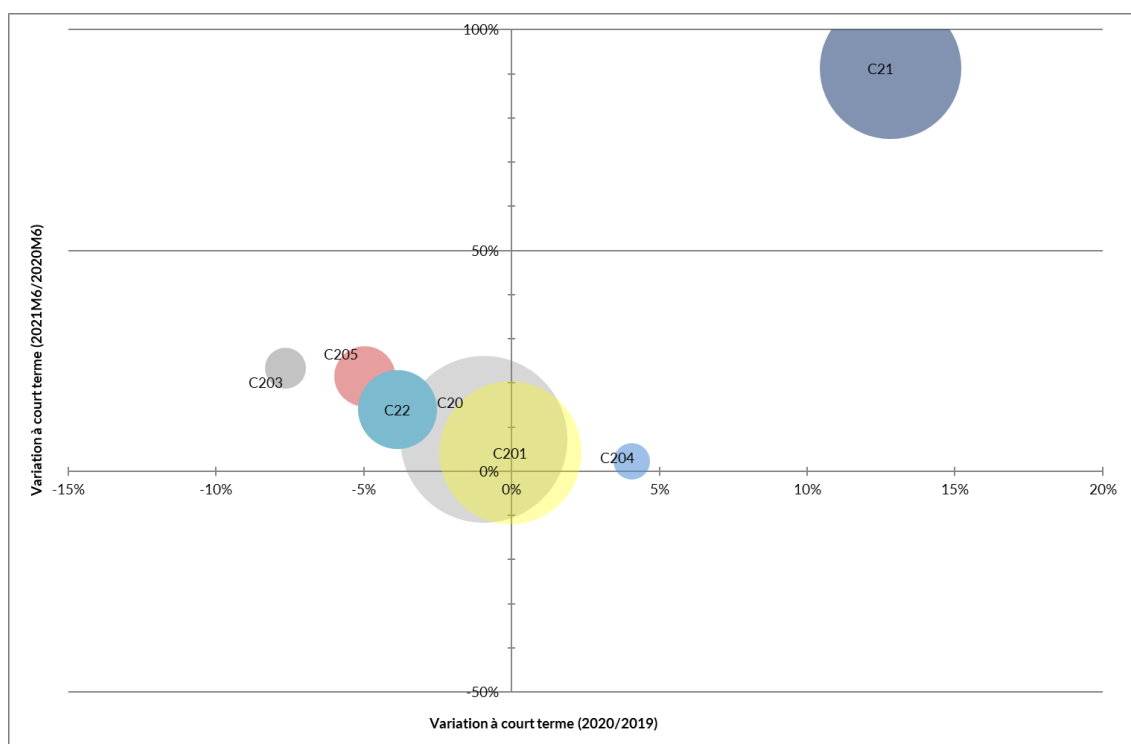
La production dans le secteur des sciences de la vie a progressé de 12,8 % en 2020, atteignant ainsi un nouveau pic.

Sur les six premiers mois de 2021, la croissance de la production à un an d'écart dans ce secteur a bondi de 91,3 %, établissant dès lors un nouveau record.

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2020, la production du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) a diminué de 3,8 %. Il s'agit du deuxième recul consécutif. Mais cette tendance baissière semble s'être interrompue en 2021. En effet, celle-ci a crû de 13,9 % **sur les six premiers mois de 2021** par comparaison au six premiers mois de 2020.,

Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



Source : Statbel, données en volume, données brutes.

2.4. Emploi

Dans ce rapport, l'emploi est analysé (sur la base de son volume) au travers du concept « postes de travail ».

En 2020, malgré le contexte sanitaire, l'emploi pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) s'est inscrit une nouvelle fois à la hausse à un an d'écart, passant de 93.680 postes de travail en 2019 (correspondant à 83.691 équivalents temps plein) à 95.140 postes de travail (correspondant à 83.343 équivalents temps plein) en 2020, soit une augmentation de 1,6 % des postes de travail (1.460) et une diminution de 0,4 % en équivalents temps plein.

Au premier trimestre de 2021, l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) comptabilisait 96.548 postes de travail (soit 85.564 équivalents temps plein), ce qui représente une progression de 2 % (ou 2,3 % en équivalents temps plein) par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Le nombre de postes de travail dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) s'inscrit de manière tendancielle à la hausse et ce de manière ininterrompue depuis 2017. L'impact limité de la pandémie sur le nombre de postes de travail résulte entre autres des mesures de soutien du gouvernement comme notamment le chômage temporaire. Le nombre d'emplois mesuré en **équivalents temps plein (ETP)**, qui représente mieux les prestations effectuées, a quant à lui reculé sur cette même période (-0,4 %).

Chimie (C20)

En 2020, l'industrie chimique (C20) a comptabilisé 41.523 postes de travail (36.892 ETP), en augmentation de 0,5 % par rapport à l'année précédente, soit 193 postes de travail supplémentaires mais 402 équivalents temps plein de moins.

Excepté les sous-secteurs 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques », 20.3 « fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics » et 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » qui ont enregistré une baisse de leurs effectifs en 2020 en glissement annuel, les trois autres sous-secteurs ont connu une hausse de leurs effectifs en 2020.

Le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique », le sous-secteur le plus important, a enregistré 311 postes de travail de plus en 2020 qu'en 2019, le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » en a connu 111 de plus et le sous-secteur 20.5 « autres produits chimiques » 38.

L'emploi de l'industrie de la chimie (C20), soit le secteur le plus important en termes d'emplois parmi les trois secteurs analysés, était également en hausse au **premier trimestre de 2021**, en glissement annuel, et s'établissait à 41.740 postes de travail (37.372 ETP), soit une hausse de 0,5 % par rapport au premier trimestre de 2020, tant en postes de travail qu'en ETP (+211 emplois, +197 ETP), mettant ainsi fin pour ces derniers à la baisse observée en 2020. Ce résultat s'explique par le secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique » qui enregistre une hausse des postes de travail de 1,6 % (+418 unités) alors que tous les autres sous-secteurs enregistrent une légère baisse du nombre de postes de travail, exception faite des sous-secteurs 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » (+111 unités) et 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » (+5 unités).

Sciences de la vie (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré 31.997 postes de travail (soit 28.467 ETP) **en 2020**, soit 1.278 emplois de plus qu'en 2019 (+4,2 %) ou encore 989 ETP de plus (+3,6 %).

Le sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » a enregistré 75 nouveaux postes de travail (ou 64 ETP de plus) tandis que le sous-secteur dominant, le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques », 1.203 postes de travail supplémentaires (ou encore 925 ETP de plus).

À l'instar de l'industrie de la chimie, les effectifs du secteur des sciences de la vie (C21) étaient en hausse **au premier trimestre de 2021**, à un an d'écart, atteignant 32.889 unités, soit une hausse de 4,8 % par rapport au premier trimestre de 2020 (+1.521 emplois) ou encore une hausse de 5,2 % des ETP (+1.443 ETP). Les deux sous-secteurs qui le composent ont enregistré des hausses d'emplois au premier trimestre de 2020 en glissement annuel, tant en postes de travail qu'en ETP.

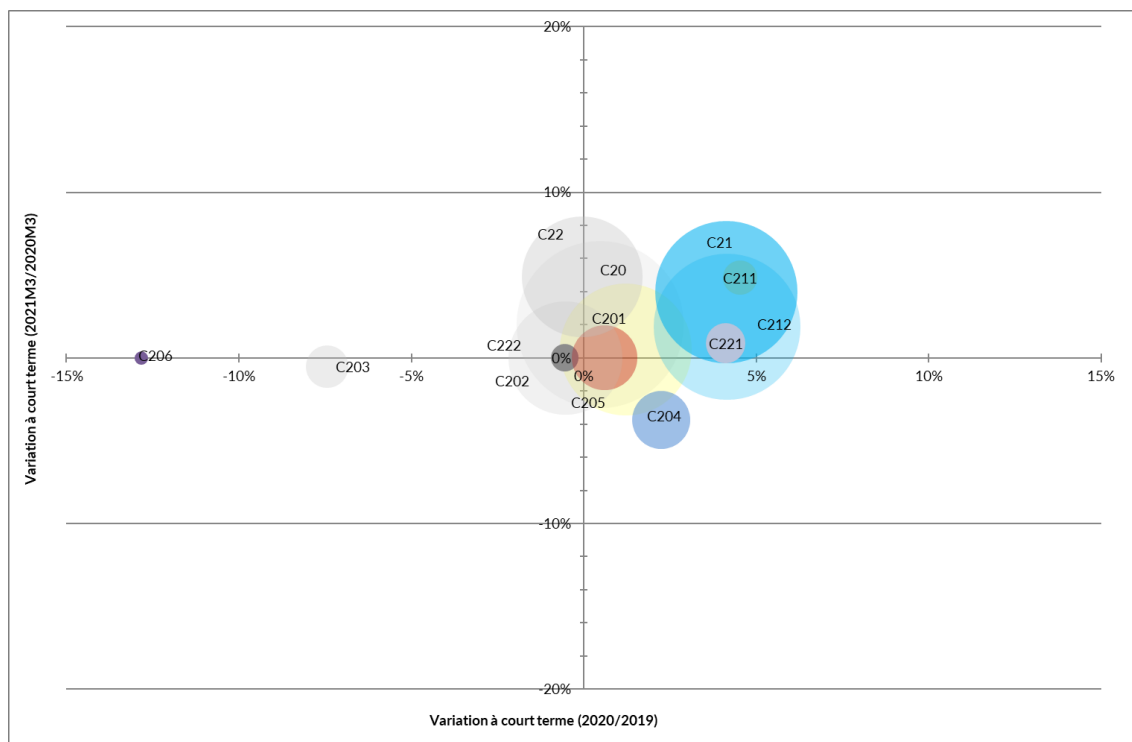
Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2020, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a comptabilisé 21.621 postes de travail, en quasi stabilisation par rapport à l'année précédente (-11 emplois). Tandis qu'en ETP, on dénombre une diminution de ceux-ci de 4,9 % en 2020, soit 935 ETP de moins qu'en 2019.

En 2020, le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » a comptabilisé 93 postes de travail de plus qu'en 2019, alors que leur nombre s'est réduit de 104 unités dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ». En ETP, leur nombre s'est réduit en 2020 dans les deux sous-secteurs de respectivement 38 et 896 unités.

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a enregistré une hausse du nombre de ses effectifs au premier trimestre de 2021, en glissement annuel, soit 194 emplois de plus qu'au premier trimestre de 2020 (+0,9 %), ce qui correspond à une augmentation du nombre d'ETP de 1,7 % (+308 unités). Sur cette même période, le nombre de postes de travail (PDT) a reculé dans le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » (-31 PDT et -60 ETP) et a augmenté de 225 unités (et de 367 ETP) dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ».

Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans l'industrie de la chimie



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc jusqu'à un niveau de détail de 3 digits selon la nomenclature NACE.

Les fiches se composent d'une description des activités appartenant au secteur et d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents, comme :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'entreprises assujetties à la TVA,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Sans indication contraire, l'unité utilisée est le million d'euros. Toutefois, des indices (i) sont utilisés pour la production et le prix à la production. L'emploi, le nombre d'employeurs, les créations et radiations d'entreprises et les faillites sont exprimés en unités (u). La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 3.2. de ce rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué de deux façons :

- par la lettre « c » lorsque les données sont confidentielles ;
- par la mention « n.a. » (not available) lorsque les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas encore été publiées, soit parce qu'elles n'existent pas.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2020. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2019 figurent également sur le graphique.

Enfin, un bref commentaire expliquant les évolutions récentes du secteur complète chaque fiche.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autre biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Production (indice)

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, en termes de valeur ajoutée à coût de facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête Prodcom, l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMmunaute européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcum

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement (6). Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;

- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et de l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis à la TVA

Définition : la population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions :

- l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures,
- l'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite.

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation

des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Par conséquent, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

En raison des mesures prises pendant la crise du Covid-19 et du confinement qu'elle a causé, les tribunaux et greffiers de l'entreprise ont limité leurs activités jusqu'au 18 mai 2020. De plus, un moratoire temporaire était d'application jusqu'au 17 juin 2020, afin de protéger les entreprises qui étaient en bonne santé avant le 18 mars 2020 contre les effets de la crise du Covid-19. À partir du 6 novembre 2020 et à la suite de la deuxième vague de coronavirus, le gouvernement a approuvé un nouveau moratoire sur les faillites jusqu'au 31 janvier 2021.

Entre les deux moratoires, l'administration fiscale et l'ONSS ont épargné, par un moratoire de fait, des entreprises en renonçant à les citer en faillite à la suite de dettes fiscales et sociales. Ce dispositif reste également en vigueur après le 1^{er} février selon le ministre de la Justice.

Par ailleurs, durant les mois de juillet et août, les vacances judiciaires ont eu lieu. Les tribunaux sont donc restés ouverts pendant cette période mais le nombre d'audiences était réduit. C'est pourquoi, les chiffres de Statbel sur les faillites sont habituellement plus faibles pendant cette période.

Source des données : [Statbel](#)

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites

Définition : outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emploi qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et ses pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept national et ne concernent que les échanges de biens. Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie. Il permet d'observer l'évolution du commerce extérieur des entreprises en Belgique.

Source des données : BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF sur la base des données de la BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3 Fiches sectorielles

Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie de la chimie, des sciences de la vie, des plastiques et du caoutchouc (C20-C22) comprend la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics, la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette, la fabrication d'autres produits chimiques, la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, la fabrication de produits pharmaceutiques de base, la fabrication de préparations pharmaceutiques, fabrication de produits en caoutchouc et la fabrication de produits en plastique.

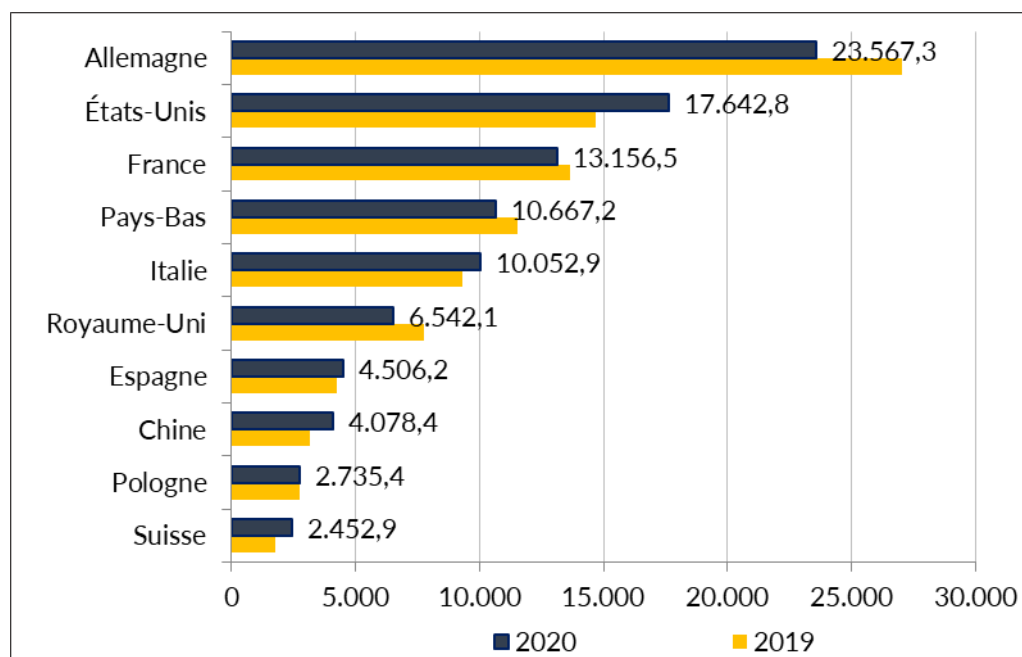
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

	C20-C22	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	64.784,2	65.771,9	65.509,7	64.921,3	60.723,5	30.253,4	35.927,2
			1,5%	-0,4%	-0,9%	-6,5%		18,8%
	Investissements (TVA)	2.078,8	2.250,5	2.112,9	2.177,8	2.342,5	978,1	1.212,8
			8,3%	-6,1%	3,1%	7,6%		24,0%
	Indice de production	105,2	109,5	118,2	129,2	134,1	132,1	182,8
			4,1%	8,0%	9,3%	3,8%		38,3%
	Indice des prix à la production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Emploi		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	89.108	90.333	92.146	93.680	95.140	94.622	96.548
			1,4%	2,0%	1,7%	1,6%		2,0%
	Masse salariale	4.778,3	4.927,8	5.101,8	5.305,3	5.433,8	1.352,6	1.393,6
			3,1%	3,5%	4,0%	2,4%		3,0%
	Nombre d'employeurs	1.026	1.020	1.022	1.026	1.037	1.027	1.043
			-0,6%	0,1%	0,5%	1,0%		1,6%
Dynamique entrepreneuriale		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Créations	122	140	129	144	162	n.a.	n.a.
			14,8%	-7,9%	11,6%	12,5%		
	Radiations	74	94	82	93	80	n.a.	n.a.
			27,0%	-12,8%	13,4%	-14,0%		
	Assujettis	1.967	1.981	2.046	2.068	2.132	n.a.	n.a.
			0,7%	3,3%	1,1%	3,1%		
	Faillites	15	18	11	14	11	10	4
			20,0%	-38,9%	27,3%	-21,4%		-60,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	102	61	81	105	195	194	9
			-40,2%	32,8%	29,6%	85,7%		-95,4%
Commerce extérieur (concept national)		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	118.642,3	120.719,3	131.350,4	133.306,4	133.228,5	70.185,5	80.232,9
			1,8%	8,8%	1,5%	-0,1%		14,3%
	Exportations intra-UE	80.504,1	82.890,5	92.629,5	89.901,5	85.180,6	44.617,6	49.305,7
			3,0%	11,7%	-2,9%	-5,3%		10,5%
	Exportations extra-UE	38.138,3	37.828,8	38.720,9	43.404,9	48.047,9	25.567,9	30.927,2
			-0,8%	2,4%	12,1%	10,7%		21,0%
	Importations totales	94.962,3	96.649,8	106.863,4	107.841,0	105.486,7	55.212,3	58.315,5
			1,8%	10,6%	0,9%	-2,2%		5,6%
	Importations intra-UE	60.004,3	62.898,5	69.986,8	69.611,6	70.796,8	35.679,5	37.518,1
			4,8%	11,3%	-0,5%	1,7%		5,2%
	Importations extra-UE	34.958,0	33.751,4	36.876,6	38.229,5	34.689,9	19.532,8	20.797,4
			-3,5%	9,3%	3,7%	-9,3%		6,5%
	Balance commerciale	23.680,1	24.069,5	24.487,0	25.465,4	27.741,8	14.973,2	21.917,4

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

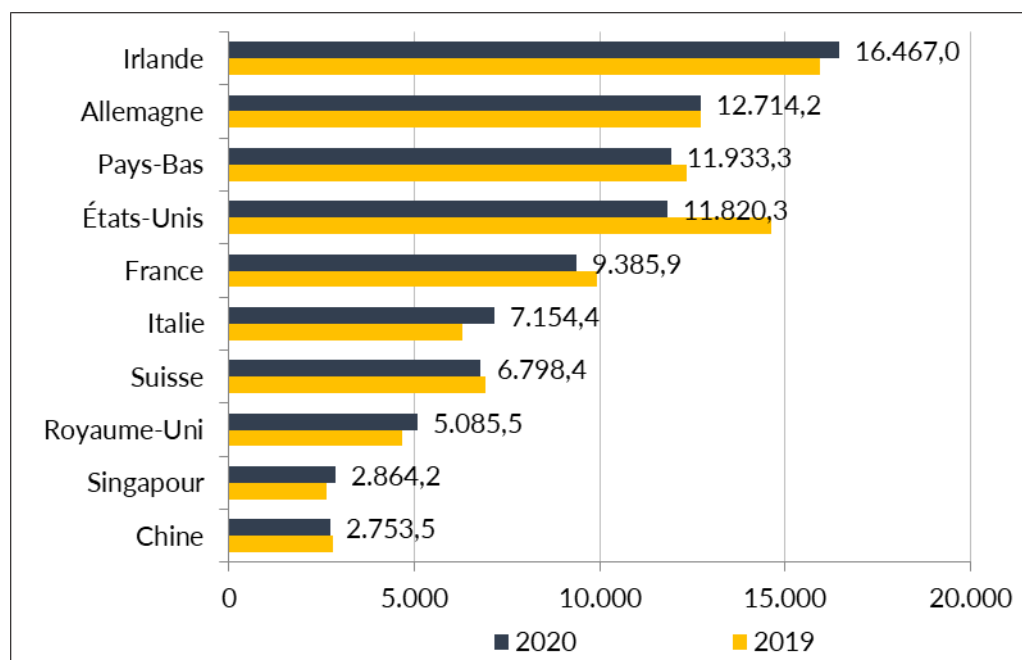
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le chiffre d'affaires dans l'industrie de la chimie, des sciences de la vie, des plastiques et du caoutchouc (C20-C22) a reculé pour la troisième année consécutive en 2020, où il enregistre une diminution de 6,5 % par rapport à 2019 et se limite à 60,7 milliards d'euros. Il s'agit par ailleurs du plus faible résultat de la période d'observation. A contrario, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires est reparti à la hausse, il affiche une progression de 18,8 % par rapport au premier semestre de 2020 et atteint 35,9 milliards d'euros.

Pour la deuxième année consécutive **les investissements** ont augmenté, progressant de 7,6 % en 2020 par rapport à 2019. Les investissements atteignent ainsi 2,3 milliards d'euros en 2020. Au premier semestre de 2021, les investissements ont poursuivi leur mouvement haussier et ont affiché une progression de 24,0 % par rapport au premier semestre de 2020, atteignant ainsi 1,2 milliard d'euros.

L'emploi a poursuivi sa tendance haussière en 2020 et a atteint son meilleur résultat de la période d'observation, atteignant 95.140 postes de travail contre 93.680 postes de travail en 2019. Au premier trimestre de 2021, l'emploi a confirmé son mouvement haussier avec une croissance de 2 % par rapport au premier trimestre de 2020, comptabilisant 96.548 postes de travail.

La masse salariale s'est à nouveau orientée à la hausse en 2020 (+2,4 % par rapport à 2019), poursuivant sa tendance haussière sur l'ensemble de la période d'observation et atteignant donc son meilleur résultat avec un peu plus de 5,4 milliards d'euros. Par ailleurs, la masse salariale a continué de croître au cours du premier trimestre de 2021 (+3,0 % par rapport au premier trimestre de 2020), où elle se chiffre à près de 1,4 milliard d'euros.

Le nombre d'employeurs s'est accru, passant de 1.026 employeurs en 2019 à 1.037 employeurs en 2020. Il s'agit du nombre d'employeurs le plus élevé enregistré sur la période d'observation. Au premier trimestre de 2021, le secteur enregistre toujours 1.043 employeurs, soit 16 employeurs supplémentaire par rapport au premier trimestre de 2020.

L'industrie de la chimie a enregistré 11 **faillites** en 2020, soit trois faillites de moins par rapport à 2019. Rappelons que plusieurs moratoires ont été mis en place par le gouvernement afin d'empêcher les entreprises saines avant la pandémie de Covid-19 de mettre la clef sous la porte en raison de circonstances exceptionnelles. Au cours du premier semestre de 2021, l'industrie de la chimie, dans son ensemble, n'a enregistré que quatre faillites, ce qui constitue une amélioration par rapport au premier semestre de 2020, où dix faillites avaient déjà été comptabilisées.

Le nombre d'emplois perdus à la suite des faillites a explosé en 2020, où 195 emplois ont été perdus contre 105 emplois perdus en 2019, ce qui constitue la plus importante perte d'emplois à la suite de faillites sur la période d'observation. À l'instar des faillites, seulement neuf emplois ont été perdus à la suite des quatre faillites enregistrées au premier semestre de 2021.

En 2020, 162 **entreprises ont été créées**, soit 18 créations d'entreprises de plus par rapport à 2019. Il s'agit du plus grand nombre d'entreprises créées sur la période d'analyse. A contrario, les radiations d'entreprises se sont réduites, passant de 93 entreprises radiées en 2019 à 80 entreprises radiées en 2020. Le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées, la dynamique entrepreneuriale est donc positive en 2020, comme ce fut le cas sur toute la période d'observation. Le secteur comptabilise au total 2.132 assujettis à la TVA en 2020, soit 64 assujettis de plus par rapport à 2019. Il s'agit d'ailleurs du nombre le plus élevé d'assujettis sur la période d'observation.

Les exportations de l'industrie de la chimie dans son ensemble (C20-C22) se sont légèrement réduites en 2020 (-0,1 %, en glissement annuel), soit la première baisse de la période d'observation, atteignant ainsi un peu plus de 133,2 milliards d'euros. Notons encore que ces produits sont exportés à 63,9 % vers les autres pays de l'Union européenne (Royaume-Uni compris). Au cours du premier semestre de 2021, les exportations sont reparties à la hausse (+14,3 % par rapport au premier semestre de 2020) et atteignent un peu plus de 80,2 milliards d'euros. En 2020, les principaux débouchés à l'exportation pour ces biens sont :

- l'Allemagne (23,57 milliards d'euros),
- les États-Unis (17,64 milliards d'euros),
- la France (13,15 milliards d'euros),
- les Pays-Bas (10,67 milliards d'euros),
- l'Italie (10,05 milliards d'euros).

Les exportations destinées à ces cinq pays représentent ensemble plus de la moitié (56,4 %) des exportations belges de ces biens en 2020. Si les exportations belges ont connu un recul vers cinq des pays du top 10, elles ont néanmoins augmenté vers la Suisse (+36,9 %), la Chine (+29,0 %), les États-Unis (+20,1 %), l'Italie (+8,0 %) et l'Espagne (+5,7 %).

À l'instar des exportations, **les importations** ont également connu une diminution en 2020 (-2,2 % par rapport à 2019), atteignant près de 105,5 milliards d'euros de biens importés pour l'ensemble de l'industrie de la chimie. La Belgique se fournit pour ces produits principalement auprès de l'Union européenne (Royaume-Uni compris) qui représente 67,1 % des importations totales belges du secteur en 2020. Au cours du premier semestre de 2021, les importations sont reparties à la hausse (+5,6 % par rapport au premier semestre de 2020), où elles atteignent un peu plus de 58,3 milliards d'euros. En 2020, les principaux partenaires à l'importation de ce secteur sont :

- l'Irlande (16,5 milliards d'euros),
- l'Allemagne (12,7 milliards d'euros),
- les Pays-Bas (11,9 milliards d'euros),
- les États-Unis (11,8 milliards d'euros),
- la France (9,4 milliards d'euros).

Les importations belges provenant de ces cinq pays représentent d'ailleurs plus de la moitié (59,4 %) des importations totales belges pour l'ensemble de l'industrie de la chimie (C20-C22). Par ailleurs, notons encore que la plupart des importations provenant des dix principaux fournisseurs ont marqué un recul en 2020, où le plus marqué concerne les importations provenant des États-Unis (-19,1 %).

La balance commerciale est excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation, indiquant des exportations supérieures aux importations. En 2020, l'excédent commercial s'est amplifié sous l'effet d'un amoindrissement plus marqué des importations et a atteint 27,7 milliards d'euros. Au cours du premier semestre de 2021, l'excédent s'est aussi accru par rapport à la même période de 2020, et se chiffre à plus de 21,9 milliards d'euros.

En conclusion, l'ensemble de l'industrie de la chimie (C20-C22) a connu une année 2020 plutôt positive. Hormis la diminution du chiffre d'affaires pour la deuxième année consécutive, l'augmentation des emplois perdus à la suite des faillites pour la troisième année consécutive et la légère diminution des exportations, tous les autres indicateurs ont évolué favorablement. En effet, la production, les investissements et les indicateurs relatifs à l'emploi (emploi, la masse salariale, le nombre d'employeurs) ont progressé en 2020. Par ailleurs, le dynamisme entrepreneurial est au vert avec l'augmentation des créations d'entreprise, l'augmentation du nombre d'entreprises assujetties et la diminution de radiations d'entreprise ainsi que celle des faillites. Enfin, les importations s'étant réduites davantage que les exportations, l'excédent commercial s'est accru en 2020. Au premier semestre de 2021, tous les indicateurs s'inscrivent dans une évolution favorable.

Industrie chimique (C20)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique (C20) comprend la transformation de matières premières organiques et inorganiques par un procédé chimique et la formulation de produits. Elle distingue, d'une part, la production de produits chimiques de base, qui en constitue le premier groupe, et d'autre part, la fabrication de produits intermédiaires et finals par transformation de produits chimiques de base, qui est couverte par les autres groupes.

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)

	C20	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	35.434,8	39.150,7	37.591,0	36.302,9	32.456,2	16.545,7	19.646,0
			10,5%	-4,0%	-3,4%	-10,6%		18,7%
	Investissements (TVA)	1.243,3	1.409,6	1.268,1	1.267,4	1.427,5	609,2	744,6
			13,4%	-10,0%	-0,1%	12,6%		22,2%
	Indice de production	99,5	104,8	105,7	100,8	99,9	100,6	107,9
Indice des prix à la production			5,3%	0,9%	-4,6%	-0,9%		7,3%
		108,9	116,4	122,9	118,2	107,7	107,8	124,7
			6,9%	5,6%	-3,8%	-8,9%		15,7%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
Emploi	Emploi	40.185	40.566	40.995	41.330	41.523	41.529	41.740
			0,9%	1,1%	0,8%	0,5%		0,5%
	Masse salariale	2.194,8	2.280,6	2.355,8	2.435,4	2.447,1	582,6	583,8
			3,9%	3,3%	3,4%	0,5%		0,2%
Nombre d'employeurs		436	433	438	440	445	443	448
			-0,6%	1,0%	0,6%	1,0%		1,1%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	59	69	68	85	90	n.a.	n.a.
			16,9%	-1,4%	25,0%	5,9%		
	Radiations	27	37	42	43	42	n.a.	n.a.
			37,0%	13,5%	2,4%	-2,3%		
	Assujettis	832	847	877	917	951	n.a.	n.a.
			1,8%	3,5%	4,6%	3,7%		
	Faillites	6	9	7	5	5	5	0
Emplois perdus à la suite des faillites			50,0%	-22,2%	-28,6%	0,0%		-100,0%
		4	18	32	83	189	189	0
			350,0%	77,8%	159,4%	127,7%		-100,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	65.540,0	68.705,1	75.431,7	69.951,5	63.611,8	33.429,1	37.162,1
			4,8%	9,8%	-7,3%	-9,1%		11,2%
	Exportations intra-UE	49.250,2	52.539,8	59.570,6	54.473,0	48.280,3	25.464,4	27.538,7
			6,7%	13,4%	-8,6%	-11,4%		8,1%
	Exportations extra-UE	16.289,7	16.165,3	15.861,1	15.478,5	15.331,4	7.964,7	9.623,5
			-0,8%	-1,9%	-2,4%	-0,9%		20,8%
	Importations totales	49.666,0	52.006,5	58.369,6	53.184,5	47.022,9	24.904,3	28.961,2
			4,7%	12,2%	-8,9%	-11,6%		16,3%
	Importations intra-UE	31.488,4	33.439,1	38.301,6	34.247,4	30.581,9	15.383,0	18.127,2
			6,2%	14,5%	-10,6%	-10,7%		17,8%
Importations extra-UE		18.177,5	18.567,5	20.067,9	18.937,2	16.441,0	9.521,3	10.834,0
			2,1%	8,1%	-5,6%	-13,2%		13,8%
Balance commerciale		15.874,0	16.698,5	17.062,2	16.766,9	16.588,9	8.524,8	8.200,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** de l'industrie chimique (C20) a diminué de 10,6 % en 2020 par rapport à l'année précédente, soit la troisième diminution annuelle consécutive. Au premier semestre de 2021, elle présentait une croissance de 18,7 % en comparaison avec la même période de l'année précédente.

Les **investissements** ont connu une progression annuelle de 12,6 % en 2020 après une légère baisse de 0,1 % en 2019. Ils ont atteint 1,4 milliard d'euros en 2020, ce qui constitue par ailleurs le résultat annuel le plus élevé de la période d'observation. Au premier semestre 2021, ils ont augmenté de 22,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **production** de ce secteur a diminué de 0,9 % en 2020, tandis que les **prix à la production** ont baissé de 8,9 % en 2020. Au cours du premier semestre 2021, ils ont augmenté respectivement de 7,3 % et de 15,7 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Depuis 2016, l'**emploi** a augmenté chaque année dans l'industrie chimique (C20). En 2020, l'emploi a augmenté de 0,5 % par rapport à 2019, le secteur comptabilise 41.523 emplois. Au premier trimestre 2021, l'emploi a augmenté de 0,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **masse salariale** a augmenté chaque année depuis 2016. Elle a également connu en 2020 une hausse de 0,5 % sur base annuelle, pour atteindre 2,45 milliards d'euros. Au premier trimestre 2021, elle a augmenté de 0,2 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **nombre d'employeurs** a augmenté chaque année depuis 2017 et a également connu en 2020 une croissance de 1 % par rapport à l'année précédente, soit un total de 445 employeurs. Au premier trimestre 2021, il a augmenté de 1,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2020, l'industrie chimique (C20) a enregistré la **création** de 90 **entreprises**, soit cinq de plus qu'en 2019.

En revanche, 42 entreprises furent **radiées** en 2020 dans ce secteur, soit une de moins qu'en 2019. Le solde « créations/radiations » est par conséquent positif pour 2020.

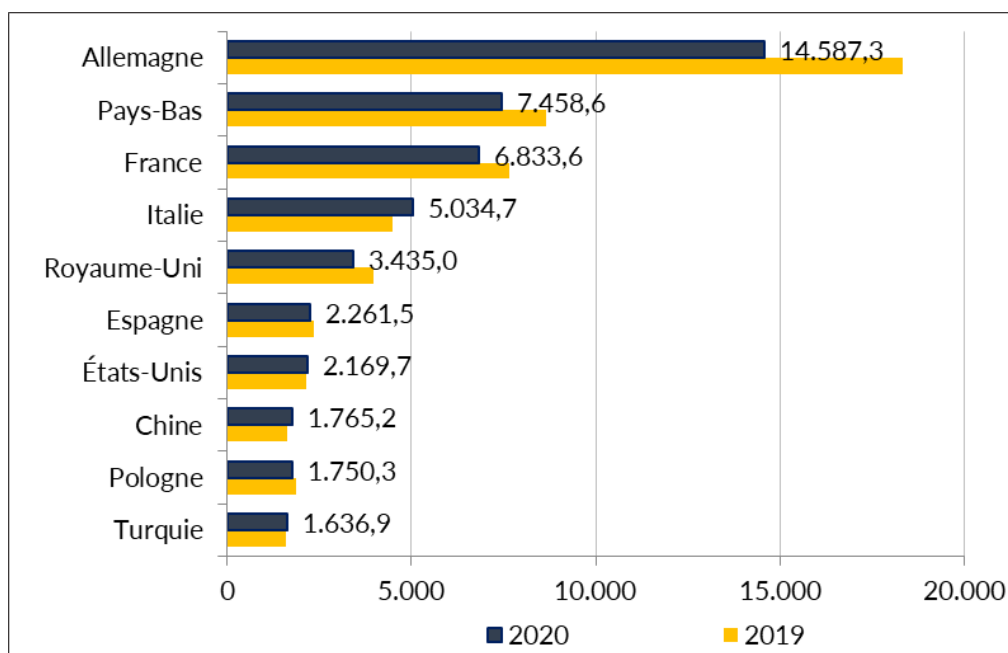
Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** dans ce secteur s'élevait à 951 en 2020, soit le nombre le plus élevé au cours de la période d'observation.

L'industrie chimique (C20) a enregistré cinq **faillites** en 2020. Ces dernières représentent une perte de 189 emplois en 2020. Ce nombre constitue une forte augmentation par rapport à l'année précédente : 83 emplois étaient perdus en 2019. Aucune faillite n'a été enregistrée au cours du premier semestre de 2021.

Enfin, tant les **exportations** que les **importations** ont diminué en 2020 par rapport à 2019, respectivement de 9,1 % et de 11,6 %. La **balance commerciale** s'est par conséquent détériorée mais elle présentait encore une solde positif de 16,6 milliards d'euros en 2020. Les exportations et les importations ont, en revanche, connu une croissance respectivement de 11,2 % et de 16,3 % au cours du premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année précédente.

En **conclusion**, l'industrie chimique a obtenu des résultats globalement négatifs mais aussi mitigés en 2020 avec, d'une part, une forte réduction de son chiffre d'affaires et de ventes et, d'autre part, une croissance de ses investissements et de ses indicateurs d'emploi. La première moitié de 2021 semble, cependant, présenter des signes de rétablissement du secteur.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

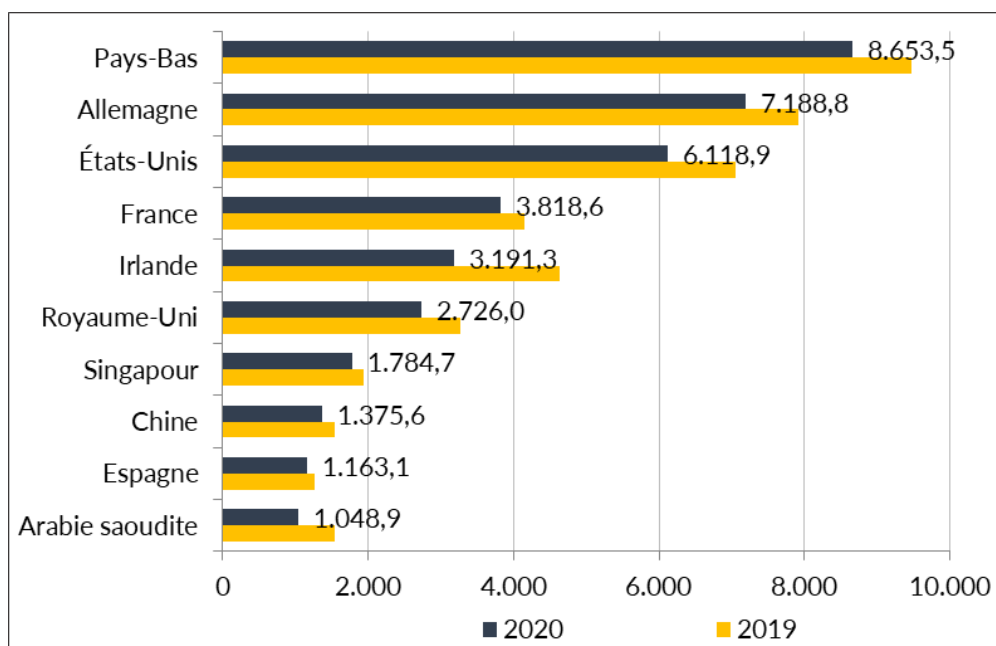
En **2020**, les pays contribuant le plus aux **exportations** de produits chimiques (C20) étaient :

- l'Allemagne (14,6 milliards d'euros),
- les Pays-Bas (7,5 milliards d'euros),
- la France (6,8 milliards d'euros).

Ces trois pays ont représenté ensemble près de la moitié (45,4 %) des exportations de produits chimiques de la Belgique, l'Allemagne en représentant à elle seule près d'un quart (22,9 %).

Par rapport à 2019, les plus fortes baisses ont été observées dans les exportations à destination de l'Allemagne (-20,5 %), des Pays-Bas (-13,9 %), du Royaume-Uni (-13,2 %) et de la France (-10,6 %). Les plus fortes hausses ont été observées pour les exportations à destination de l'Italie (+12,1 %) et de la Chine (+9,1 %).

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En 2020, les pays contribuant le plus aux **importations de produits chimiques (C20)** étaient :

- les Pays-Bas (8,7 milliards d'euros),
- l'Allemagne (7,2 milliards d'euros),
- les États-Unis (6,1 milliards d'euros),
- la France (3,8 milliards d'euros).

Les trois pays voisins représentaient donc ensemble 42 % des importations belges de produits chimiques.

Par rapport à 2019, les plus fortes baisses ont été observées pour les importations en provenance de l'Arabie saoudite (-31,7 %), l'Irlande (-31,1 %) et le Royaume-Uni (-16,7 %). Aucune augmentation des importations en provenance des pays du top 10 n'a été observée.

En **conclusion**, en ce qui concerne le commerce extérieur des produits chimiques (C20), on peut dire que dans l'ensemble les exportations et les importations ont diminué.

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) comprend la fabrication de gaz industriels, la fabrication de colorants et pigments, la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques ou organiques de base, la fabrication de produits azotés et d'engrais, la fabrication de matières plastiques de base et la fabrication de caoutchouc synthétique.

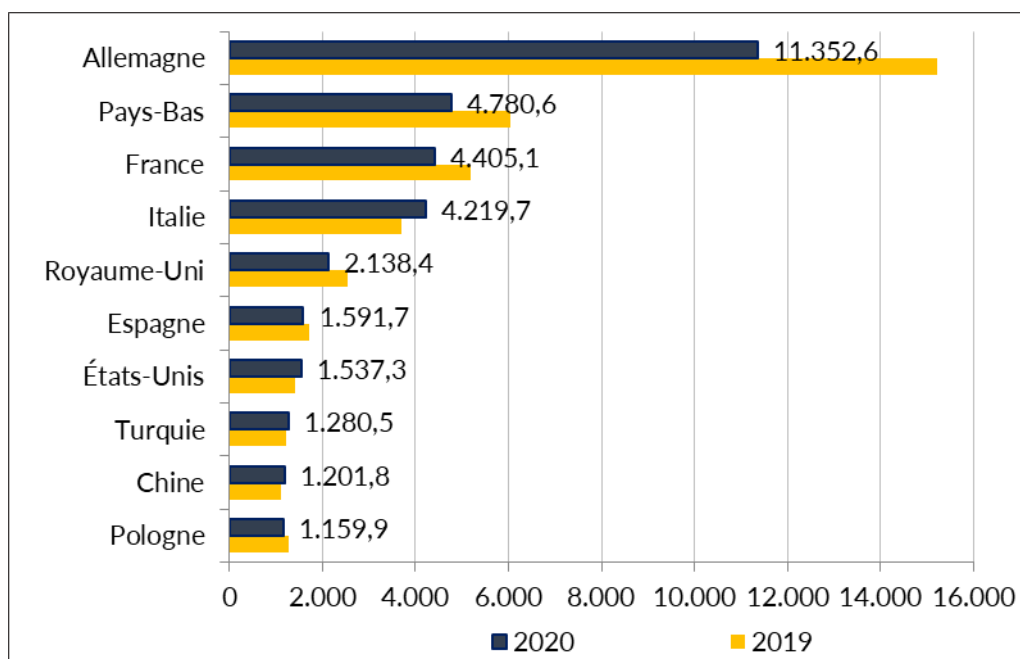
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

	C20.1	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	25.516,8	29.644,9	28.654,3	26.781,1	23.814,5	12.259,3	15.002,8
			16,2%	-3,3%	-6,5%	-11,1%		22,4%
	Investissements (TVA)	1.024,0	1.180,9	1.014,7	981,6	1.104,0	467,7	556,8
			15,3%	-14,1%	-3,3%	12,5%		19,1%
Indice de production		99,6	105,3	105,4	99,2	99,1	101,3	105,5
			5,7%	0,1%	-5,9%	0,0%		4,2%
	Indice des prix à la production	108,1	116,9	124,9	118,5	104,4	104,4	126,8
			8,2%	6,8%	-5,1%	-11,9%		21,4%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
Emploi	Emploi	24.734	24.915	25.253	25.680	25.991	25.853	26.271
			0,7%	1,4%	1,7%	1,2%		1,6%
	Masse salariale	1.471,9	1.524,6	1.589,3	1.654,9	1.661,4	396,8	403,8
Nombre d'employeurs			3,6%	4,2%	4,1%	0,4%		1,8%
		173	174	178	180	183	182	183
			0,6%	2,3%	0,8%	1,5%		0,5%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	7	18	16	16	13	n.a.	n.a.
			157,1%	-11,1%	0,0%	-18,8%		
	Radiations	7	10	11	9	8	n.a.	n.a.
			42,9%	10,0%	-18,2%	-11,1%		
	Assujettis	296	292	294	296	295	n.a.	n.a.
			-1,4%	0,7%	0,7%	-0,3%		
Faillites		2	3	1	1	2	2	0
			50,0%	-66,7%	0,0%	100,0%		-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	2	1	12	0	180	180	0
			-50,0%	1100,0%	-100,0%			-100,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	49.258,3	52.007,6	58.084,8	51.291,4	44.896,0	24.106,9	27.293,0
			5,6%	11,7%	-11,7%	-12,5%		13,2%
	Exportations intra-UE	37.812,1	40.708,3	46.903,4	40.717,8	34.437,6	18.614,1	20.491,4
			7,7%	15,2%	-13,2%	-15,4%		10,1%
	Exportations extra-UE	11.446,2	11.299,4	11.181,4	10.573,6	10.458,4	5.492,8	6.801,6
			-1,3%	-1,0%	-5,4%	-1,1%		23,8%
	Importations totales	38.308,3	39.973,6	45.556,2	39.875,6	33.044,8	18.059,1	21.351,7
			4,3%	14,0%	-12,5%	-17,1%		18,2%
	Importations intra-UE	22.431,8	23.801,8	28.306,6	23.849,6	19.411,4	10.028,2	12.336,5
			6,1%	18,9%	-15,7%	-18,6%		23,0%
	Importations extra-UE	15.876,5	16.171,8	17.249,6	16.026,0	13.633,4	8.031,0	9.015,3
			1,9%	6,7%	-7,1%	-14,9%		12,3%
	Balance commerciale	10.950,0	12.034,0	12.528,6	11.415,8	11.851,2	6.047,8	5.941,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

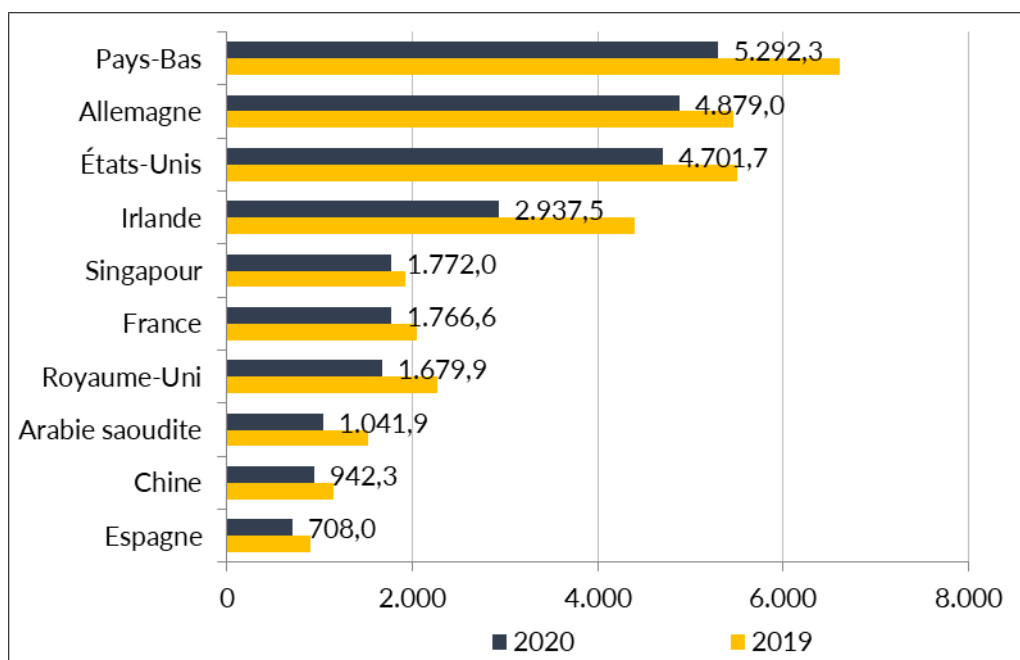
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) a reculé pour la troisième année consécutive en 2020, où il enregistre une diminution de 11,1 % par rapport à 2019 et se limite à 23,8 milliards d'euros. Il s'agit par ailleurs du plus faible résultat sur la période d'observation. Néanmoins, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires repart à la hausse : il affiche une progression de 22,4 % par rapport au premier semestre de 2020 et atteint 15 milliards d'euros.

Les **investissements** ont augmenté de 12,5 % en 2020 par rapport à 2019, après avoir reculé pendant deux années. Les investissements atteignent ainsi 1,1 milliard d'euros. Au premier semestre de 2021, les investissements poursuivent leur mouvement haussier et connaissent une progression de 19,1 % par rapport au premier semestre de 2020, se chiffrant ainsi à 556,8 millions d'euros.

La **production** s'est très légèrement repliée en 2020, affichant presque un statu quo, mais réalise ainsi son plus faible résultat sur la période d'analyse. Au cours du premier semestre de 2021, la production est toutefois repartie à la hausse, progressant de 4,2 % par rapport au premier semestre de 2020.

Les **prix à la production** se sont réduits pour la deuxième année consécutive. En 2020, ils ont diminué de 11,9 % par rapport à 2019. Il s'agit dès lors du meilleur résultat sur la période d'observation. Toutefois, au premier semestre de 2021, les prix à la production ont connu une hausse importante de 21,4 % par rapport au premier semestre de 2020.

L'**emploi** a poursuivi sa tendance haussière en 2020 et a atteint son meilleur résultat de la période d'observation, atteignant 25.991 postes de travail contre 25.680 postes de travail en 2019. Au premier trimestre de 2021, l'emploi a continué de croître (+1,6 % par rapport au premier trimestre de 2020) et s'est chiffré à 26.271 postes de travail.

La **masse salariale** s'est également orientée à la hausse en 2020 (+0,4 % par rapport à 2019), poursuivant sa tendance haussière sur l'ensemble de la période d'observation et atteignant donc son meilleur résultat avec près de 1,7 milliard d'euros. Par ailleurs, la masse salariale a continué de croître au cours du premier trimestre de 2021 (+1,8 % par rapport au premier trimestre de 2020), où elle se chiffre à 403,8 millions d'euros.

Le **nombre d'employeurs** s'est accru, passant de 180 employeurs en 2019 à 183 employeurs en 2020. Il s'agit du nombre d'employeurs le plus élevé enregistré sur la période d'observation. Au premier trimestre de 2021, le secteur enregistre toujours 183 employeurs, soit un employeur supplémentaire par rapport au premier trimestre de 2020.

Le secteur a enregistré deux **faillites** en 2020, soit une faillite supplémentaire par rapport à 2019. Rappelons que plusieurs moratoires ont été mis en place par le gouvernement afin d'empêcher les entreprises saines avant la pandémie de Covid-19 de mettre la clef sous la porte en raison de circonstances exceptionnelles. Au cours du premier semestre de 2021, aucune faillite n'est à déplorer, ce qui constitue une amélioration par rapport au premier semestre de 2020 où deux faillites avaient déjà été comptabilisées.

Le **nombre d'emplois perdus à la suite des faillites** a explosé en 2020 où 180 emplois ont été perdus, ce qui constitue la perte la plus grave sur la période d'observation. En 2019, aucun emploi n'avait été perdu à la suite de la faillite enregistrée. À l'instar des faillites, aucune perte d'emploi n'est à déplorer au premier semestre de 2021.

En 2020, 13 entreprises ont été créées. Il s'agit de trois **créations d'entreprises** en moins par rapport à 2019. Les **radiations d'entreprises** se sont également réduites, passant de neuf entreprises radiées en 2019 à huit entreprises radiées en 2020. Le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées, la dynamique entrepreneuriale est donc positive en 2020, comme ce fut le cas en 2017, 2018 et 2019. Le secteur comptabilise au total 295 **assujettis à la TVA** en 2020, soit un assujetti de moins par rapport à 2019.

Les **exportations** de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique se sont assez fortement réduites en 2020 (-12,5 %, en glissement annuel) après une première baisse déjà marquée en 2019 (-11,7 %). Les exportations de ces produits atteignent dès lors leur niveau le plus bas sur la période d'observation avec près de 44,9 milliards d'euros. Notons encore que ces produits sont exportés majoritairement

vers les autres pays de l'Union européenne, représentant 76,7 % des exportations belges de ces biens en 2020. Au cours du premier semestre de 2021, les exportations sont reparties à la hausse (+13,2 % par rapport au premier semestre de 2020) et atteignent 27,3 milliards d'euros. En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour ces biens sont :

- l'Allemagne (11,4 milliards d'euros),
- les Pays-Bas (4,8 milliards d'euros),
- la France (4,4 milliards d'euros),
- l'Italie (4,2 milliards d'euros).

Les exportations destinées à ces quatre pays représentent ensemble plus de la moitié (55,2 %) des exportations belges de ces biens en 2020. Alors que les exportations belges pour six des pays du top 10 ont connu un recul, les exportations vers l'Italie (+14,4 %), les États-Unis (+8,6 %), la Turquie (+4,2 %) et la Chine (+7,8 %) ont augmenté.

À l'instar des exportations, les **importations** ont également connu une diminution en 2020 (-17,1 % par rapport à 2019) après un premier recul observé en 2019 (-12,5 %). Les importations atteignent ainsi un niveau plancher en 2020, avec près de 33 milliards d'euros de biens importés pour ce secteur. La Belgique se fournit pour ces produits principalement auprès de l'Union européenne qui représente 58,7 % des importations totales belges du secteur en 2020. Au cours du premier semestre de 2021, les importations sont reparties à la hausse (+18,2 % par rapport au premier semestre de 2020), où elles atteignent 21,35 milliards d'euros. **Les principaux partenaires à l'importation** sont :

- les Pays-Bas (5,3 milliards d'euros),
- l'Allemagne (4,9 milliards d'euros),
- les États-Unis (4,7 milliards d'euros).

Les importations belges provenant de ces trois pays représentent d'ailleurs près de la moitié (45,2 %) des importations totales belges pour le secteur. Par ailleurs, notons encore que les importations provenant des dix principaux fournisseurs ont toutes enregistré un recul en 2020, où le plus marqué concerne les importations provenant d'Irlande (-33,1 %).

La **balance commerciale** est excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation, indiquant des exportations supérieures aux importations. En 2020, l'excédent commercial s'est amplifié sous l'effet d'un amoindrissement plus marqué des importations et a atteint 11,85 milliards d'euros. Au cours du premier semestre de 2021, l'excédent s'est toutefois réduit par rapport à la même période de 2020, et se chiffre à plus de 5,9 milliards d'euros.

En **conclusion**, la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) a connu une année 2020 relativement mitigée. D'une part, le chiffre d'affaires et les exportations se sont effondrées pour la deuxième année consécutive, les créations d'entreprise se sont réduites et les faillites se sont légèrement accrues mais les emplois perdus à la suite de ces faillites ont grimpé en flèche. D'autre part, les investissements se sont affichés à la hausse tandis que les prix à la production ont baissé, ce qui est favorable pour le secteur. De même, les indicateurs relatifs à l'emploi sont au vert, avec une hausse des postes de travail, de la masse salariale et du nombre d'employeurs. Enfin, les importations se sont plus fortement réduites, impliquant une augmentation de l'excédent commercial en 2020. En début d'année 2021, les indicateurs qui se sont effondrés en 2020 indiquent une reprise relativement marquée, que ce soit pour le chiffre d'affaires ou le commerce tandis que l'emploi continue de bien se porter.

Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) comprend la fabrication d'insecticides, de rodenticides, de fongicides, d'herbicides, d'acaricides, de molluscicides, de biocides, la fabrication d'inhibiteurs de germination, de régulateurs de croissance pour plantes, la fabrication de désinfectants à usage agricole ou autre et la fabrication d'autres produits agrochimiques n.c.a.

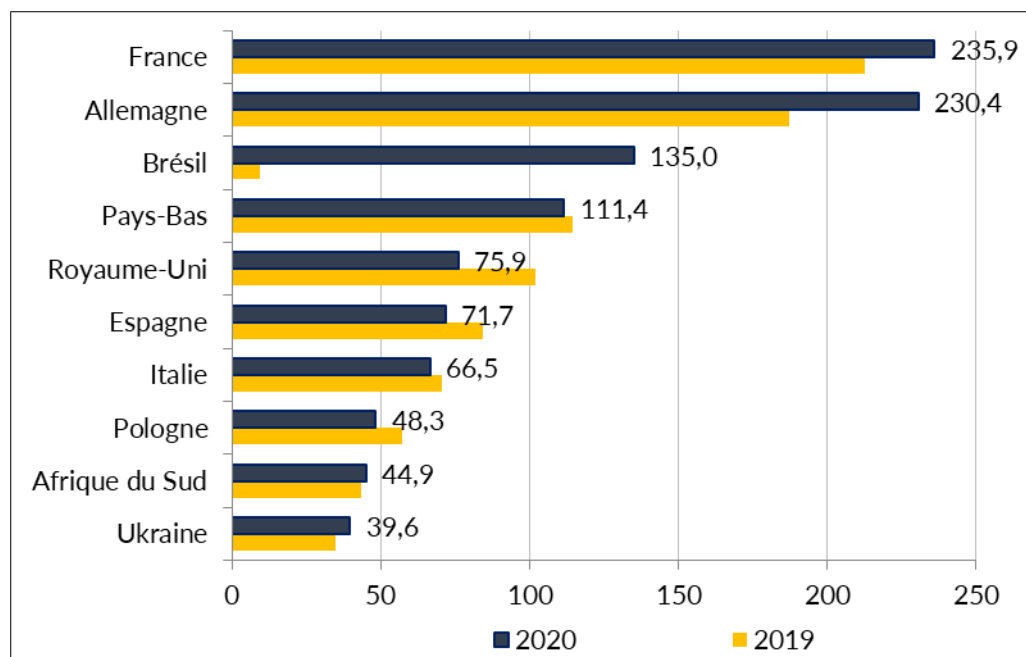
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

	C20.2	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	312,2	328,5	386,0	553,0	477,4	259,0	279,0
			5,2%	17,5%	43,3%	-13,7%		7,7%
	Investissements (TVA)	11,6	16,0	20,3	14,7	20,6	8,4	10,7
			38,0%	27,4%	-27,6%	40,0%		27,2%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Emploi	Indice des prix à la production	94,6	97,4	102,7	101,3	101,6	101,6	99,0
			3,0%	5,5%	-1,3%	0,3%		-2,5%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	1.168	1.169	1.150	1.149	1.142	1.146	1.140
			0,1%	-1,6%	-0,1%	-0,5%		-0,5%
Dynamique entrepreneuriale	Masse salariale	72,6	79,0	73,8	77,4	78,2	18,3	17,7
			8,8%	-6,5%	4,8%	1,0%		-2,9%
	Nombre d'employeurs	11	11	11	11	12	12	13
			-2,3%	2,3%	0,0%	11,4%		8,3%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	1	1	5	4	0	n.a.	n.a.
			0,0%	400,0%	-20,0%	-100,0%		
	Radiations	0	0	0	1	0	n.a.	n.a.
						-100,0%		
	Assujettis	18	19	25	26	26	n.a.	n.a.
			5,6%	31,6%	4,0%	0,0%		
	Faillites	0	0	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	1.645,3	1.794,9	1.522,3	1.474,0	1.607,3	900,1	878,2
			9,1%	-15,2%	-3,2%	9,0%		-2,4%
	Exportations intra-UE	1.118,6	1.213,8	1.100,9	1.081,9	1.066,6	611,6	603,2
			8,5%	-9,3%	-1,7%	-1,4%		-1,4%
	Exportations extra-UE	526,7	581,1	421,4	392,1	540,7	288,4	275,0
			10,3%	-27,5%	-7,0%	37,9%		-4,7%
	Importations totales	774,4	819,0	749,6	691,1	813,9	468,4	477,7
			5,8%	-8,5%	-7,8%	17,8%		2,0%
	Importations intra-UE	626,2	674,1	606,9	579,1	697,9	395,4	354,4
			7,7%	-10,0%	-4,6%	20,5%		-10,4%
	Importations extra-UE	148,2	144,9	142,8	112,0	116,0	73,0	123,3
			-2,2%	-1,5%	-21,6%	3,6%		68,9%
	Balance commerciale	870,8	975,9	772,6	782,9	793,4	431,7	400,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

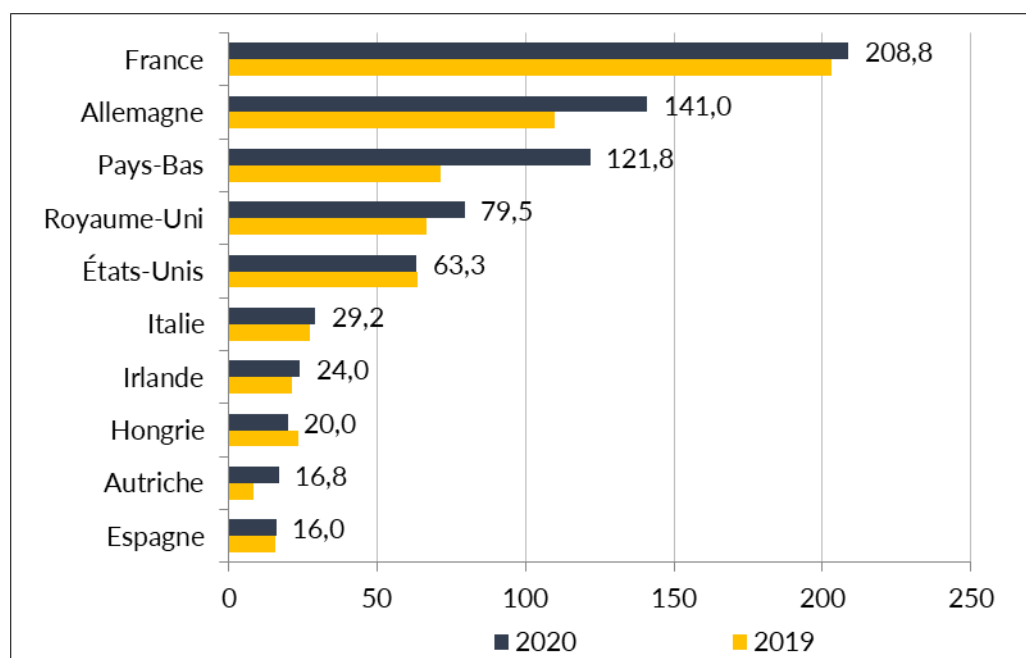
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Après trois hausses consécutives, le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) a reculé en 2020, où il enregistre une diminution de 13,7 % par rapport à 2019 et se limite à 477,4 millions d'euros. A contrario, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires est reparti à la hausse et affiche une progression de 7,7 % par rapport au premier semestre de 2020, atteignant 279,0 millions d'euros.

Les **investissements** ont augmenté de 40,0 % en 2020 par rapport à 2019, infirmant ainsi la baisse observée en 2019 en comparaison de l'année 2018. Les investissements atteignent ainsi 20,6 millions d'euros en 2020, soit le meilleur résultat de toute la période d'observation. Au premier semestre de 2021, les investissements ont poursuivi leur mouvement haussier et ont affiché une progression de 27,2 % par rapport au premier semestre de 2020, atteignant ainsi 10,7 millions d'euros.

Les **prix à la production** ont légèrement augmenté en 2020, de l'ordre de 0,3 % par rapport à 2019, infirmant ainsi la réduction observée au cours de l'année 2019. Cependant, au premier semestre de 2021, les prix à la production ont connu une baisse de 2,5 % par rapport au premier semestre de 2020.

L'**emploi** a poursuivi sa tendance baissière en 2020 et a atteint son niveau le plus bas de toute la période d'observation, atteignant 1.142 postes de travail contre 1.149 postes de travail un an auparavant (soit une diminution de 0,5 %). Au premier trimestre de 2021, l'emploi a confirmé son mouvement baissier avec une diminution de 0,5 % par rapport au premier trimestre de 2020, comptabilisant 1.140 postes de travail.

La **masse salariale** s'est à nouveau orientée à la hausse en 2020 (+1,0 % par rapport à 2019), confirmant la hausse amorcée en 2019 et atteignant 78,2 millions d'euros. Toutefois, la masse salariale s'est réduite au cours du premier trimestre de 2021 (-2,9 % par rapport au premier trimestre de 2020), où elle se chiffre à 17,7 millions d'euros.

Le **nombre d'employeurs** s'est légèrement accru, passant de 11 employeurs en 2019 à 12 employeurs en 2020. Il s'agit du nombre d'employeurs le plus élevé enregistré sur la période d'observation. Au premier trimestre de 2021, le secteur a confirmé le mouvement haussier et a comptabilisé 13 employeurs contre 12 employeurs à la même période de 2020 (soit un employeur de plus).

En 2020, aucune entreprise n'a été créée et ce, pour la première fois sur toute la période d'observation. Il s'agit de quatre **créations d'entreprises** de moins par rapport à 2019. A contrario, les **radiations d'entreprises** se sont réduites, passant d'une entreprise radiée en 2019 à aucune entreprise radiée en 2020. Si la dynamique entrepreneuriale est absente en 2020, faute d'entreprises créées et radiées, le secteur fut créateur net d'entreprises de 2016 à 2019. Le secteur comptabilise au total 26 **assujettis à la TVA** en 2020, soit le même nombre qu'en 2019. Il s'agit d'ailleurs du nombre le plus élevé d'assujettis enregistrés sur la période d'observation.

Le secteur de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) n'a enregistré aucune **faillite** tout le long de la période d'observation, et par conséquent aucun **perte d'emplois à la suite de faillites** sur l'ensemble de la période d'observation.

Les **exportations** du secteur de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2), se sont accrues en 2020 (+9,0 %, en glissement annuel), après deux baisses consécutives, atteignant un peu plus de 1,6 milliard d'euros. Notons encore que ces produits sont exportés à 66,4 % vers les autres pays de l'Union européenne (Royaume-Uni compris). Au cours du premier semestre de 2021, les exportations sont reparties à la baisse (-2,4 % par rapport au premier semestre de 2020) et atteignent un peu plus de 878,2 millions d'euros. En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour ces biens sont :

- la France (235,9 millions d'euros),
- l'Allemagne (230,4 millions d'euros),
- le Brésil (135,0 millions d'euros),
- les Pays-Bas (111,4 millions d'euros),
- le Royaume-Uni (75,9 millions d'euros).

Les exportations destinées à ces cinq pays représentent près de la moitié (49,0 %) des exportations belges de ces biens en 2020. Si les exportations belges vers la moitié des pays du top 10 ont connu

un recul, celles à destination du Brésil (passant de 9,4 millions d'euros à 135 millions d'euros), de l'Allemagne (+23,2 %), de l'Ukraine (+14,4 %), de la France (+11,0 %) et de l'Afrique du Sud (+3,3 %) ont néanmoins augmenté.

À l'instar des exportations, **les importations** ont également connu une augmentation en 2020 (+17,8 % par rapport à 2019) après deux baisses consécutives, atteignant 813,9 millions d'euros de biens importés par le secteur de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2). La Belgique se fournit pour ces produits principalement auprès de l'Union européenne (Royaume-Uni compris) qui représente 85,7 % des importations totales belges du secteur en 2020. Au cours du premier semestre de 2021, les importations sont reparties à la hausse (+2,0 % par rapport au premier semestre de 2020), où elles atteignent 477,7 millions d'euros. Les **principaux partenaires à l'importation** sont

- la France (208,8 millions d'euros),
- l'Allemagne (141,0 millions d'euros),
- les Pays-Bas (121,8 millions d'euros),
- le Royaume-Uni (79,5 millions d'euros) ,
- les États-Unis (63,3 millions d'euros).

Les importations belges provenant de ces cinq pays représentent d'ailleurs trois-quarts (75,6 %) des importations totales belges du secteur de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2). Par ailleurs, presque toutes les importations provenant des dix principaux fournisseurs ont marqué une hausse 2020, où les plus marquées concernent les importations provenant de l'Australie (+103,7 %) suivies de celles issues des Pays-Bas (+70,7 %). Seuls deux des dix principaux fournisseurs ont enregistré une baisse des importations belges de ce secteur qui leur sont adressées : les États-Unis (-0,2 %) et la Hongrie (-14,6 %).

La balance commerciale est excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation, indiquant des exportations supérieures aux importations. En 2020, l'excédent commercial s'est amplifié et a atteint 793,4 millions d'euros. Au cours du premier semestre de 2021, l'excédent s'est toutefois réduit par rapport à la même période de 2020, se chiffrant à 400,5 millions d'euros.

En conclusion, l'ensemble du secteur de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) a connu une année 2020 plutôt positive. En effet, hormis la diminution du chiffre d'affaires, la diminution de l'emploi et la non-crédation d'entreprises, tous les autres indicateurs ont évolué favorablement. En effet, les investissements et les deux autres indicateurs relatifs à l'emploi (la masse salariale, le nombre d'employeurs) se sont affichés à la hausse. Par ailleurs, le dynamisme entrepreneuriale est resté neutre n'enregistrant ni création ou radiation d'entreprises ni faillite ou perte d'emplois à la suite des faillites. Enfin, le commerce extérieur est au vert avec l'augmentation des exportations et des importations ainsi que l'amélioration du solde de la balance commerciale. Au premier semestre de 2021, on note toutefois une détérioration de l'emploi, de la masse salariale et des exportations, tandis que le chiffre d'affaires se redresse.

Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (20.3) comprend la fabrication de peintures, de vernis et d'émaux ; la fabrication de pigments, d'opacifiants et de couleurs préparés ; la fabrication de compositions vitrifiables, d'engobes et de préparations similaires ; la fabrication de mastics ; la fabrication d'enduits utilisés en peinture et d'autres enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie ; la fabrication de solvants et de diluants organiques composites ; la fabrication de décapants pour peintures et vernis, la fabrication d'encre d'imprimerie. Elle comprend également la fabrication de produits liquides pour la protection du bois et de préparations liquides hydrofuges à base de silicone. Elle ne comprend pas la fabrication de colorants et de pigments, (20.120) et la fabrication d'encre à écrire ou à dessiner (20.590).

Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (20.3)

	C20.3	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.010,4	2.034,0	2.127,2	2.191,4	2.030,7	1.017,8	1.050,3
			1,2%	4,6%	3,0%	-7,3%		3,2%
	Investissements (TVA)	51,1	41,5	40,2	51,9	41,5	18,8	21,0
			-18,8%	-3,2%	29,0%	-20,0%		11,9%
Indice de production		100,8	100,9	102,5	100,1	92,5	85,3	105,1
			0,2%	1,5%	-2,3%	-7,7%		23,3%
	Indice des prix à la production	133,5	136,3	143,1	148,0	150,4	150,4	154,3
			2,1%	5,0%	3,5%	1,6%		2,6%
Emploi		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	3.110	3.150	3.142	2.983	2.761	2.851	2.744
			1,3%	-0,2%	-5,1%	-7,4%		-3,8%
	Masse salariale	144,9	148,0	150,9	155,1	154,7	34,6	32,1
Dynamique entrepreneuriale			2,1%	2,0%	2,8%	-0,3%		-7,2%
	Nombre d'employeurs	72	71	70	67	66	66	67
			-0,7%	-1,8%	-3,6%	-1,9%		1,5%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	6	6	1	2	1	n.a.	n.a.
			0,0%	-83,3%	100,0%	-50,0%		
	Radiations	4	4	11	6	6	n.a.	n.a.
			0,0%	175,0%	-45,5%	0,0%		
	Assujettis	122	122	115	113	105	n.a.	n.a.
			0,0%	-5,7%	-1,7%	-7,1%		
Commerce extérieur (concept national)	Faillites	0	0	1	0	0	0	0
					-100,0%			
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	1.794,7	1.830,1	1.927,2	1.891,8	1.856,4	887,1	1.051,6
			2,0%	5,3%	-1,8%	-1,9%		18,5%
Commerce extérieur (concept national)	Exportations intra-UE	1.324,3	1.327,1	1.406,7	1.384,0	1.373,1	638,2	716,7
			0,2%	6,0%	-1,6%	-0,8%		12,3%
	Exportations extra-UE	470,3	503,1	520,5	507,8	483,3	248,9	334,9
			7,0%	3,5%	-2,4%	-4,8%		34,5%
	Importations totales	1.049,5	1.097,7	1.176,2	1.169,0	1.255,3	605,0	736,9
			4,6%	7,1%	-0,6%	7,4%		21,8%
Commerce extérieur (concept national)	Importations intra-UE	953,8	980,4	1.053,5	1.032,7	1.100,7	530,0	625,6
			2,8%	7,5%	-2,0%	6,6%		18,0%
	Importations extra-UE	95,7	117,3	122,6	136,3	154,6	75,0	111,3
			22,6%	4,5%	11,2%	13,4%		48,3%
	Balance commerciale	745,2	732,4	751,0	722,8	601,1	282,1	314,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** de la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) a diminué de 7,3 % en 2020 par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à 2 milliards d'euros. Au premier semestre 2021, il a augmenté de 3,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **investissements** ont également connu en 2020 une baisse de 20 % sur base annuelle après une forte augmentation de 29 % en 2019. En effet, en 2020, ils sont tombés à 41,5 millions d'euros. Au premier semestre 2021, ils ont augmenté de 11,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans ce secteur, la **production** a diminué de 7,7 % en 2020, tandis que les **prix à la production** ont augmenté de 1,6 % en 2020. Au cours du premier semestre 2021, ces derniers ont augmenté respectivement de 23,3 % et de 2,6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'**emploi** a diminué chaque année depuis 2017 dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3). En 2020, le nombre d'emplois a diminué de 7,4 % par rapport à 2019 et a comptabilisé 2.761 unités. Au premier trimestre 2021, il a diminué de 3,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2020, la **masse salariale** a diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 154,7 millions d'euros. Au premier trimestre 2021, elle a diminué de 7,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **nombre d'employeurs** a diminué chaque année depuis 2016 pour atteindre un total de 66 en 2020 contre 72 en 2016. Au premier trimestre de 2021, un employeur supplémentaire s'y est ajouté.

En 2020, une **entreprise** a été **créée** dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3), soit une de moins qu'en 2019. En revanche, six **entreprises** ont été **radiées** en 2020, soit autant qu'en 2019. Par conséquent, le solde des « créations-radiations » est négatif en 2020.

Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** dans ce secteur était de 105 en 2020, soit le nombre le plus faible de la période d'observation.

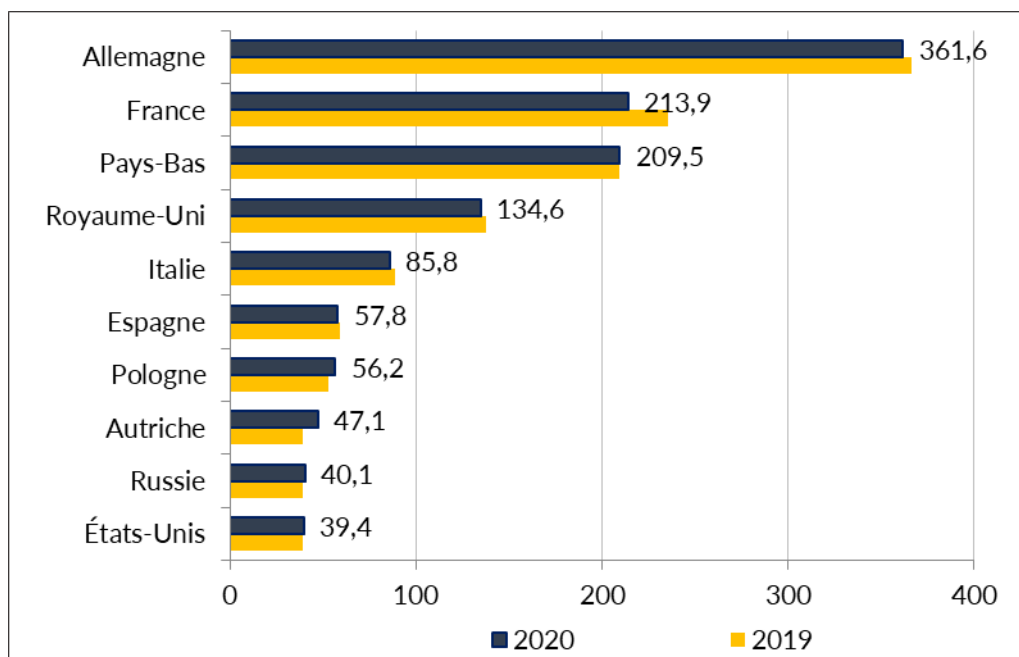
Il n'y a eu aucune **faillite** et aucune perte d'emploi dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) en 2020.

Enfin, en 2020, les **exportations** ont diminué de 1,9 % par rapport à 2019, mais les **importations** ont augmenté de 7,4 % par rapport à 2019. La **balance commerciale** s'est, par conséquent, dégradée, atteignant un excédent de 601,1 millions d'euros en 2020, contre 722,8 millions d'euros en 2019. Il s'agit également du solde le plus bas de la période d'observation. Au cours du premier semestre 2021, les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 18,5 % et 21,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Conclusion : la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) a connu un résultat globalement négatif en 2020 en raison de la baisse, entre autres, du chiffre d'affaires, des investissements, de l'emploi et du déficit de la balance commerciale. On observe une certaine reprise, au travers de l'évolution des indicateurs d'activité et du commerce mais pas encore pour ceux de l'emploi.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (20.3)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En **2020**, les pays contribuant le plus à l'exportation de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) étaient :

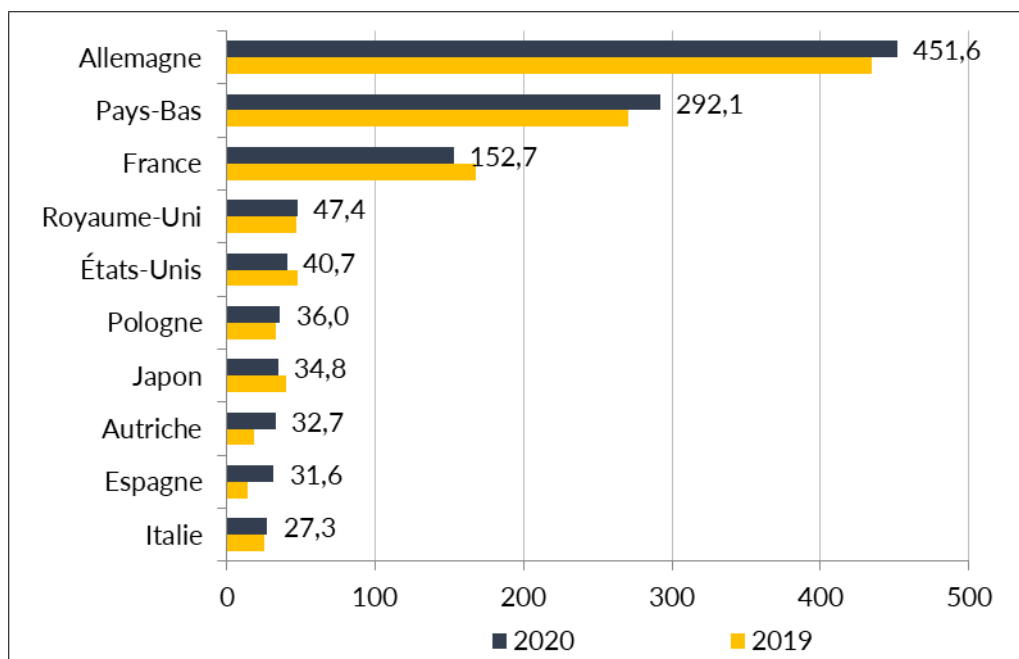
- l'Allemagne (361,6 millions d'euros),
- la France (213,9 millions d'euros),
- les Pays-Bas (209,5 millions d'euros).

Ces trois pays représentaient ensemble 42,3 % des exportations belges, l'Allemagne en représentant à elle seule près d'un cinquième (19,5 %).

Par rapport à 2019, la plus forte diminution du top 10 a été observée pour les exportations vers la France (-9 %) et la plus forte augmentation pour celles vers l'Autriche (+21,7 %).

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (20.3)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En 2020, les pays contribuant le plus à l'importation de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) étaient

- l'Allemagne (451,6 millions d'euros),
- les Pays-Bas (292,1 millions d'euros),
- la France (152,7 millions d'euros).

Ensemble, ces trois pays voisins ont représenté 71,9 % des importations belges de ces produits.

Par rapport à 2019, les plus fortes baisses ont été enregistrées par les importations en provenance des États-Unis (-15,2 %), du Japon (-13,1 %) et de la France (-9 %). De fortes augmentations ont été observées par les importations en provenance de l'Espagne (+123,5 %) et de l'Autriche (+77 %).

En conclusion, dans le commerce extérieur des peintures, des vernis, des encres et des mastics (C20.3), on constate que les exportations ont légèrement diminué tandis que les importations ont globalement augmenté.

Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) comprend la fabrication d'agents de surface organiques, la fabrication de papier, d'ouate, de feutre, etc. enduit ou recouvert de savon ou de détergent, la fabrication de glycérine, la fabrication de savon, la fabrication de préparations tensioactives (poudres pour lessives, sous formes solides ou liquides, et détergents ; préparations pour la vaisselle ; adoucissants pour textiles), mais également la fabrication de produits d'entretien et de nettoyage (préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux ; cires artificielles et cires préparées ; cirages et crèmes pour le cuir ; cires et encaustiques pour l'entretien du bois ; brillants pour les carrosseries, le verre et les métaux ; pâtes et poudres à récurer, y compris les articles en papier, ouate, feutre, etc. enduits ou recouverts de celles-ci) ainsi que la fabrication de parfums et de produits pour la toilette (parfums et eaux de toilette ; produits de beauté ou de maquillage ; préparations de protection solaire et pour le bronzage ; préparations pour manucures et pédicures ; shampooings, laques pour cheveux, préparations pour l'ondulation ou le défrisage des cheveux ; dentifrices et produits pour l'hygiène buccale, y compris les préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers ; préparations pour le rasage, y compris les préparations pour le pré-rasage et l'après-rasage ; désodorisants et sels pour le bain ; dépilatoires).

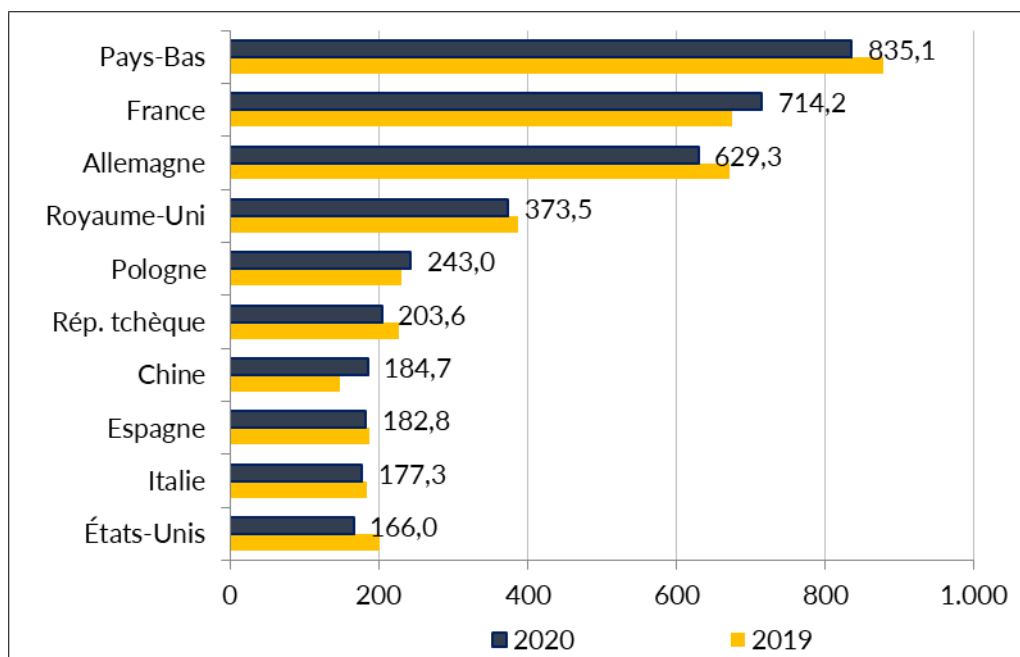
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

	C20.4	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.256,3	2.456,8	2.525,9	2.701,0	2.589,9	1.224,2	1.338,9
			8,9%	2,8%	6,9%	-4,1%		9,4%
	Investissements (TVA)	54,3	62,4	62,7	65,6	55,3	23,3	30,5
			15,0%	0,4%	4,7%	-15,8%		30,9%
Indice de production		101,2	108,8	111,8	111,0	115,6	115,5	118,0
			7,5%	2,7%	-0,7%	4,1%		2,2%
	Indice des prix à la production	107,4	107,1	107,3	107,8	108,4	108,6	106,8
			-0,3%	0,1%	0,5%	0,6%		-1,7%
Emploi		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	4.605	4.747	4.810	4.950	5.061	5.057	5.025
			3,1%	1,3%	2,9%	2,2%		-0,6%
	Masse salariale	170,8	183,7	187,3	194,9	195,7	45,9	46,8
Dynamique entrepreneuriale			7,5%	2,0%	4,0%	0,4%		1,8%
	Nombre d'employeurs	79	80	82	85	86	85	90
			0,6%	2,8%	3,7%	1,8%		5,9%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	36	39	36	51	64	n.a.	n.a.
			8,3%	-7,7%	41,7%	25,5%		
	Radiations	10	17	14	16	23	n.a.	n.a.
			70,0%	-17,6%	14,3%	43,8%		
	Assujettis	226	246	266	300	342	n.a.	n.a.
			8,8%	8,1%	12,8%	14,0%		
	Faillites	2	4	4	2	1	1	0
Commerce extérieur (concept national)			100,0%	0,0%	-50,0%	-50,0%		-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	9	3	1	0	0	0
			800,0%	-66,7%	-66,7%	-100,0%		
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	4.979,5	5.067,2	5.030,1	5.100,4	5.083,4	2.437,9	2.492,0
			1,8%	-0,7%	1,4%	-0,3%		2,2%
	Exportations intra-UE	3.432,9	3.714,4	3.812,2	3.876,0	3.798,7	1.805,7	1.755,2
Commerce extérieur (concept national)			8,2%	2,6%	1,7%	-2,0%		-2,8%
	Exportations extra-UE	1.546,5	1.352,8	1.217,9	1.224,4	1.284,7	632,2	736,8
			-12,5%	-10,0%	0,5%	4,9%		16,5%
	Importations totales	3.805,0	3.902,7	3.942,2	3.969,9	3.916,2	1.871,4	1.982,9
			2,6%	1,0%	0,7%	-1,4%		6,0%
	Importations intra-UE	3.174,8	3.339,1	3.312,3	3.276,5	3.306,5	1.557,7	1.503,9
			5,2%	-0,8%	-1,1%	0,9%		-3,5%
Commerce extérieur (concept national)	Importations extra-UE	630,1	563,6	630,0	693,3	609,7	313,7	479,0
			-10,6%	11,8%	10,1%	-12,1%		52,7%
	Balance commerciale	1.174,5	1.164,4	1.087,9	1.130,6	1.167,1	566,5	509,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

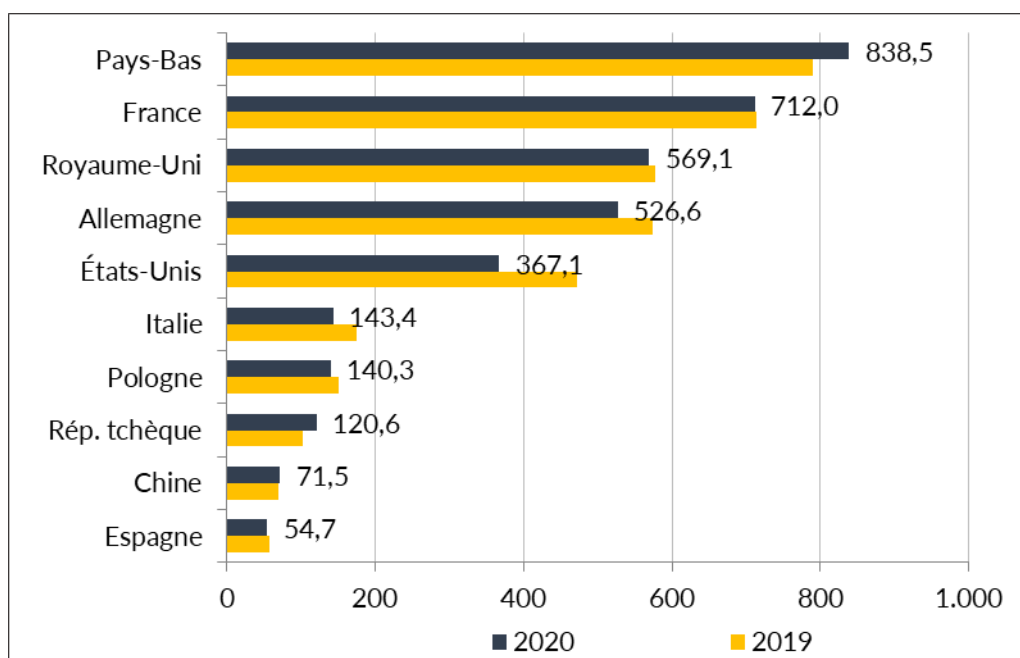
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) s'est replié de 4,1 % en 2020, mettant ainsi fin à sa tendance haussière observée sur la période d'analyse, et s'est limité à près de 2,6 milliards d'euros. Au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires repart néanmoins à la hausse (+9,4 % par rapport au premier semestre de 2020), où il dépasse déjà 1,3 milliard d'euros.

Après avoir atteint un pic à 65,6 millions d'euros en 2019, les **investissements** ont également connu un recul de l'ordre de 15,8 % en 2020 et se sont ainsi chiffrés à 55,3 millions d'euros. La reprise des investissements s'opère déjà au premier semestre de 2021, ceux-ci se portant à la hausse à hauteur de 30,9 % par rapport à la même période de 2020 et atteignant 30,5 millions d'euros.

À l'exception d'un léger recul observé en 2019 (-0,7 %), la **production** de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette connaît une tendance haussière sur la période d'analyse et a atteint son meilleur résultat en 2020, où elle a progressé de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Au premier semestre de 2021, la production poursuit son mouvement haussier et affiche une augmentation de 2,2 % par rapport au premier semestre de 2020.

Les **prix à la production** ont continué de croître légèrement en 2020 (+0,6 % par rapport à 2019), et ce pour la troisième année consécutive, atteignant leur résultat le plus élevé de la période d'observation. En revanche, les prix à la production ont baissé de 1,7 % au cours du premier semestre de 2021 par rapport au premier semestre de 2020.

L'**emploi** se porte relativement bien et voit son nombre de postes de travail augmenter de 2,2 % en 2020, poursuivant sa tendance haussière et atteignant son meilleur résultat de la période d'analyse avec 5.061 postes de travail. L'emploi se réduit néanmoins quelque peu au cours du premier trimestre de 2021 (-0,6 % par rapport au premier trimestre de 2020), où le secteur comptabilise 5.025 postes de travail.

La **masse salariale** suit également un mouvement haussier sur la période d'analyse et atteint son plus haut résultat en 2020 avec 195,7 millions d'euros, après avoir progressé de 0,4 % par rapport à 2019. Par ailleurs, la masse salariale continue de croître au premier trimestre de 2021 (+1,8 % par rapport au premier trimestre de 2020).

Le **nombre d'employeurs** s'est accru d'une unité en 2020, poursuivant ainsi la tendance haussière observée depuis 2016 et atteignant son meilleur résultat avec 86 employeurs présents dans le secteur. Au cours du premier trimestre de 2021, le secteur dénombrait 90 employeurs, soit une progression de 5,9 % par rapport au premier trimestre de 2020, ou encore cinq employeurs supplémentaires.

Le secteur a enregistré une **faillite** d'entreprise en 2020, soit une faillite de moins qu'en 2019. De plus, aucune **perte d'emploi à la suite de faillite** n'est à déplorer en 2020, tandis qu'un emploi avait été perdu à cause des faillites enregistrées en 2019. Rappelons que cette situation peut être due aux différents moratoires mis en place par le gouvernement belge pour limiter le nombre d'entreprises citées en faillite à la suite de la pandémie de Covid-19. Au cours du premier semestre de 2021, aucune entreprise n'a été déclarée en faillite, et par conséquent, aucune perte d'emploi n'est à déplorer.

En 2020, le secteur a enregistré la **création** de 64 nouvelles entreprises, soit 13 entreprises créées supplémentaires par rapport à 2019, ce qui constitue également son meilleur résultat sur la période d'observation. Les **radiations d'entreprises** s'affichent également à la hausse en 2020, où le secteur compte 23 entreprises radiées. La dynamique entrepreneuriale demeure positive en 2020, comme sur le reste de la période d'analyse, le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées. Le secteur compte 342 **entreprises assujetties à la TVA** en 2020, soit le résultat le plus élevé sur l'ensemble de la période d'observation. Le nombre d'assujettis s'est en effet accru de 14 % par rapport à 2019, soit 42 assujettissements supplémentaires.

Les **exportations** de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) ont reculé de 0,3 % en 2020, après avoir atteint un pic en 2019, pour se chiffrer à près de 5,1 milliards d'euros. Si les exportations destinées au marché intra-européen ont baissé de 2 % en 2020, celles destinées au marché extra-européen se sont néanmoins accrues de 4,9 % par rapport à 2019. Les exportations vers le marché intra-européen représentent par contre la majeure partie des exportations belges pour ces produits, comptant pour 74,7 % en 2020, tandis que le marché extra-européen ne représente qu'un quart (25,3 %) des exportations belges. Pendant le premier

semestre de 2021, les exportations sont reparties à la hausse (+2,2 % par rapport au premier semestre de 2020), tirées par la progression des exportations extra-européennes (+16,5 %, en glissement annuel) tandis que les exportations intra-européennes ont continué de reculer (-2,8 %, en glissement annuel). En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** sont :

- les Pays-Bas (835,1 millions d'euros),
- la France (714,2 millions d'euros),
- l'Allemagne (629,3 millions d'euros),

Le Royaume-Uni (373,5 millions d'euros) constitue le quatrième partenaire à l'exportation pour les exportations belges de ce secteur. Les exportations belges destinées à ces quatre pays comptent d'ailleurs pour plus de la moitié (50,2 %) des exportations de ces produits en 2020. Si les exportations se sont accrues vers la France (+5,9 %), la Pologne (+5,6 %) et la Chine (+25,2 %) en 2020, elles se sont en revanche réduites vers les sept autres partenaires du top 10.

Les **importations** de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) ont reculé de 1,4 % en 2020 alors qu'elles suivaient une tendance haussière jusqu'en 2019. Elles se sont ainsi limitées à près de 3,9 milliards d'euros en 2020. Si les importations intra-européennes se sont légèrement accrues (+0,9 % par rapport à 2019), c'est la diminution des importations extra-européennes (-12,1 % par rapport à 2019) qui a tiré l'ensemble des importations vers le bas. Les importations extra-européennes ne représentent pourtant qu'une faible part (15,6 %) des importations totales de ces biens, la grande majorité provenant du marché intra-européen (84,4 %) en 2020. Au premier semestre de 2021, les importations de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilettes sont reparties à la hausse (+6 % par rapport au premier semestre de 2020). Alors que les importations intra-européennes se sont réduites au premier semestre (-3,5 %), les importations extra-européennes se sont par contre fortement accrues (+52,7 %). En 2020, les **principaux partenaires à l'importation** sont :

- les Pays-Bas (838,5 millions d'euros),
- la France (712 millions d'euros),
- le Royaume-Uni (569,1 millions d'euros),
- l'Allemagne (526,6 millions d'euros).

Les importations belges provenant de ces quatre pays comptent d'ailleurs pour plus de deux tiers (67,8 %) des importations belges de ces biens. Hormis les importations provenant des Pays-Bas, de la République tchèque et de la Chine qui s'affichent à la hausse, les importations provenant des autres pays du top 10 ont par contre reculé en 2020.

Le **solde de la balance commerciale** est excédentaire et relativement stable sur l'ensemble de la période d'observation. En 2020, il s'est légèrement accru et affiche un solde de près de 1,2 milliard d'euros, à la suite d'une réduction plus importante des importations que des exportations. Au cours du premier semestre de 2021, le solde s'est toutefois quelque peu détérioré tout en restant positif.

En **conclusion**, la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) a connu une année 2020 défavorable du point de vue des indicateurs d'activités et de commerce mais favorable au niveau de l'emploi et de l'entrepreneuriat. En effet, le chiffre d'affaires et les investissements ont reculé tandis que les prix à la production se sont accrues. Les exportations et les importations ont également baissé. Néanmoins, la production s'est accrue et a atteint son meilleur résultat, de même que pour l'emploi, la masse salariale et le nombre d'employeurs. Les créations d'entreprises se sont également accrues, de même que le nombre d'entreprises assujetties à la TVA. Malgré une hausse des radiations d'entreprise, la dynamique entrepreneuriale reste positive. Le nombre de faillites a baissé et aucun emploi n'a été perdu en conséquence de faillites. Enfin, le solde de la balance commerciale s'est amélioré. En début d'année 2021, les indicateurs d'activités évoluent tous favorablement. Le commerce extérieur retrouve son dynamisme, bien que le solde de la balance commerciale s'amenuise. Les postes de travail se réduisent légèrement tandis que le nombre d'employeurs continue de croître.

Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) comprend la fabrication d'explosifs et d'articles de pyrotechnie, de colles, d'huiles essentielles et de produits chimiques non classés ailleurs, comme les produits chimiques pour la photographie (y compris les films photographiques et les papiers sensibilisés), les réactifs composés de diagnostic, la fabrication d'encre à écrire et à dessiner, etc.

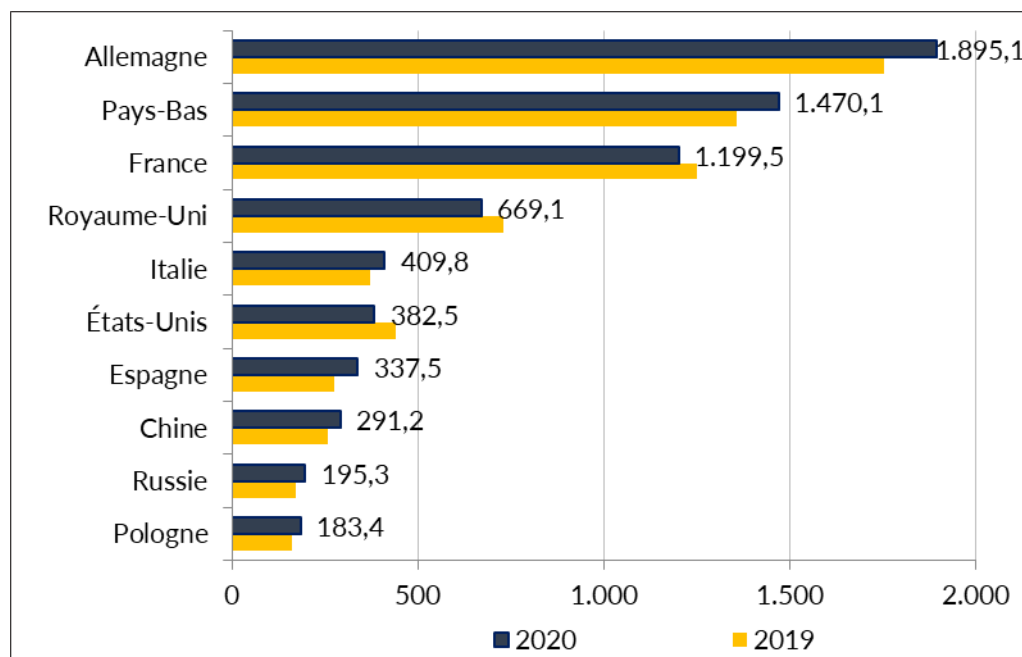
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

	C20.5	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.574,3	4.262,9	3.542,2	3.946,1	3.401,7	1.718,7	1.874,5
			-6,8%	-16,9%	11,4%	-13,8%		9,1%
	Investissements (TVA)	93,5	93,1	116,1	149,5	204,3	90,5	124,1
			-0,4%	24,8%	28,7%	36,7%		37,2%
Indice de production		96,7	102,6	107,6	107,3	102,0	97,9	119,0
			6,1%	4,9%	-0,3%	-5,0%		21,5%
	Indice des prix à la production	119,0	121,1	120,4	118,0	118,9	120,6	116,4
			1,8%	-0,6%	-2,0%	0,7%		-3,5%
Emploi		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	6.237	6.251	6.316	6.269	6.307	6.356	6.289
			0,2%	1,0%	-0,7%	0,6%		-1,1%
	Masse salariale	322,9	333,3	343,3	343,2	348,4	84,8	81,0
Dynamique entrepreneuriale			3,2%	3,0%	-0,1%	1,5%		-4,5%
	Nombre d'employeurs	95	92	91	92	92	93	90
			-3,9%	-0,8%	1,1%	0,5%		-3,2%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	7	3	10	9	11	n.a.	n.a.
			-57,1%	233,3%	-10,0%	22,2%		
	Radiations	2	4	6	8	5	n.a.	n.a.
			100,0%	50,0%	33,3%	-37,5%		
	Assujettis	150	149	155	161	162	n.a.	n.a.
			-0,7%	4,0%	3,9%	0,6%		
Commerce extérieur (concept national)	Faillites	2	2	1	1	2	2	0
			0,0%	-50,0%	0,0%	100,0%		-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	8	17	0	9	9	0
			700,0%	112,5%	-100,0%			-100,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	6.834,8	7.037,1	7.889,9	9.212,9	9.331,4	4.653,2	4.945,7
Commerce extérieur (concept national)			3,0%	12,1%	16,8%	1,3%		6,3%
	Exportations intra-UE	4.796,3	4.845,2	5.635,3	6.708,8	7.015,1	3.486,3	3.623,3
			1,0%	16,3%	19,0%	4,6%		3,9%
	Exportations extra-UE	2.038,5	2.191,9	2.254,5	2.504,1	2.316,4	1.166,8	1.322,4
			7,5%	2,9%	11,1%	-7,5%		13,3%
	Importations totales	4.877,9	5.345,2	6.181,7	6.800,4	7.440,8	3.586,1	4.086,1
Commerce extérieur (concept national)			9,6%	15,6%	10,0%	9,4%		13,9%
	Importations intra-UE	3.859,2	4.169,7	4.675,0	5.222,4	5.814,2	2.732,2	3.152,7
			8,0%	12,1%	11,7%	11,3%		15,4%
	Importations extra-UE	1.018,7	1.175,6	1.506,6	1.578,0	1.626,7	854,0	933,4
			15,4%	28,2%	4,7%	3,1%		9,3%
	Balance commerciale	1.956,9	1.691,9	1.708,2	2.412,5	1.890,6	1.067,0	859,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

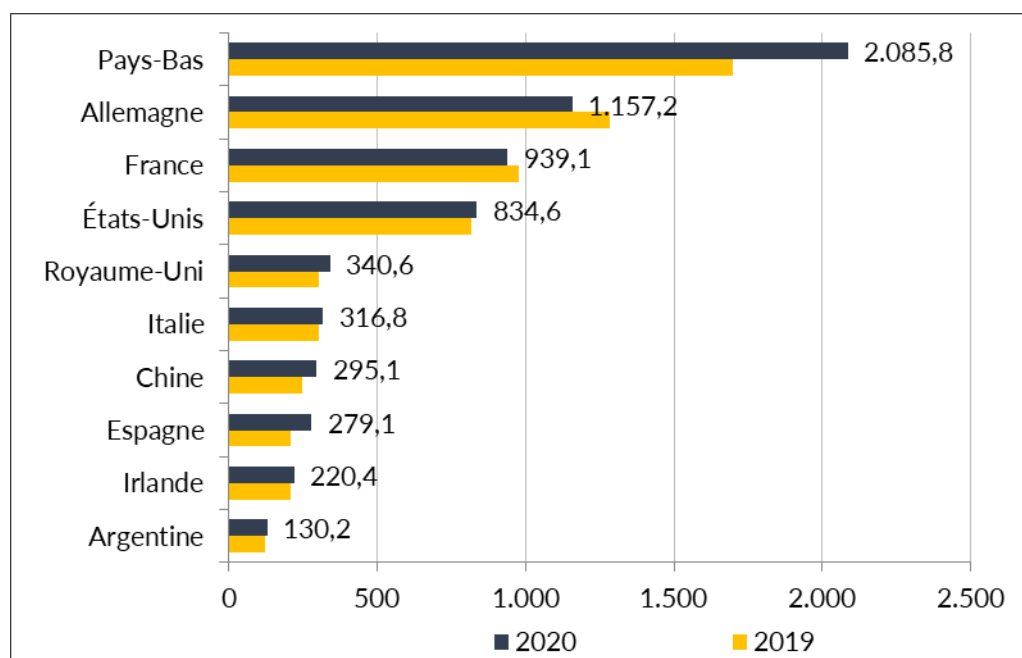
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) suit une trajectoire globalement baissière sur la période d'observation à l'exception d'une hausse enregistrée en 2019. En 2020, le chiffre d'affaires a chuté de 13,8 % par rapport à 2019 et s'est limité à 3,4 milliards d'euros, soit le résultat le plus faible sur la période sous-revue. Au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires affiche une progression de 9,1 % par rapport au premier semestre de 2020 et atteint près de 1,9 milliard d'euros.

Les **investissements** suivent une tendance globalement haussière à l'exception d'un léger recul observé en 2017. Ainsi, en 2020, ils atteignent leur meilleur résultat sur la période d'analyse avec une progression de 36,7 % par rapport à 2019. Les investissements du secteur se chiffrent à 204,3 millions d'euros. Cette tendance se poursuit d'ailleurs au premier semestre de 2021, où les investissements ont crû de 37,2 % par rapport au premier semestre de 2020 et ont atteint 124,1 millions d'euros.

La **production** a reculé en 2020 (-5 % par rapport à 2019) pour la deuxième année consécutive. Au premier semestre de 2021, elle renoue avec une croissance positive et affiche une progression de 21,5 % par rapport au premier semestre de 2020.

Les **prix à la production** se sont accrus de 0,7 % en 2020 après avoir atteint un niveau plancher en 2019. Au premier semestre de 2021, les prix à la production affichent une diminution de 3,5 % par rapport à la même période de 2020.

En 2020, l'**emploi** a connu une progression de 0,6 % par rapport à 2019, ce qui représente une augmentation de 38 postes de travail pour le secteur, et atteint 6.307 postes de travail. L'emploi suit d'ailleurs une trajectoire globalement haussière sur la période d'observation, à l'exception d'un recul enregistré en 2019. Au premier trimestre de 2021, les postes d'emploi se sont néanmoins réduits de 1,1 % par rapport au premier trimestre de 2020.

La **masse salariale** observe une tendance similaire à celle de l'emploi. Ainsi, à l'exception d'une légère diminution relevée en 2019 (-0,1 %), la masse salariale suit une trajectoire haussière. En 2020, elle a progressé de 1,5 % par rapport à 2019 et a ainsi atteint son plus haut résultat annuel sur la période d'observation avec 348,4 millions d'euros. Toutefois, la masse salariale s'est réduite de 4,5 % au premier trimestre de 2021 par rapport à la même période de 2020.

Le **nombre d'employeurs** est relativement stable dans le secteur depuis 2017. Ainsi, en 2020, la fabrication d'autres produits chimiques compte 92 employeurs, un chiffre identique à celui de 2019. Au cours du premier trimestre de 2021, une diminution du nombre d'employeurs est observée, celui-ci s'élevant à 90 contre 93 un an plus tôt.

Deux entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2020. Il s'agit d'une faillite de plus par rapport à 2019. Bien que des moratoires sur les faillites aient été mis en place par le gouvernement belge pendant la pandémie de Covid-19, le nombre de faillites relevé en 2020 n'est pas inhabituel. Au premier semestre de 2021, aucune faillite n'a été déclarée, ce qui représente une amélioration par rapport au premier semestre de 2020, qui comptait deux entreprises en faillite.

Le nombre d'**emplois perdus à la suite des deux faillites** enregistrées en 2020 s'élève à neuf unités. Il s'agit d'une augmentation des emplois perdus par rapport à 2019, où les pertes d'emplois avaient été nulles. Au premier semestre de 2021, le secteur n'ayant pas subi de faillite, aucun emploi perdu trouvant son origine dans une faillite n'a donc été observé.

Le secteur compte la **création de onze nouvelles entreprises** en 2020, soit deux entreprises créées supplémentaires par rapport à 2019 et le meilleur résultat sur la période d'analyse. Les **radiations d'entreprises** se sont orientées à la baisse en 2020, où le secteur dénombre cinq entreprises radiées. La dynamique entrepreneuriale est donc positive en 2020, le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées. Par ailleurs, la dynamique entrepreneuriale s'avère positive sur toute la période d'observation, exception faite de 2017, et le solde « création-radiation » s'est amélioré en 2020 par rapport à 2019. Le secteur de la fabrication d'autres produits chimiques recense 162 **entreprises assujetties à la TVA** en 2020, soit un assujetti supplémentaire par rapport à 2019 et son meilleur résultat sur la période d'analyse.

Les **exportations** suivent une trajectoire haussière sur l'ensemble de la période d'observation. Bien qu'en ralentissement en 2020, elles se sont accrues de 1,3 % et ont atteint leur meilleur résultat avec 9,3 milliards d'euros. Si les exportations intra-européennes se sont accrues en 2020 (+4,6 % par rapport à 2019), les exportations extra-européennes se sont par contre réduites de 7,5 %. Il

convient de noter que les exportations du secteur sont essentiellement dirigées vers le marché intra-européen, comptant pour près de trois quarts (75,2 %) des exportations belges de ce secteur, les exportations destinées aux pays extra-européens comptant pour moins d'un quart (24,8 %) des exportations du secteur. Au premier semestre de 2021, les exportations continuent de croître (+6,3 % par rapport au premier semestre de 2020), à la suite d'un accroissement des exportations intra-européennes (+3,9 %) et d'une reprise des exportations extra-européennes (+13,3 %). En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** sont

- l'Allemagne (1,9 milliard d'euros),
- les Pays-Bas (1,5 milliard d'euros),
- la France (1,2 milliard d'euros),

Le Royaume-Uni (669,1 millions d'euros) se trouve à la quatrième place. Ensemble, les exportations destinées à ces quatre pays représentent plus de la moitié (56,2 %) des exportations belges du secteur. À l'exception d'une diminution des exportations vers la France (-4 %), le Royaume-Uni (-8,2 %) et les États-Unis (-12,9 %), les exportations se sont accrues vers les autres destinations du top 10 en 2020.

Les **importations** suivent une trajectoire haussière sur l'ensemble de la période d'analyse. En 2020, les importations se sont accrues de 9,4 % par rapport à 2019 et ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation avec plus de 7,4 milliards d'euros. Ce résultat provient à la fois d'une hausse des importations intra-européennes (+11,3 %) et extra-européennes (+3,1 %). Par ailleurs, notons encore que les importations proviennent majoritairement de partenaires intra-européens, représentant 78,1 % des importations belges du secteur. Au premier semestre de 2021, les importations ont continué de croître, affichant une progression de 13,9 % par rapport au premier semestre de 2020. En 2020, les **principaux partenaires à l'importation** pour ce secteur sont :

- les Pays-Bas (2,1 milliards d'euros),
- l'Allemagne (1,2 milliard d'euros),
- la France (939,1 millions d'euros).

Les importations provenant de ces trois pays voisins représentent plus de la moitié (56,5 %) des importations totales du secteur. Notons encore que le Royaume-Uni se trouve à la 5^e place du classement avec 340,6 millions d'euros de biens importés par la Belgique provenant du Royaume-Uni en 2020. De plus, à l'exception d'une diminution des importations en provenance de l'Allemagne (-10 %) et de la France (-4,1 %), les importations provenant des autres pays du top 10 ont affiché une croissance positive en 2020.

Le solde de la **balance commerciale** est excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation. En 2020, l'excédent commercial se chiffre à près de 1,9 milliard d'euros, ce qui constitue une diminution du solde par rapport à 2019, où il atteignait 2,4 milliards d'euros, son meilleur résultat de la période d'observation. La réduction de l'excédent commercial en 2020 est dû à un accroissement plus marqué des importations que des exportations. Au premier semestre de 2021, l'excédent commercial s'est également réduit par rapport au premier semestre de 2020, où il se limite à 859,6 millions d'euros.

En **conclusion**, 2020 a été une année relativement mitigée pour la fabrication d'autres produits chimiques. Si les investissements se sont accrus, le chiffre d'affaires et la production se sont réduits et les prix à la production se sont affichés à la hausse. L'emploi a évolué favorablement, tant du point de vue du nombre de postes de travail que de la masse salariale, tandis que le nombre d'employeurs est resté stable. Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses que l'année précédente, tandis que les radiations d'entreprises se sont réduites, marquant une certaine dynamique de l'entrepreneuriat dans le secteur. De plus, le nombre d'assujettis à la TVA a augmenté et atteint son plus haut résultat sur la période d'observation. Néanmoins, une faillite supplémentaire a été enregistrée, augmentant par la même occasion le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites. Le commerce extérieur s'est montré plus dynamique en 2020, avec une progression des exportations et des importations, bien que le solde de la balance commerciale se soit quelque peu réduit. En début d'année 2021, l'évolution du secteur reste mitigée. Si les indicateurs d'activités évoluent favorablement, l'inverse est observé pour les indicateurs d'emplois. Enfin, si les échanges commerciaux continuent d'être dynamiques, l'excédent commercial continue de se détériorer.

Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) comprend la fabrication de câbles de filaments synthétiques ou artificiels ; la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, non cardées, ni peignées, ni autrement transformées pour la filature ; la fabrication de fils de filaments synthétiques ou artificiels, y compris les fils à haute ténacité et la fabrication de monofilaments synthétiques ou artificiels et de lames en matières textiles synthétiques ou artificielles. Elle ne comprend pas la filature de fils synthétiques ou artificiels, la fabrication de fils de fibres synthétiques ou artificielles ou encore la fabrication de fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels (13.100).

Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

	C20.6	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	764,9	423,6	355,4	130,3	142,1	66,7	100,4
			-44,6%	-16,1%	-63,3%	9,1%		50,5%
	Investissements (TVA)	8,9	15,7	14,0	4,0	1,9	0,6	1,6
			76,4%	-10,6%	-71,4%	-53,2%		171,1%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Indice des prix à la production		112,4	119,8	124,5	122,2	114,9	116,7	125,8
			6,6%	3,9%	-1,9%	-5,9%		7,8%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	332	335	326	300	262	266	271
Emploi			1,0%	-2,8%	-7,8%	-12,8%		1,9%
	Masse salariale	11,7	12,1	11,2	10,0	8,9	2,2	2,5
			3,5%	-7,5%	-10,6%	-11,3%		10,7%
	Nombre d'employeurs	6	6	6	6	5	5	5
Dynamique entrepreneuriale			9,1%	0,0%	-8,3%	-4,5%		0,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Créations	2	2	0	3	1	n.a.	n.a.
			0,0%	-100,0%		-66,7%		
Dynamique entrepreneuriale	Radiations	4	2	0	3	0	n.a.	n.a.
			-50,0%	-100,0%		-100,0%		
	Assujettis	20	19	22	21	21	n.a.	n.a.
			-5,0%	15,8%	-4,5%	0,0%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	0	0	0	1	0	0	0
						-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	82	0	0	0
						-100,0%		
Commerce extérieur (concept national)		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	1.027,4	968,1	977,5	981,0	837,3	444,0	501,6
			-5,8%	1,0%	0,4%	-14,7%		13,0%
	Exportations intra-UE	766,0	731,0	712,1	704,5	589,3	308,4	348,9
Commerce extérieur (concept national)			-4,6%	-2,6%	-1,1%	-16,4%		13,1%
	Exportations extra-UE	261,4	237,1	265,4	276,5	248,0	135,6	152,8
			-9,3%	12,0%	4,2%	-10,3%		12,7%
	Importations totales	850,9	868,2	763,7	678,7	551,8	314,2	325,9
Commerce extérieur (concept national)			2,0%	-12,0%	-11,1%	-18,7%		3,7%
	Importations intra-UE	442,6	473,9	347,3	287,1	251,2	139,5	154,1
			7,1%	-26,7%	-17,3%	-12,5%		10,4%
	Importations extra-UE	408,2	394,2	416,4	391,6	300,6	174,7	171,8
Commerce extérieur (concept national)			-3,4%	5,6%	-6,0%	-23,2%		-1,7%
	Balance commerciale	176,5	100,0	213,8	302,3	285,5	129,7	175,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) a augmenté de 9,1 % en 2020, par rapport à l'année précédente, pour atteindre 142,1 millions d'euros. Mais cela reste beaucoup plus faible qu'en 2016 où le chiffre d'affaires de ce secteur était encore de 764,9 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2021, il a augmenté de 50,5 % par rapport à la même période de l'année précédente et est, par conséquent, repassé au-dessus de 100 millions d'euros.

Les **investissements** ont connu une forte baisse sur base annuelle de 53,2 % en 2020 après une précédente forte baisse de 71,4 % en 2019. Par conséquent, ils n'ont atteint que 1,9 million d'euros en 2020, ce qui constitue également le résultat annuel le plus faible de la période d'observation. Au premier semestre 2021, ils ont augmenté d'au moins 171,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 1,6 million d'euros.

Les **prix à la production** ont baissé de 5,9 % en 2020 pour ce secteur. Au premier semestre 2021, ils ont augmenté de 7,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'**emploi** a diminué chaque année depuis 2017 dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6). En 2020, ce secteur enregistrait 262 emplois. Toutefois, au premier trimestre 2021, il a augmenté de 1,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **masse salariale** a également diminué chaque année depuis 2017 et s'est élevée à 8,9 millions d'euros en 2020. Toutefois, au cours des trois premiers mois de 2021, elle a augmenté de 10,7 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **nombre d'employeurs** était de cinq en 2020, soit un de moins qu'en 2019. Au cours des trois premiers mois de 2021, ce chiffre est resté constant par rapport à la même période de l'année précédente.

Une **entreprise** a été **créée** en 2020 dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6). C'est deux de moins qu'en 2019.

En revanche, aucune **entreprise** n'a été **radiée** en 2020, soit trois de moins qu'en 2019.

Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** dans ce secteur était de 21 en 2020, soit le même nombre qu'en 2019.

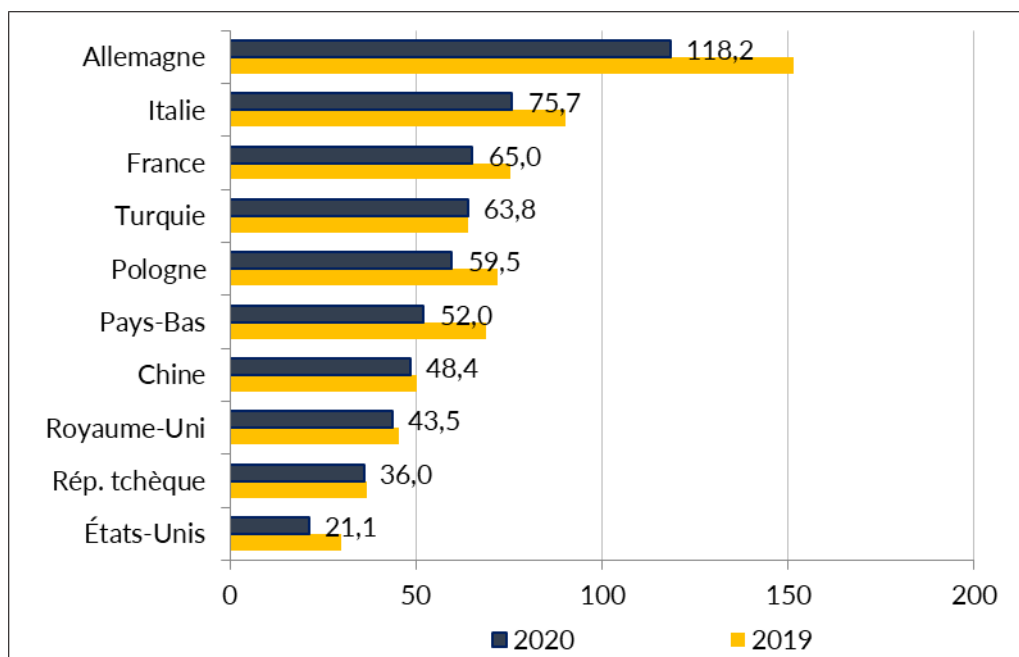
Aucune **faillite** n'a été enregistrée en 2020 dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).

Enfin, les **exportations** ont diminué en 2020 de 14,7 % par rapport à 2019 et les **importations** de 18,7 % par rapport à 2019. En conséquence, la **balance commerciale** s'est également détériorée, pour atteindre un excédent de 285,5 millions d'euros en 2020. Au cours du premier semestre 2021, les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 13 % et de 3,7 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Conclusion : la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) a connu un résultat global plutôt négatif en 2020 avec, d'une part, une légère reprise du chiffre d'affaires mais, d'autre part, une baisse des indicateurs d'investissement, d'emploi et de commerce. La situation semble s'améliorer quelque peu au cours du premier semestre 2021.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En 2020, les pays contribuant le plus aux **exportations** de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) étaient :

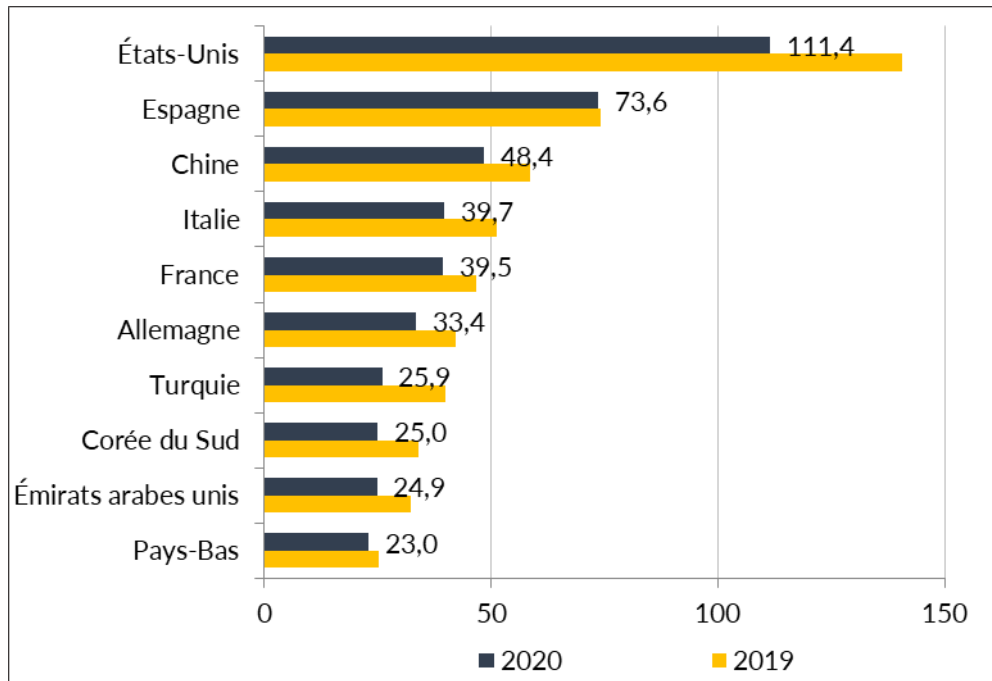
- l'Allemagne (118,2 millions d'euros),
- l'Italie (75,7 millions d'euros),
- la France (65 millions d'euros).

Ces trois pays représentaient ensemble 31 % des exportations belges, dont 14,1 % pour l'Allemagne à elle seule.

Par rapport à 2019, les plus fortes baisses du top 10 ont été observées par les exportations vers les États-Unis (-29,1 %), les Pays-Bas (-24,5 %) et l'Allemagne (-21,9 %). Aucune augmentation des exportations n'a été observée dans le top 10 en 2020.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En 2020, les pays contribuant le plus aux **importations** de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) étaient :

- les États-Unis (111,4 millions d'euros),
- l'Espagne (73,6 millions d'euros),
- la Chine (48,4 millions d'euros).

Ces trois pays représentaient ensemble 42,3 % des importations belges de ces produits.

Par rapport à 2019, les plus fortes baisses ont été observées par les importations provenant de Turquie (-35,1 %), de la Corée du Sud (-26,7 %) et des Émirats arabes unis (-22,6 %). Aucune augmentation des importations en provenance des pays du top 10 n'a été observée en 2020.

En conclusion, dans le commerce extérieur des fibres artificielles ou synthétiques (C20.6), les exportations et les importations ont sensiblement diminué dans l'ensemble.

Industrie pharmaceutique (C21)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie pharmaceutique (C21) comprend la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques. Elle comprend également la fabrication de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie.

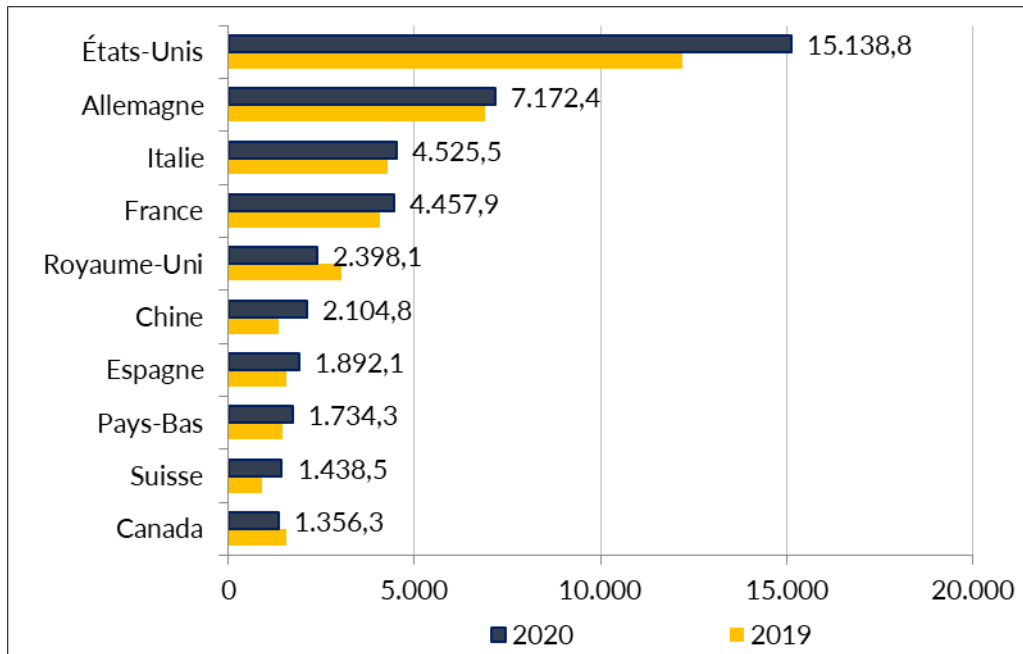
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)

	C21	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	21.502,9	18.538,5	19.105,6	19.986,4	19.656,3	9.518,1	11.064,9
			-13,8%	3,1%	4,6%	-1,7%		16,3%
	Investissements (TVA)	528,6	466,2	464,9	597,1	634,1	245,0	313,2
			-11,8%	-0,3%	28,4%	6,2%		27,8%
	Indice de production	114,2	118,0	141,9	187,2	211,2	202,1	386,6
Emploi			3,3%	20,2%	31,9%	12,8%		91,3%
	Indice des prix à la production	106,0	99,2	92,3	95,0	97,5	98,5	96,4
			-6,4%	-6,9%	3,0%	2,6%		-2,2%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	27.696	28.445	29.700	30.719	31.997	31.368	32.889
Dynamique entrepreneuriale			2,7%	4,4%	3,4%	4,2%		4,8%
	Masse salariale	1.756,3	1.806,3	1.884,7	1.978,3	2.122,4	561,6	592,6
			2,9%	4,3%	5,0%	7,3%		5,5%
	Nombre d'employeurs	104	103	103	104	114	108	114
			-1,2%	-0,2%	1,0%	9,9%		5,6%
Commerce extérieur (concept national)		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Créations	16	27	18	22	24	n.a.	n.a.
			68,8%	-33,3%	22,2%	9,1%		
	Radiations	9	15	6	9	8	n.a.	n.a.
			66,7%	-60,0%	50,0%	-11,1%		
Commerce extérieur (concept national)	Assujettis	197	202	220	226	241	n.a.	n.a.
			2,5%	8,9%	2,7%	6,6%		
	Faillites	1	1	1	1	1	1	1
			0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	9	1	0	1	0	0	0
Commerce extérieur (concept national)			-88,9%	-100,0%		-100,0%		
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	42.891,6	41.502,4	45.087,2	52.370,4	59.003,0	31.550,4	36.924,0
			-3,2%	8,6%	16,2%	12,7%		17,0%
	Exportations intra-UE	23.080,0	21.883,8	24.293,9	26.568,6	28.219,5	14.893,5	17.055,0
Commerce extérieur (concept national)			-5,2%	11,0%	9,4%	6,2%		14,5%
	Exportations extra-UE	19.811,5	19.618,6	20.793,4	25.801,8	30.783,4	16.656,9	19.869,0
			-1,0%	6,0%	24,1%	19,3%		19,3%
	Importations totales	36.181,9	35.126,6	38.705,5	45.053,5	49.100,3	25.749,1	23.818,6
			-2,9%	10,2%	16,4%	9,0%		-7,5%
Commerce extérieur (concept national)	Importations intra-UE	21.779,2	22.509,8	24.460,2	28.326,2	33.460,2	17.036,7	15.493,5
			3,4%	8,7%	15,8%	18,1%		-9,1%
	Importations extra-UE	14.402,7	12.616,8	14.245,2	16.727,3	15.640,1	8.712,4	8.325,1
			-12,4%	12,9%	17,4%	-6,5%		-4,4%
	Balance commerciale	6.709,7	6.375,8	6.381,8	7.316,9	9.902,7	5.801,3	13.105,4

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

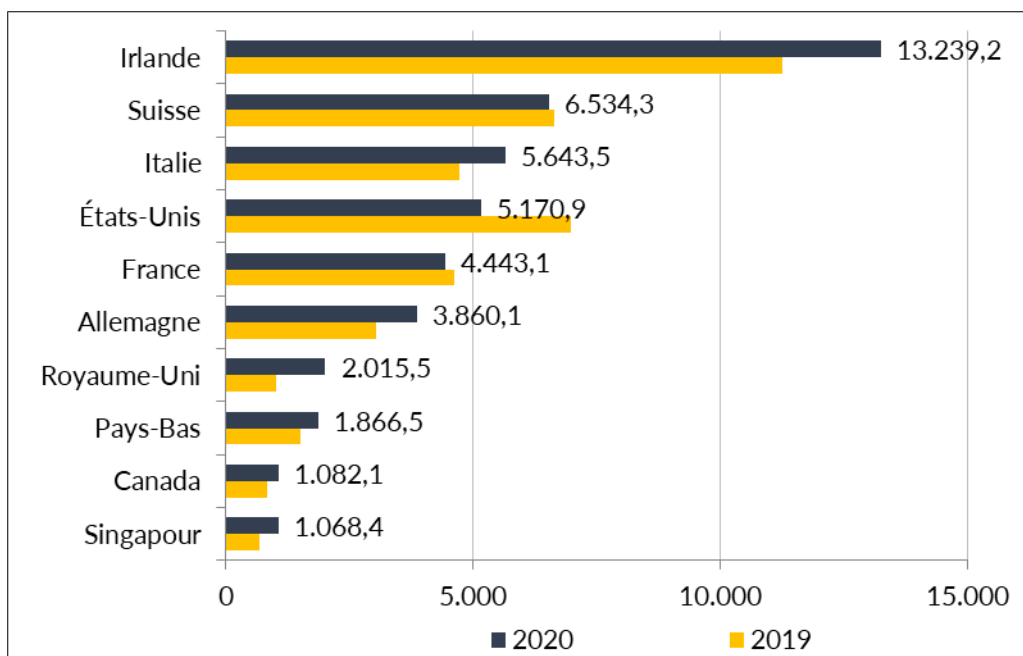
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est détérioré en 2020 (-1,7 % par rapport à 2019) après deux années de progression, et s'est limité à près de 19,7 milliards d'euros. Au cours du premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires a néanmoins affiché une hausse relativement marquée, de 16,3 %, par rapport au premier semestre de 2020 et atteint ainsi près de 11,1 milliards d'euros.

Les **investissements** se sont accrus pour la deuxième année consécutive et montrent en 2020 leur meilleur résultat sur la période d'observation avec 634,1 millions d'euros investis dans l'industrie pharmaceutique, soit 6,2 % de plus qu'en 2019. Au premier semestre de 2021, les investissements ont à nouveau progressé, à hauteur de 27,8 % par rapport au premier semestre de 2020, et ont atteint 313,2 millions d'euros.

En 2020, la **production** poursuit sa tendance haussière observée sur l'ensemble de la période d'analyse avec une hausse de 12,8 % par rapport à 2019. Entre 2016 et 2020, la production dans l'industrie pharmaceutique a presque doublé. Cette tendance se poursuit également au cours du premier semestre de 2021, où la production a crû de 91,3 % par rapport au premier semestre de 2020.

Les **prix à la production** ont augmenté de 2,6 % dans l'industrie pharmaceutique en 2020. Il s'agit de la deuxième année de hausse consécutive. Au premier semestre de 2021, la hausse des prix à la production s'est interrompue, ces derniers s'étant réduits de 2,2 % par rapport au premier semestre de 2020.

L'**emploi** suit une trajectoire haussière sur l'ensemble de la période d'observation. Les postes de travail ont crû de 4,2 % en 2020 par rapport à 2019. L'industrie pharmaceutique compte ainsi 31.997 postes de travail en 2020 contre 27.696 postes de travail en 2016. Cette tendance se poursuit d'ailleurs au premier trimestre de 2021, où l'emploi affiche une hausse de 4,8 % par rapport au premier trimestre de 2020.

Il en va de même pour la **masse salariale** qui atteint son plus haut résultat sur la période d'observation en 2020, avec plus de 2,1 milliards d'euros, après une croissance de 7,3 % par rapport à 2019. Au cours du premier trimestre de 2021, la masse salariale atteignait 592,6 millions d'euros, soit 5,5 % de plus qu'au premier trimestre de 2020.

Le **nombre d'employeurs** atteint également son meilleur résultat en 2020. L'industrie pharmaceutique compte ainsi 114 employeurs en 2020, contre 104 en 2019. Il convient d'ajouter que ce nombre était relativement stable les années précédentes. Cette évolution s'observe aussi au premier trimestre de 2021, où le secteur dénombre toujours 114 employeurs contre 108 pour le premier trimestre de 2020.

L'industrie pharmaceutique n'a enregistré qu'une **faillite** d'entreprise en 2020. Par ailleurs, ce nombre est stable depuis plusieurs années. Au cours du premier semestre de 2021, une faillite a également été enregistrée.

Aucun **emploi** n'a été **perdu à la suite de cette faillite** en 2020. Il s'agit d'un emploi perdu de moins par rapport à 2019. La faillite enregistrée au premier semestre de 2021 n'a également pas causé de pertes d'emploi.

En 2020, 24 **entreprises** ont été **créées** dans l'industrie pharmaceutique, soit deux entreprises créées de plus qu'en 2019. À l'inverse, les **radiations d'entreprises** se sont réduites d'une unité, passant de neuf entreprises radiées en 2019 à huit entreprises radiées en 2020. Par conséquent, la dynamique entrepreneuriale est positive, le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées. En ce qui concerne les **entreprises assujetties à la TVA**, celles-ci poursuivent une tendance haussière sur l'ensemble de la période d'analyse. Le secteur compte donc 241 assujettis à la TVA en 2020, soit 15 assujettis de plus qu'en 2019.

Les **exportations** sont en croissance pour la troisième année consécutive en 2020, avec une hausse de 12,7 % par rapport à 2019, et se chiffrent à 59 milliards d'euros. Celles-ci sont destinées à la fois au marché intra-européen (28,2 milliards d'euros ; 47,8 % des exportations totales du secteur) et au marché extra-européen (30,8 milliards d'euros ; 52,2 % des exportations totales du secteur). Les exportations intra-européennes et les exportations extra-européennes ont évolué favorablement en 2020, de respectivement 6,2 % et 19,3 %. Au cours du premier semestre de 2021, les exportations poursuivent leur mouvement haussier et affichent une progression de 17 %

par rapport au premier semestre de 2020, se chiffrant dès lors à 36,9 milliards d'euros. En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour l'industrie pharmaceutique sont

- les États-Unis (15,1 milliards d'euros),
- l'Allemagne (7,2 milliards d'euros),
- l'Italie (4,53 milliards d'euros),
- la France (4,46 milliards d'euros).

Les exportations destinées à ces quatre pays représentent d'ailleurs plus de la moitié (53,1 %) des exportations du secteur. En outre, si les exportations vers la plupart des destinations du top 10 affichent une progression en 2020, celles destinées au Royaume-Uni et au Canada se sont néanmoins réduites, respectivement de 21,2 % et de 12,6 %.

Les **importations** sont en hausse pour la troisième année d'affilée en 2020, au même titre que les exportations, avec une progression de 9 % par rapport à 2019. Les importations atteignent 49,1 milliards d'euros. Celles-ci proviennent majoritairement du marché intra-européen (33,5 milliards d'euros ; 68,1 % des importations totales du secteur) et dans une plus faible mesure du marché extra-européen (15,6 milliards d'euros ; 31,9 % des importations totales du secteur). Ces dernières affichent par ailleurs une diminution de 6,5 % par rapport à 2019. Par conséquent, le mouvement global des importations de l'industrie pharmaceutique est tiré vers le haut grâce aux importations provenant du marché intra-européen. Au cours du premier semestre de 2021, les importations du secteur affichent une diminution de 7,5 % par rapport au premier semestre de 2020. Si les importations extra-européennes ont continué de baisser (-4,4 % en glissement annuel), les importations intra-européennes marquent désormais également un recul (-9,1 % en glissement annuel). En 2020, les **principaux partenaires commerciaux à l'importation** sont :

- l'Irlande (13,2 milliards d'euros),
- la Suisse (6,5 milliards d'euros),
- l'Italie (5,6 milliards d'euros),
- les États-Unis (5,2 milliards d'euros).

Les importations provenant de ces quatre pays comptent pour près de deux tiers (62,8 %) des importations belges du secteur. Si les importations provenant de la plupart des pays du top 10 se sont accrues en 2020, celles en provenance de la Suisse (-1,6 %), des États-Unis (-25,9 %) et de la France (-3,8 %) se sont néanmoins réduites. Notons encore que les importations provenant du Royaume-Uni ont doublé entre 2019 et 2020.

La **balance commerciale** affiche un solde positif sur l'ensemble de la période d'observation. Par ailleurs, celui-ci atteint son meilleur résultat annuel en 2020 avec un excédent de 9,9 milliards d'euros. Au premier semestre de 2021, l'excédent commercial s'est encore renforcé, affichant un montant de 13,1 milliards d'euros contre un excédent de 5,8 milliards d'euros pour le premier semestre de 2020.

En **conclusion**, l'industrie pharmaceutique a connu une année 2020 globalement favorable malgré la pandémie de Covid-19, la plupart des indicateurs économiques qui la concernent s'étant améliorés ou ont même atteint leur meilleur résultat en 2020. Il s'agit notamment d'une augmentation des investissements et de la production. L'emploi est également au vert avec un niveau plafond atteint pour les postes de travail, la masse salariale et le nombre d'employeurs. Les créations s'affichent à la hausse tandis que les radiations baissent. Le nombre d'assujettis à la TVA est également en augmentation et atteint son meilleur résultat sur la période d'observation. Une seule faillite a été enregistrée, sans toutefois occasionner de pertes d'emploi. Le commerce extérieur se montre plus dynamique, où les exportations augmentent de façon marquée et atteignent également leur résultat le plus élevé en 2020. Même si les importations connaissent la même tendance, le solde de la balance commerciale s'est fortement amélioré et atteint son excédent le plus élevé sur la période d'analyse. Seules la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des prix à la production constituent les points négatifs de l'industrie pharmaceutique en 2020. En début d'année 2021, le chiffre d'affaires repart à la hausse tandis que les prix à la production chutent. Les autres indicateurs poursuivent leur évolution favorable, ce qui laisse présager une nouvelle année positive pour l'industrie pharmaceutique.

Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) comprend la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments : antibiotiques, vitamines de base, acides salicylique et O-acétylsalicylique, etc., la transformation du sang. Elle comprend également la fabrication de sucres chimiquement purs et la transformation de glandes et la production d'extraits de glandes, etc.

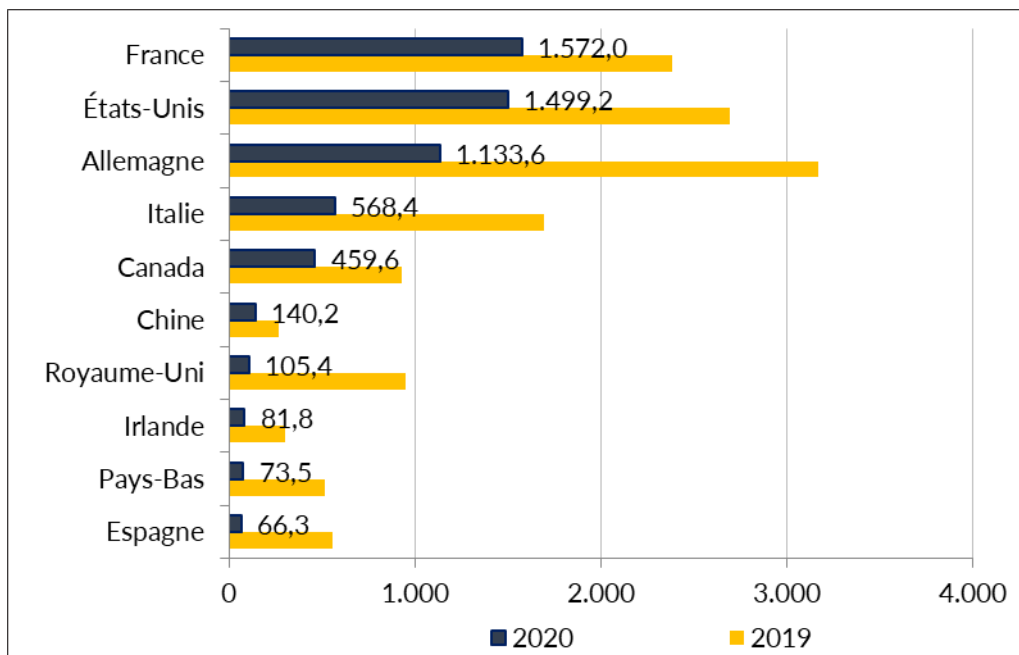
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

	C21.1	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	425,0	354,5	656,0	473,0	516,2	279,3	339,7
			-16,6%	85,1%	-27,9%	9,1%		21,6%
	Investissements (TVA)	18,1	29,4	37,2	43,2	50,7	19,8	23,7
			62,0%	26,8%	16,1%	17,2%		19,4%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Emploi	Indice des prix à la production	130,1	132,6	134,1	128,6	115,9	120,4	121,4
			2,0%	1,1%	-4,1%	-9,9%		0,8%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	1.476	1.531	1.595	1.645	1.720	1.704	1.772
			3,7%	4,2%	3,1%	4,5%		4,0%
Dynamique entrepreneuriale	Masse salariale	69,5	80,5	81,8	82,9	88,5	20,9	21,4
			15,9%	1,6%	1,3%	6,8%		2,6%
	Nombre d'employeurs	23	24	23	23	23	23	21
			3,2%	-3,1%	-3,2%	2,2%		-8,7%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	7	10	8	8	13	n.a.	n.a.
			42,9%	-20,0%	0,0%	62,5%		
	Radiations	4	8	5	1	3	n.a.	n.a.
			100,0%	-37,5%	-80,0%	200,0%		
	Assujettis	68	70	73	78	88	n.a.	n.a.
			2,9%	4,3%	6,8%	12,8%		
	Faillites	1	1	0	1	0	0	0
			0,0%	-100,0%		-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	9	1	0	1	0	0	0
			-88,9%	-100,0%		-100,0%		
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	6.040,0	5.000,2	15.176,9	17.588,7	6.265,5	3.994,9	2.697,9
			-17,2%	203,5%	15,9%	-64,4%		-32,5%
	Exportations intra-UE	4.182,3	3.290,7	9.806,3	11.282,6	3.774,1	2.357,0	1.669,4
			-21,3%	198,0%	15,1%	-66,5%		-29,2%
	Exportations extra-UE	1.857,7	1.709,6	5.370,6	6.306,1	2.491,5	1.637,9	1.028,4
			-8,0%	214,1%	17,4%	-60,5%		-37,2%
	Importations totales	5.891,3	5.335,8	15.040,7	16.433,4	5.331,2	2.787,6	2.651,3
			-9,4%	181,9%	9,3%	-67,6%		-4,9%
	Importations intra-UE	4.227,1	3.842,3	9.076,6	9.360,2	3.379,9	1.619,8	1.863,3
			-9,1%	136,2%	3,1%	-63,9%		15,0%
	Importations extra-UE	1.664,3	1.493,6	5.964,1	7.073,2	1.951,4	1.167,8	787,9
			-10,3%	299,3%	18,6%	-72,4%		-32,5%
	Balance commerciale	148,6	-335,6	136,2	1.155,3	934,3	1.207,3	46,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

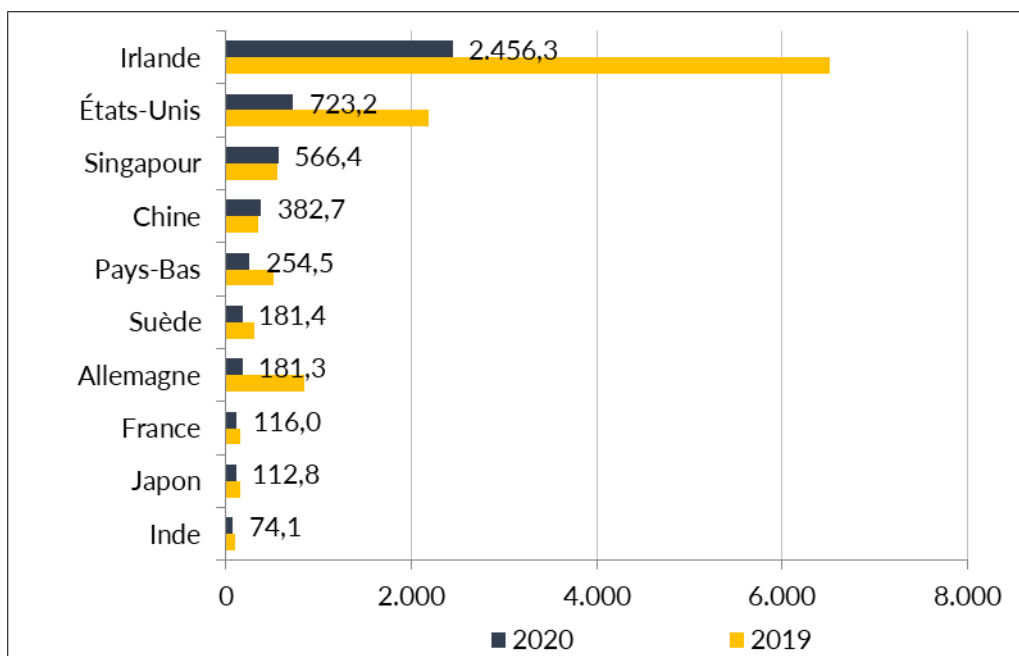
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le chiffre d'affaires dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1), après sa baisse de 2019, est de nouveau en hausse en 2020, où il enregistre une hausse de 9,1 % par rapport à 2019 et se chiffre à 516,2 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du secteur évolue en dents de scie sur la période d'observation. À l'instar de l'année 2020, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires s'est également accru, affichant une progression de 21,6 % par rapport au premier semestre de 2020 et a atteint 339,7 millions d'euros.

Les investissements ont augmenté de 17,2 % en 2020 par rapport à 2019 et ce, pour la quatrième année consécutive. Les investissements atteignent ainsi 50,7 millions d'euros, soit le niveau le plus élevé sur la période d'observation. Au premier semestre de 2021, les investissements ont poursuivi leur mouvement haussier et ont affiché une progression de 19,4 % par rapport au premier semestre de 2020, atteignant ainsi 23,7 millions d'euros.

Les prix à la production ont diminué de 9,9 % en 2020, confirmant ainsi la baisse observée en 2019. Il s'agit du niveau le plus bas des prix à la production sur la période d'observation. Cependant, au premier semestre de 2021, les prix à la production ont connu un mouvement inverse augmentant de 0,8 % par rapport à la même période de 2020.

L'emploi a poursuivi sa tendance haussière en 2020 et a atteint son niveau le plus élevé de la période d'observation, atteignant 1.720 postes de travail contre 1.645 postes de travail un an auparavant. Cette tendance haussière se poursuit au premier trimestre 2021, où l'emploi augmente de 4,0 % par rapport au premier trimestre de 2020, comptabilisant ainsi 1.772 postes de travail.

À l'instar de l'emploi, **la masse salariale** s'est à nouveau orientée à la hausse en 2020 (+6,8 % par rapport à 2019), atteignant 88,5 millions, soit le niveau le plus élevé sur la période d'observation. Comme en 2020, la masse salariale s'est également accrue au cours du premier trimestre de 2021 (+2,6 % par rapport au premier trimestre de 2020), où elle se chiffre à 21,4 millions d'euros.

Le nombre d'employeurs est en stagnation en 2020 et ce, pour la troisième année consécutive, le secteur enregistrant 23 employeurs en 2020. Au premier trimestre de 2021, le secteur a cependant enregistré un mouvement baissier et a comptabilisé 21 employeurs contre 23 employeurs à la même période de 2020 (soit une diminution de 8,7 %).

En 2020, **13 entreprises ont été créées**, soit le nombre d'entreprises le plus élevé sur la période d'observation, en augmentation de cinq entreprises créées par rapport à 2019. A contrario, **les radiations d'entreprises** se sont accrues, passant d'une entreprise radiée en 2019 à trois entreprises radiées en 2020. Le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées, la dynamique entrepreneuriale est donc positive en 2020, comme ce fut le cas sur toute la période d'observation. Le secteur comptabilise au total 88 **assujettis** à la TVA en 2020, soit dix unités en plus par rapport à 2019. Il s'agit d'ailleurs du nombre le plus élevé d'assujettis sur la période d'observation.

Le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) n'a enregistré aucune **faillite** en 2020 et par conséquent aucune **perte d'emplois** liée aux faillites.

Les exportations du secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) se sont fortement réduites en 2020 (-64,4 %, en glissement annuel) et ce, après deux hausses consécutives, atteignant ainsi un peu plus de 6,27 milliards d'euros. Notons encore que ces produits sont exportés à 60,2 % vers les autres pays de l'Union européenne (Royaume-Uni compris). Au cours du premier semestre de 2021, les exportations ont poursuivi leur détérioration (-32,5 % par rapport au premier semestre de 2020) et atteignent près de 2,7 milliards d'euros. En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour ces biens sont

- la France (1,57 milliard d'euros),
- les États-Unis (1,50 milliard d'euros),
- l'Allemagne (1,13 milliard d'euros),
- l'Italie (568,4 millions d'euros),
- le Canada (459,6 millions d'euros).

Les exportations destinées à ces cinq pays représentent près de quatre cinquièmes (83,5 %) des exportations belges de ces biens en 2020. Toutes les exportations belges vers les pays du top 10 ont connu un recul en 2020.

À l'instar des exportations, **les importations** ont également connu une diminution significative en 2020 (-67,6 % par rapport à 2019) après deux hausses consécutives, atteignant 5,33 milliards d'euros de biens importés par le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1). La Belgique se fournit pour ces produits principalement auprès de l'Union européenne qui représente 60,2 % des importations totales belges du secteur en 2020. Au cours du premier semestre de 2021, les importations se sont également réduites (-4,9 % par rapport au premier semestre de 2020), où elles atteignent 2,7 milliards d'euros. Les **principaux partenaires à l'importation** sont

- l'Irlande (2,46 milliards d'euros),
- les États-Unis (723,2 millions d'euros),
- Singapour (566,4 millions d'euros),
- la Chine (382,7 millions d'euros),
- les Pays-Bas (254,5 millions d'euros).

Les importations belges provenant de ces cinq pays représentent d'ailleurs près de quatre cinquièmes (82,5 %) des importations totales belges du secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1). Par ailleurs, presque toutes les importations provenant des dix principaux fournisseurs ont enregistré une baisse en 2020, où les plus marquées concernent les importations provenant de l'Allemagne (-78,7 %) suivies de celles issues des États-Unis (-66,9 %). Seuls deux des dix principaux fournisseurs ont enregistré une hausse des importations qui leur ont été adressées en 2020, la Chine (+10,5 %) et Singapour (+2,9 %).

La balance commerciale est excédentaire en 2020 et ce, pour la troisième année consécutive, indiquant des exportations supérieures aux importations. En 2020, l'excédent commercial s'est cependant réduit pour atteindre 934,3 millions d'euros. Au cours du premier semestre de 2021, l'excédent s'est fortement amenuisé, revenant à 46,6 millions d'euros contre encore 1,21 milliard d'euros un an auparavant.

En conclusion, l'ensemble du secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a connu une année 2020 plutôt positive, à l'exception des échanges commerciaux. En effet, hormis l'augmentation des radiations d'entreprises, la diminution des importations et des exportations, tous les autres indicateurs du secteur ont évolué favorablement. Ainsi, le chiffre d'affaires, les investissements et les indicateurs relatifs à l'emploi (l'emploi, la masse salariale, le nombre d'employeurs) se sont affichés à la hausse en 2020. Par ailleurs, l'indice des prix à la production s'est réduit et le dynamisme entrepreneurial est positif en 2020. Seule ombre au tableau, la forte détérioration des échanges commerciaux et de l'excédent commercial. Les évolutions observées en 2020 semblent se poursuivre au premier semestre de 2021, à l'exception du nombre d'employeurs et des prix à la production.

Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend la fabrication de médicaments (sérum thérapeutiques et autres constituants du sang, vaccins, médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques) ; la fabrication de préparations chimiques contraceptives à usage externe et de médicaments contraceptifs à base d'hormones et la fabrication de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies. Elle comprend également la préparation de produits d'herboristerie (broyage, triage, mouture) à usage pharmaceutique ; les préparations vétérinaires et la fabrication de tisanes de plantes médicinales. Elle ne comprend pas la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.) (10.830) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; ni le conditionnement de préparations pharmaceutiques (82.920). Elle comprend également la fabrication de substances radioactives de diagnostic in vivo ; la fabrication de préparations de diagnostic, y compris les tests de grossesse ; la fabrication d'ouates, de gazes, de bandes, de pansements, de catguts, etc. à usage médical mais elle ne comprend pas la fabrication d'ouates de matières textiles et d'articles en ces ouates (serviettes et tampons hygiéniques) (17.220) ; la fabrication de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (32.500) ; la fabrication de ciments pour la réfection osseuse (32.500) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ni le conditionnement de produits pharmaceutiques (82.920).

Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

	C21.2	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	21.078,0	18.184,0	18.449,6	19.513,4	19.140,1	9.238,8	10.725,2
			-13,7%	1,5%	5,8%	-1,9%		16,1%
	Investissements (TVA)	510,4	436,8	427,7	553,9	583,4	225,1	289,5
			-14,4%	-2,1%	29,5%	5,3%		28,6%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Emploi	Indice des prix à la production	104,0	96,7	90,0	92,7	95,2	96,2	94,1
			-7,0%	-7,0%	3,0%	2,7%		-2,2%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	26.220	26.915	28.105	29.074	30.277	29.664	31.117
			2,7%	4,4%	3,4%	4,1%		4,9%
Dynamique entrepreneuriale	Masse salariale	1.686,8	1.725,8	1.802,8	1.895,4	2.033,9	540,7	571,2
			2,3%	4,5%	5,1%	7,3%		5,6%
	Nombre d'employeurs	81	79	79	81	91	85	93
			-2,5%	0,6%	2,2%	12,0%		9,4%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Créations	9	17	10	14	11	n.a.	n.a.
			88,9%	-41,2%	40,0%	-21,4%		
	Radiations	5	7	1	8	5	n.a.	n.a.
			40,0%	-85,7%	700,0%	-37,5%		
	Assujettis	129	132	147	148	153	n.a.	n.a.
			2,3%	11,4%	0,7%	3,4%		
	Faillites	0	0	1	0	1	1	1
					-100,0%			0,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	36.851,6	36.502,2	29.910,3	34.781,7	52.737,4	27.555,5	34.226,1
			-0,9%	-18,1%	16,3%	51,6%		24,2%
	Exportations intra-UE	18.897,8	18.593,1	14.487,5	15.286,0	24.445,5	12.536,5	15.385,6
			-1,6%	-22,1%	5,5%	59,9%		22,7%
	Exportations extra-UE	17.953,8	17.909,1	15.422,8	19.495,7	28.292,0	15.018,9	18.840,6
			-0,2%	-13,9%	26,4%	45,1%		25,4%
	Importations totales	30.290,6	29.790,8	23.664,7	28.620,1	43.769,0	22.961,5	21.167,3
			-1,6%	-20,6%	20,9%	52,9%		-7,8%
	Importations intra-UE	17.552,2	18.667,5	15.383,6	18.966,0	30.080,3	15.416,9	13.630,2
			6,4%	-17,6%	23,3%	58,6%		-11,6%
	Importations extra-UE	12.738,4	11.123,2	8.281,2	9.654,0	13.688,7	7.544,6	7.537,1
			-12,7%	-25,6%	16,6%	41,8%		-0,1%
	Balance commerciale	6.561,0	6.711,4	6.245,5	6.161,6	8.968,4	4.594,0	13.058,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** de la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a diminué de 1,9 % en 2020 par rapport à l'année précédente. Il s'est donc élevé à 19,1 milliards d'euros en 2020. Au cours du premier semestre 2021, il a augmenté de 16,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **investissements** ont augmenté sur base annuelle de 5,3 % en 2020 après une hausse plus forte de 29,5 % en 2019. Ils ont ainsi atteint 583,4 millions d'euros en 2020, soit également le plus fort résultat annuel de la période d'observation. Au cours du premier semestre 2021, ils ont augmenté d'au moins 28,6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **prix à la production** ont augmenté de 2,7 % en 2020 pour ce secteur. Au premier semestre 2021, ils ont diminué de 2,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'**emploi** a augmenté chaque année depuis 2016 dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). En 2020, le nombre d'emplois dans ce secteur a augmenté de 4,1 % par rapport à 2019, soit 30.277 unités. Au cours du premier trimestre de 2021, l'emploi a augmenté de 4,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **masse salariale** a augmenté chaque année depuis 2016 et a connu une hausse de 7,3 % en 2020 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 2,03 milliards d'euros. Au premier trimestre 2021, elle a augmenté de 5,6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **nombre d'employeurs** a augmenté chaque année depuis 2017 et a également connu une hausse en 2020 de 12 % par rapport à l'année précédente, soit un total de 91 employeurs. Au premier trimestre 2021, il a augmenté de 9,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant ainsi un total de 93 employeurs.

En 2020, onze **entreprises** ont été **créées** dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), soit trois de moins qu'en 2019. En revanche, cinq **entreprises** ont été **radiées** en 2020, soit trois radiations de moins qu'en 2019. Par conséquent, le solde des « créations-radiations » reste constant et positif (+6) en 2020.

Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** dans ce secteur était de 153 en 2020, soit le nombre le plus élevé de la période d'observation.

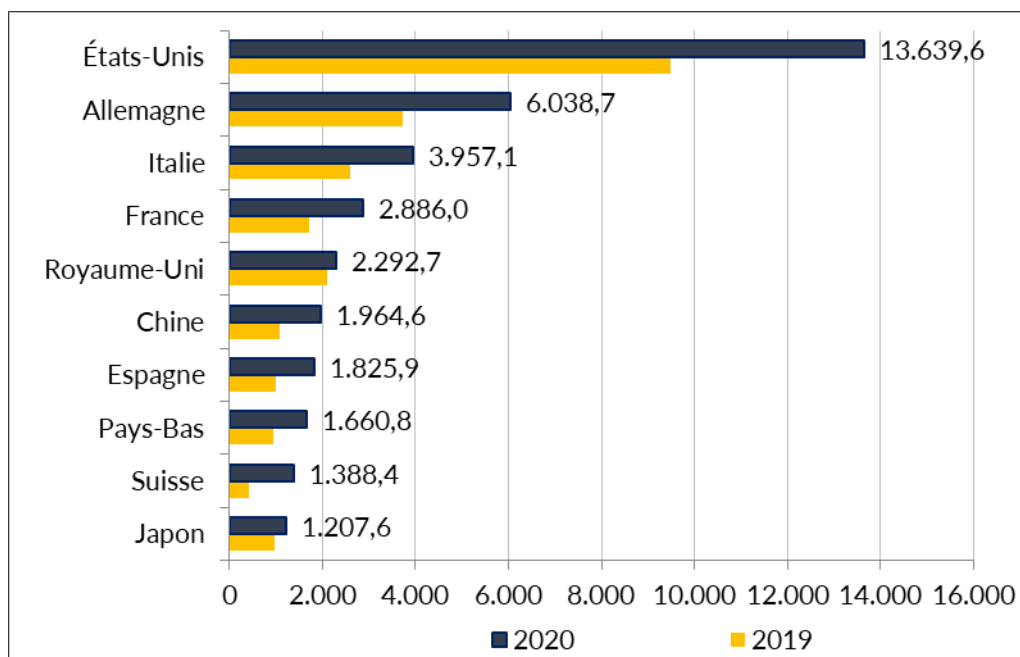
En 2020, il y a eu une **faillite** dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Au premier semestre 2021, il y a également eu une faillite, comme au premier semestre 2020.

Enfin, les **exportations** ont augmenté de 51,6 % en 2020 et les **importations** de 52,9 % par rapport à 2019. Ces fortes augmentations font qu'elles atteignent respectivement 52,7 milliards d'euros et 43,8 milliards d'euros en 2020. En conséquence, la **balance commerciale** s'est améliorée et a présenté un excédent de 8,97 milliards d'euros en 2020. Au cours du premier semestre 2021, les exportations ont augmenté de 24,2 % tandis que les importations ont diminué de 7,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Conclusion : la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a connu des résultats globalement positifs mais aussi mitigés en 2020. Malgré une légère baisse du chiffre d'affaires, les investissements, les indicateurs d'emploi et le commerce extérieur ont augmenté. Une reprise a été constatée au premier semestre 2021 pour les indicateurs d'activité et d'emploi ainsi que pour les exportations.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En **2020**, les pays contribuant le plus aux **exportations** des préparations pharmaceutiques (C21.2) étaient :

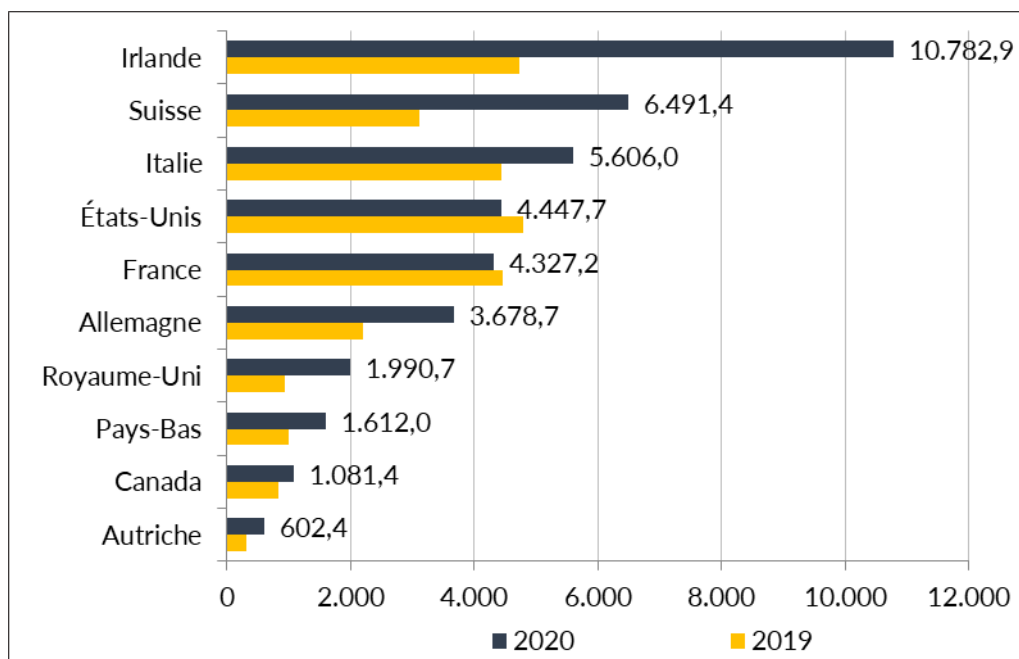
- les États-Unis (13,6 milliards d'euros),
- l'Allemagne (6 milliards d'euros),
- l'Italie (4 milliards d'euros).

Ces trois pays représentaient ensemble près de la moitié (44,8 %) des exportations de produits chimiques de la Belgique, les États-Unis représentant à eux seuls plus du quart (25,9 %).

Par rapport à 2019, les plus fortes hausses ont été observées par les exportations vers la Suisse (+233,6 %), l'Espagne (+82,7 %) et la Chine (+82,1 %). Aucune baisse des exportations vers les pays du top 10 n'a été observée en 2020.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En **2020**, les pays contribuant le plus aux **importations** de préparations pharmaceutiques (C21.2) étaient :

- l'Irlande (10,7 milliards d'euros),
- la Suisse (6,5 milliards d'euros),
- l'Italie (5,6 milliards d'euros).

Ces trois pays ont représenté ensemble plus de la moitié (52,7 %) des importations belges.

Par rapport à 2019, les importations issues des États-Unis (-7,2 %) et de la France (-3 %) ont observé une baisse, tandis celles issues de l'Irlande (+127,8 %), du Royaume-Uni (+112,6 %) et de la Suisse (+108,3 %) ont enregistré les plus fortes hausses.

En **conclusion**, tant les exportations que les importations ont fortement augmenté globalement dans le commerce extérieur des préparations pharmaceutiques (C21.2).

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) couvre la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Elle se caractérise par les matières premières utilisées dans le processus de fabrication. Ce qui ne veut pas dire que tous les produits faits en ces matières relèvent nécessairement de ce secteur. Plus de détails concernant les produits en caoutchouc (C22.1) et les produits en plastiques (C22.2) sont fournis dans les descriptions de leurs fiches respectives.

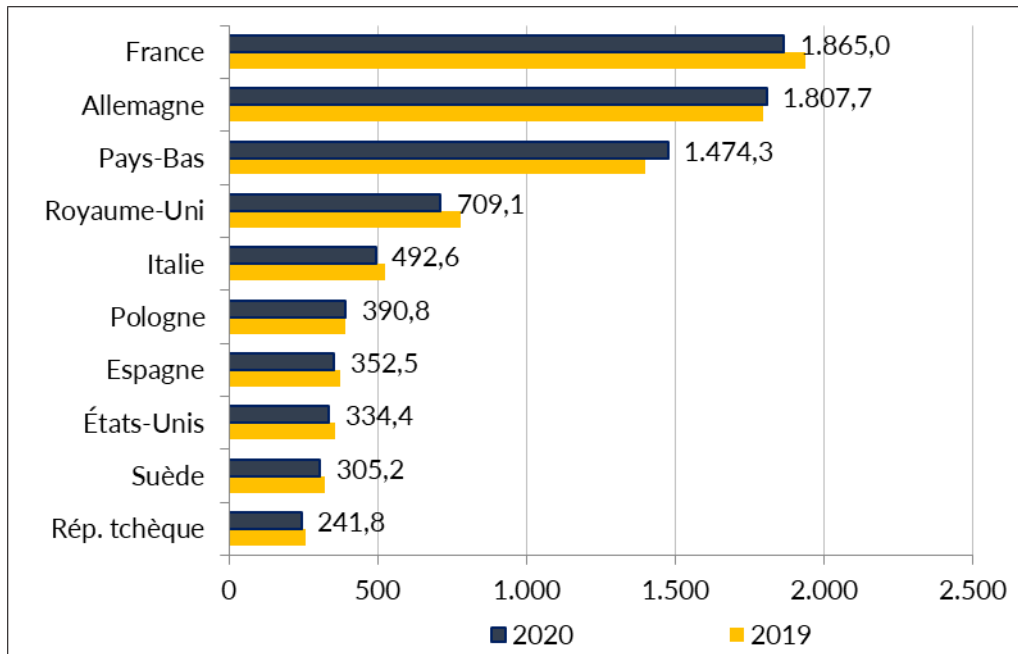
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

	C22	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	7.846,4	8.082,7	8.813,1	8.632,0	8.611,0	4.189,6	5.216,3
			3,0%	9,0%	-2,1%	-0,2%		24,5%
	Investissements (TVA)	306,9	374,8	379,8	313,3	280,9	124,0	155,0
			22,1%	1,3%	-17,5%	-10,3%		25,0%
Indicateurs d'activité	Indice de production	101,6	102,6	103,1	102,5	98,6	97,7	111,3
			1,0%	0,4%	-0,6%	-3,8%		13,9%
	Indice des prix à la production	113,4	114,9	119,1	119,7	116,5	117,8	123,4
			1,4%	3,6%	0,5%	-2,6%		4,8%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
Emploi	Emploi	21.228	21.322	21.451	21.631	21.621	21.725	21.919
			0,4%	0,6%	0,8%	0,0%		0,9%
	Masse salariale	827,3	840,8	861,3	891,5	864,2	208,5	217,1
			1,6%	2,4%	3,5%	-3,1%		4,2%
Emploi	Nombre d'employeurs	487	485	482	483	478	476	481
			-0,4%	-0,6%	0,3%	-0,9%		1,1%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	47	44	43	37	48	n.a.	n.a.
			-6,4%	-2,3%	-14,0%	29,7%		
	Radiations	38	42	34	41	30	n.a.	n.a.
			10,5%	-19,0%	20,6%	-26,8%		
	Assujettis	938	932	949	925	940	n.a.	n.a.
			-0,6%	1,8%	-2,5%	1,6%		
	Faillites	8	8	3	8	5	4	3
Dynamique entrepreneuriale			0,0%	-62,5%	166,7%	-37,5%		-25,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	89	42	49	21	6	5	9
			-52,8%	16,7%	-57,1%	-71,4%		80,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	10.210,8	10.511,8	10.831,5	10.984,6	10.613,8	5.206,0	6.146,8
			2,9%	3,0%	1,4%	-3,4%		18,1%
	Exportations intra-UE	8.173,8	8.466,9	8.765,0	8.859,9	8.680,7	4.259,7	4.712,0
			3,6%	3,5%	1,1%	-2,0%		10,6%
	Exportations extra-UE	2.037,0	2.044,9	2.066,4	2.124,6	1.933,1	946,3	1.434,8
			0,4%	1,1%	2,8%	-9,0%		51,6%
	Importations totales	9.114,4	9.516,6	9.788,4	9.603,0	9.363,6	4.558,9	5.535,7
			4,4%	2,9%	-1,9%	-2,5%		21,4%
	Importations intra-UE	6.736,6	6.949,6	7.225,0	7.037,9	6.754,8	3.259,8	3.897,4
			3,2%	4,0%	-2,6%	-4,0%		19,6%
Commerce extérieur (concept national)	Importations extra-UE	2.377,7	2.567,0	2.563,4	2.565,1	2.608,8	1.299,1	1.638,3
			8,0%	-0,1%	0,1%	1,7%		26,1%
Commerce extérieur (concept national)	Balance commerciale	1.096,5	995,1	1.043,1	1.381,5	1.250,2	647,1	611,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

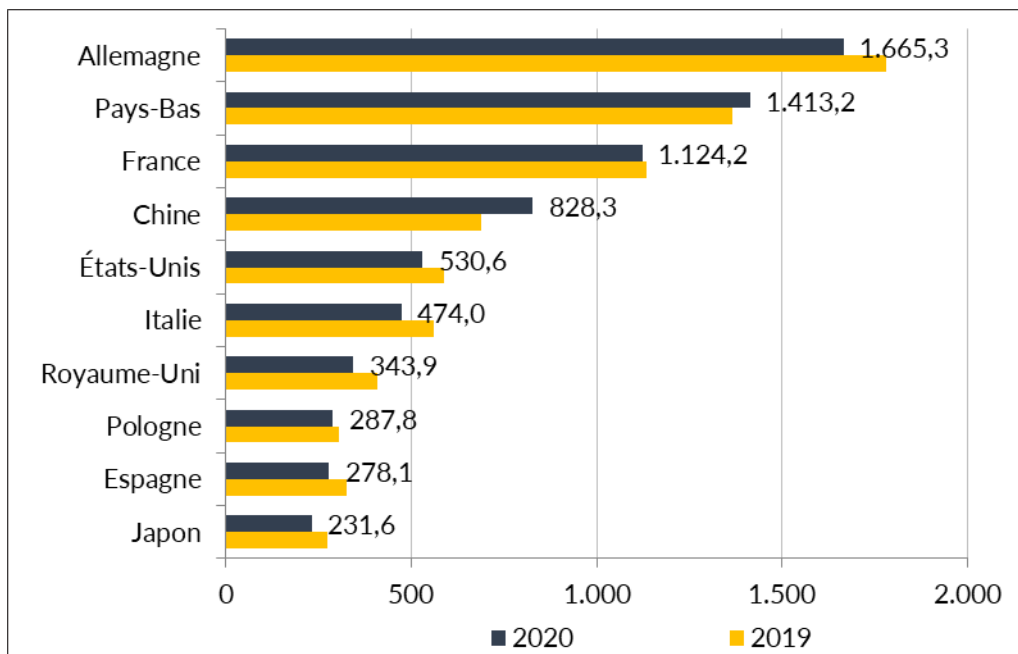
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a légèrement reculé en 2020 (-0,2 % par rapport à 2019) pour s'établir à près de 8,6 milliards d'euros. Il s'agit du deuxième recul consécutif pour le chiffre d'affaires dans ce secteur. Toutefois, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires renoue avec une croissance positive et affiche une progression de 24,5 % par rapport au premier semestre de 2020, atteignant 5,2 milliards d'euros.

En 2020, les **investissements** ont atteint un niveau plancher sur la période d'observation après un recul de 10,3 % enregistré par rapport à 2019, se limitant ainsi à 280,9 millions d'euros. C'est le deuxième recul annuel d'affilée pour les investissements de ce secteur. Au premier semestre de 2021, ils affichent une hausse de 25 % par rapport au premier semestre de 2020 et se chiffrent à 155 millions d'euros.

La **production** s'affiche également en retrait pour la deuxième année consécutive en 2020 et a baissé de 3,8 % par rapport à 2019. La production montre désormais son plus faible niveau sur la période d'observation. Néanmoins, la production fait preuve de dynamisme au premier semestre de 2021 (+13,9 % par rapport au premier semestre de 2020).

Les **prix à la production** ont baissé de 2,6 % en 2020 après avoir atteint leur résultat le plus élevé en 2019. Au premier semestre de 2021, les prix à la production se sont accrus de 4,8 % par rapport au premier semestre de 2020.

Alors que l'**emploi** suivait une trajectoire haussière jusqu'en 2019, celle-ci s'est interrompue en 2020, où le secteur a connu une diminution de son nombre de postes de travail de dix unités. Dès lors, le secteur compte 21.621 postes de travail en 2020. Au premier trimestre de 2021, l'emploi renoue avec une progression positive de 0,9 % par rapport au premier trimestre de 2020 et compte 21.919 postes de travail.

Après avoir atteint un pic en 2019, la **masse salariale** s'est repliée de 3,1 % en 2020 pour se limiter à 864,2 millions d'euros. Au premier trimestre de 2021, elle s'oriente à nouveau à la hausse, affichant une augmentation de 4,2 % par rapport au premier trimestre de 2020.

Le **nombre d'employeurs** présents dans le secteur s'est réduit de 0,9 % en 2020, soit cinq employeurs de moins qu'en 2019. Le secteur, qui suit une trajectoire baissière de son nombre d'employeurs à l'exception d'un sursaut observé en 2019, compte désormais 478 employeurs. Au premier trimestre de 2021, le nombre d'employeurs affiche une hausse de 1,1 % par rapport au premier trimestre de 2020, soit cinq employeurs de plus.

En 2020, cinq entreprises ont été déclarées en **faillite** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Il s'agit d'une diminution de trois faillites par rapport à 2019. Au premier semestre de 2021, trois faillites ont été enregistrées, ce qui constitue une amélioration par rapport au premier semestre de 2020 où quatre faillites avaient été enregistrées.

Ces faillites ont occasionné la **perte** de six **emplois** en 2020, soit 15 emplois perdus de moins qu'en 2019. Ce résultat est également le plus faible de la période d'observation. Au premier semestre de 2021, neuf emplois ont été perdus à la suite de faillites, ce qui constitue une augmentation de quatre emplois perdus de plus qu'au premier semestre de 2020.

La diminution des **exportations** en 2020 (-3,4 % par rapport à 2019) a mis fin à la tendance haussière observée sur le reste de la période d'analyse. La Belgique a ainsi exporté des produits en caoutchouc et en plastique pour un montant de près de 10,6 milliards d'euros en 2020. Cette baisse des exportations est constatée à la fois dans les exportations intra-européennes (-2 %) et extra-européennes (-9 %). Par ailleurs, notons encore qu'en 2020, les exportations belges sont principalement destinées au marché intra-européen, représentant 81,8 % des exportations belges de ce secteurs (contre une part de 18,2 % pour le marché extra-européen). Au cours du premier semestre de 2021, les exportations sont toutefois reparties à la hausse, progressant de 18,1 % par rapport au premier semestre de 2020 et atteignant 6,1 milliards d'euros. Cette reprise des exportations à lieu à la fois vers le marché intra-européen (+10,6 %) et extra-européen (+51,6 %). En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour le secteur sont :

- la France (1,9 milliard d'euros),
- l'Allemagne (1,8 milliard d'euros),
- les Pays-Bas (1,5 milliard d'euros).

Les exportations de produits en caoutchouc et en plastique destinées à ces trois pays représentent près de la moitié (48,4 %) des exportations du secteur. Le Royaume-Uni se trouve à la quatrième place du classement des débouchés à l'exportation, comptant pour 709,1 millions d'euros. Si les exportations se sont accrues en 2020 vers l'Allemagne (+0,7 %) et les Pays-Bas (+5,6 %), elles se sont en revanche réduites vers les autres destinations du top 10.

Les **importations** ont baissé pour la seconde année consécutive en 2020 (-2,5 % par rapport à 2019) et se sont limitées à près de 9,4 milliards d'euros. Si les importations extra-européennes se sont accrues de 1,7 % par rapport à 2019 et ont atteint leur plus haut résultat sur la période d'analyse, cette hausse n'a pas été suffisante pour compenser la diminution des importations intra-européennes (-4 %). Par ailleurs, les importations belges de ce secteur proviennent majoritairement de pays intra-européens, comptant pour 72,1 % des importations belges du secteur (contre 27,9 % des importations provenant de pays extra-européens). Au premier semestre de 2021, les importations repartent à la hausse avec une progression de 21,4 % par rapport au premier semestre de 2020. Cette hausse des importations au premier semestre de 2021 s'observe à la fois en provenance de pays intra-européens (+19,6 %) et extra-européens (+26,1 %). Les **principaux partenaires à l'importation** sont les pays voisins de la Belgique, où l'Allemagne (1,7 milliard d'euros) occupe la place la plus importante, suivie par les Pays-Bas (1,4 milliard d'euros) et la France (1,1 milliard d'euros). À l'exception d'une hausse des importations provenant des Pays-Bas (+3,5 %) et de la Chine (+20,1 %) en 2020, les importations provenant des autres pays du top 10 se sont réduites par rapport à 2019.

La **balance commerciale** affiche un solde excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation. Après avoir connu un pic en 2019, l'excédent commercial s'est quelque peu réduit en 2020 et se chiffre à 1,25 milliard d'euros à la suite d'une diminution des exportations plus marquée que la diminution des importations. Au premier semestre de 2021, l'excédent commercial s'est également réduit par rapport au premier semestre de 2020, tout en restant positif, et s'élève à 611,1 millions d'euros.

En **conclusion**, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique a connu une année 2020 globalement défavorable. En effet, le chiffre d'affaires, la production et les investissements se sont réduits, ces deux derniers indicateurs atteignant même leur niveau plancher sur la période d'observation. Les indicateurs d'emploi que sont le nombre de postes de travail, la masse salariale et le nombre d'employeurs affichent également une diminution par rapport à 2019. De plus, le nombre d'employeurs présents dans le secteur en 2020 est le plus bas de la période d'observation. Les exportations se sont réduites, de façon plus marquée que les importations, impliquant une réduction de l'excédent commercial. Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique a néanmoins pu compter sur une excellente dynamique entrepreneuriale en 2020 pour apporter un peu de lumière au tableau. Ainsi, les créations d'entreprises se sont accrues, les radiations d'entreprises se sont réduites et le nombre d'assujettis à la TVA présents dans le secteur affiche également une progression par rapport à 2019. De plus, le nombre d'entreprises déclarées en faillite a baissé, tout comme les emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons que ce résultat est peut-être lié aux moratoires sur les faillites mis en place par le gouvernement en plein cœur de la pandémie de Covid-19. En début d'année 2021, la pandémie de Covid-19 semble déjà être de l'histoire ancienne, la quasi-totalité des indicateurs économiques montrant des signes très positifs. Il s'agit notamment d'une reprise du chiffre d'affaires, des investissements et de la production, d'une amélioration des trois indicateurs liés à l'emploi ainsi que d'une reprise du commerce extérieur. Seules la hausse des prix à la production, l'augmentation des emplois perdus à la suite de faillites et la réduction de l'excédent commercial connaissent une évolution moins favorable en début d'année 2021 par rapport à la même période de 2020.

Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) comprend la fabrication et rechapage de pneumatiques notamment la fabrication de pneumatiques en caoutchouc pour véhicules, avions, tracteurs agricoles, équipements, machines mobiles, industrie aéronautique, jouets, meubles et autres utilisations (pneumatiques, bandages pleins ou creux), la fabrication de chambres à airs pour pneumatiques, la fabrication de bandes de roulement amovibles pour pneumatiques, de flaps, de profilés pour le rechapage des pneumatiques, le rechapage et le resculptage. Cette nomenclature comprend également la fabrication d'autres articles en caoutchouc dont la fabrication d'autres articles en caoutchouc naturel ou synthétique, non vulcanisé, vulcanisé ou durci, la fabrication de brosses en caoutchouc, la fabrication de tuyaux de pipe en caoutchouc dur, la fabrication de peignes, de barrettes, de bigoudis et d'articles similaires en caoutchouc dur, etc.

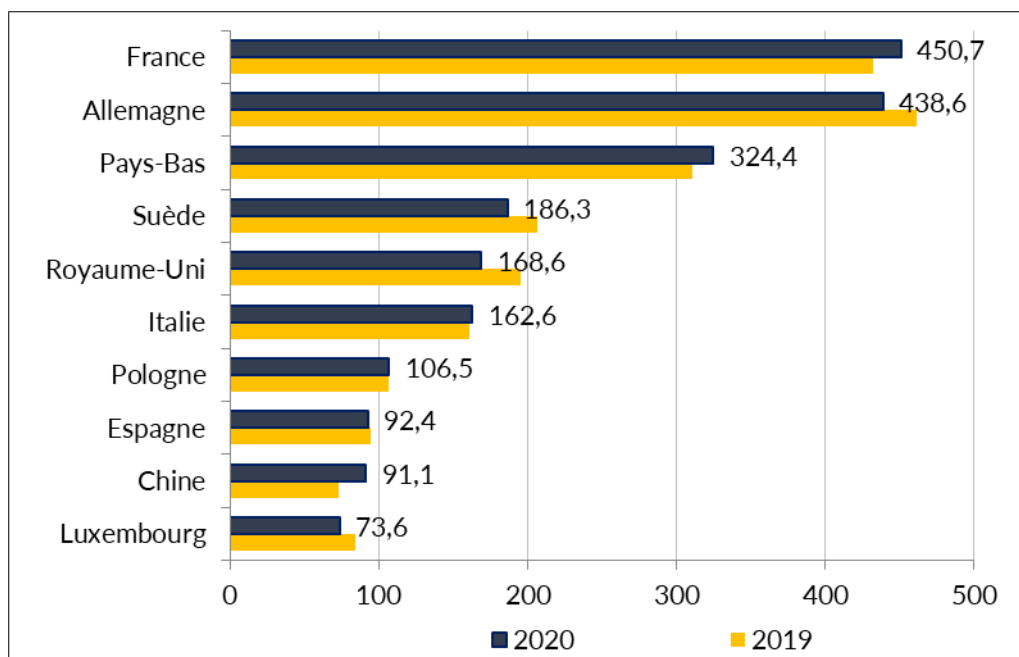
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

	C22.1	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	710,3	825,1	912,1	782,0	705,6	357,8	411,4
			16,2%	10,5%	-14,3%	-9,8%		15,0%
	Investissements (TVA)	26,9	22,4	38,9	34,6	26,0	11,1	17,1
			-16,6%	73,3%	-11,0%	-24,7%		53,9%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
	Indice des prix à la production	107,6	111,8	109,3	109,3	108,7	108,9	111,7
			3,9%	-2,3%	0,1%	-0,6%		2,6%
Emploi		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
	Emploi	2.209	2.180	2.197	2.261	2.354	2.376	2.345
			-1,3%	0,8%	2,9%	4,1%		-1,3%
	Masse salariale	79,6	81,8	85,1	89,5	92,1	22,5	22,5
			2,7%	4,1%	5,1%	3,0%		-0,1%
	Nombre d'employeurs	58	55	55	58	58	58	58
			-5,2%	0,5%	4,5%	0,4%		0,0%
Dynamique entrepreneuriale		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Créations	2	3	9	3	6	n.a.	n.a.
			50,0%	200,0%	-66,7%	100,0%		
	Radiations	5	3	2	3	3	n.a.	n.a.
			-40,0%	-33,3%	50,0%	0,0%		
	Assujettis	79	78	81	78	80	n.a.	n.a.
			-1,3%	3,8%	-3,7%	2,6%		
	Faillites	0	2	1	0	1	1	0
				-50,0%	-100,0%			-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	12	29	0	0	0	0
				141,7%	-100,0%			
Commerce extérieur (concept national)		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
	Exportations totales	2.792,9	2.924,1	2.968,1	3.011,8	2.890,0	1.342,7	1.582,7
			4,7%	1,5%	1,5%	-4,0%		17,9%
	Exportations intra-UE	2.166,4	2.270,5	2.324,3	2.360,2	2.283,9	1.054,8	1.218,3
			4,8%	2,4%	1,5%	-3,2%		15,5%
	Exportations extra-UE	626,5	653,6	643,8	651,6	606,2	287,9	364,4
			4,3%	-1,5%	1,2%	-7,0%		26,6%
	Importations totales	2.879,2	2.980,7	3.033,2	2.963,8	2.822,5	1.313,3	1.606,2
			3,5%	1,8%	-2,3%	-4,8%		22,3%
	Importations intra-UE	1.956,0	2.009,9	2.055,7	1.978,0	1.838,8	832,6	1.021,8
			2,8%	2,3%	-3,8%	-7,0%		22,7%
	Importations extra-UE	923,2	970,8	977,5	985,8	983,7	480,6	584,4
			5,2%	0,7%	0,9%	-0,2%		21,6%
	Balance commerciale	-86,3	-56,6	-65,1	48,0	67,6	29,4	-23,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

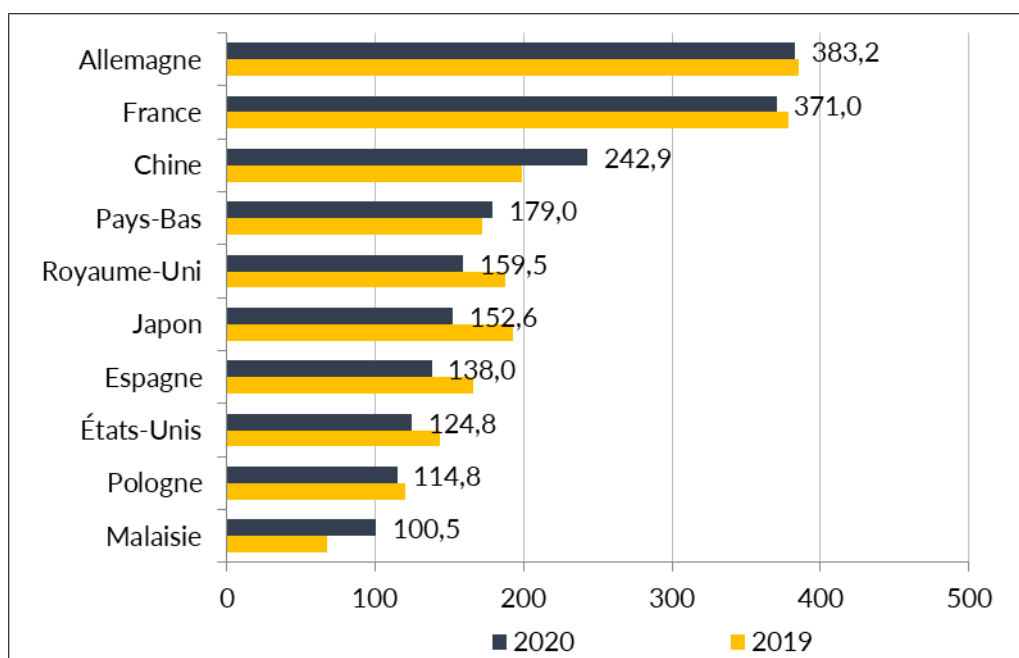
En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

Le chiffre d'affaires dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) a reculé en 2020 pour la deuxième fois sur la période d'observation. Il a ainsi diminué de 9,8 % en 2020 par rapport à 2019 pour se limiter à 705,6 millions d'euros, soit son niveau le plus bas enregistré sur toute la période d'observation. A contrario, au premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires est reparti à la hausse et affiche une progression de 15,0 % par rapport au premier semestre de 2020, pour atteindre 411,4 millions d'euros.

Les investissements se sont réduits de 24,7 % en 2020 par rapport à 2019, confirmant ainsi la baisse observée en 2019 en comparaison de l'année 2018. Les investissements atteignent ainsi 26 millions d'euros en 2020. Toutefois, les investissements sont repartis à la hausse au premier semestre de 2021, progressant de 53,9 % par rapport au premier semestre de 2020 et atteignant ainsi 17,1 millions d'euros.

Les prix à la production ont légèrement diminué de 0,6 % en 2020 par rapport à 2019, infirmant ainsi la hausse observée au cours de l'année 2019. Au premier semestre de 2021, les prix à la production ont toutefois connu une hausse de 2,6 % par rapport au premier semestre de 2020.

L'emploi a poursuivi sa tendance haussière en 2020 et a atteint son meilleur résultat de la période d'observation, atteignant 2.354 postes de travail contre 2.261 postes de travail un an auparavant (soit une augmentation de 4,1 %). A contrario, au premier trimestre de 2021, l'emploi a enregistré un mouvement baissier de l'ordre de 1,3 % par rapport au premier trimestre de 2020, comptabilisant 2.345 postes de travail.

La masse salariale s'est à nouveau orientée à la hausse en 2020 (+3,0 % par rapport à 2019), confirmant la hausse amorcée depuis 2017 et atteignant 92,1 millions. Toutefois, la masse salariale s'est réduite légèrement au cours du premier trimestre de 2021 (-0,1 % par rapport au premier trimestre de 2020), où elle se chiffre à 22,5 millions d'euros.

Le nombre d'employeurs a stagné en 2020, le secteur enregistrant, comme en 2019, 58 employeurs. Il s'agit toutefois du nombre d'employeurs le plus élevé enregistré sur la période d'observation. Au premier trimestre de 2021, la stagnation s'est confirmée, le secteur comptabilisant 58 employeurs comme à la même période de 2020.

En 2020, six entreprises ont été créées, en augmentation de trois **entreprises créées** par rapport à 2019. A contrario, **les radiations d'entreprises** sont en stagnation avec trois entreprises radiées comme en 2019. Le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées, la dynamique entrepreneuriale est donc positive en 2020. Le secteur comptabilise au total 80 **assujettis à la TVA** en 2020, soit deux unités de plus qu'en 2019.

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) n'a enregistré qu'une **faillite** en 2020. Cette faillite n'a occasionné aucune perte d'emplois en 2020.

Les exportations du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) se sont réduites en 2020 (-4,0 %, en glissement annuel), après trois hausses consécutives, et atteignent 2,89 milliards d'euros. Notons encore que ces produits sont exportés à 79 % vers les autres pays de l'Union européenne (Royaume-Uni compris). A contrario, au cours du premier semestre de 2021, les exportations sont reparties à la hausse (+17,9 % par rapport au premier semestre de 2020) et atteignent un peu plus de 1,58 milliard d'euros. En 2020, les **principaux débouchés à l'exportation** pour ces biens sont :

- la France (450,7 millions d'euros),
- l'Allemagne (438,6 millions d'euros),
- les Pays-Bas (324,4 millions d'euros),
- la Suède (186,3 millions d'euros),
- le Royaume-Uni (168,6 millions d'euros).

Les exportations destinées à ces cinq pays représentent plus de la moitié (54,1 %) des exportations belges de ces biens en 2020. Alors que les exportations belges de ces biens ont connu un recul vers cinq des dix principaux pays destinataires, elles ont néanmoins augmenté vers la Chine (+25,5 %), les Pays-Bas (+4,4 %), la France (+4,3 %), l'Italie (+1,3 %) et la Pologne (+0,2 %).

À l'instar des exportations, **les importations** ont également connu une diminution en 2020 (-4,8 % par rapport à 2019), confirmant ainsi la baisse observée en 2019 et atteignant près de 2,9 milliards d'euros de biens importés par le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). La

Belgique se fournit pour ces produits principalement auprès de l'Union européenne (Royaume-Uni compris) qui représente 65,1 % des importations totales belges du secteur en 2020. À l'instar des exportations, les importations sont reparties à la hausse au cours du premier semestre de 2021 (+22,3 % par rapport au premier semestre de 2020), où elles atteignent un peu plus 1,6 milliard d'euros. Les **principaux partenaires à l'importation** sont

- l'Allemagne (383,2 millions d'euros),
- la France (371,0 millions d'euros),
- la Chine (242,9 millions d'euros),
- les Pays-Bas (179,0 millions d'euros),
- le Royaume-Uni (159,5 millions d'euros).

Les importations belges provenant de ces cinq pays représentent d'ailleurs presque la moitié (47,5 %) des importations totales belges du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). Par ailleurs, notons encore que les importations issues de sept des dix principaux pays fournisseurs ont enregistré une baisse en 2020. Les baisses les plus marquées concernent les importations provenant du Japon (-20,8 %) et de l'Espagne (-16,7 %). Seules les importations provenant de la Malaisie (+48,2 %), de la Chine (+22,2 %) et des Pays-Bas (+4,1 %) ont enregistré une hausse.

La balance commerciale est excédentaire en 2020 comme une année auparavant, indiquant des exportations supérieures aux importations. En 2020, l'excédent commercial s'est amplifié et a atteint 67,6 millions d'euros (contre un excédent de 48 millions d'euros en 2019). Au cours du premier semestre de 2021, la balance commerciale du secteur est déficitaire, contrairement au premier semestre de 2020, se chiffrant à 23,6 millions d'euros.

En conclusion, l'ensemble du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) a connu une année 2020 plutôt mitigée. En effet, hormis la diminution du chiffre d'affaires, la diminution des investissements, l'augmentation des faillites d'une unité et le recul des échanges commerciaux, tous les autres indicateurs ont évolué favorablement. En effet, l'indice des prix à la production et le dynamisme entrepreneurial sont au vert en 2020, deux indicateurs relatifs à l'emploi (l'emploi, la masse salariale) ont progressé alors que le nombre d'employeurs a stagné. Enfin, malgré une détérioration des échanges, la balance commerciale est en augmentation en 2020. Le premier semestre de 2021 semble traduire une certaine reprise, à l'exception de l'emploi et de la masse salariale qui ont légèrement fléchi.

Fabrication de produits en plastique (C22.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en plastique (C22.2) comprend la transformation de résines synthétiques nouvelles ou réutilisées (recyclées) en produits intermédiaires ou finis en utilisant le moulage par compression, le moulage par extrusion, le moulage par injection, le moulage par soufflage et la fonderie. Les processus de production sont tels que les produits en résultant sont très diversifiés.

Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2)

	C22.2	2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	7.136,1	7.257,6	7.901,0	7.850,0	7.905,4	3.831,8	4.804,9
			1,7%	8,9%	-0,6%	0,7%		25,4%
	Investissements (TVA)	280,0	352,3	341,0	278,7	254,8	112,9	137,9
			25,8%	-3,2%	-18,3%	-8,6%		22,2%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Indice des prix à la production		113,2	114,4	119,3	119,9	116,5	117,9	123,8
			1,0%	4,3%	0,5%	-2,9%		5,1%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M3	2021M3
Emploi	Emploi	19.018	19.142	19.254	19.370	19.267	19.349	19.574
			0,6%	0,6%	0,6%	-0,5%		1,2%
	Masse salariale	747,6	759,0	776,2	802,1	772,1	185,9	194,6
			1,5%	2,3%	3,3%	-3,7%		4,7%
Nombre d'employeurs		429	430	426	425	420	418	423
			0,2%	-0,8%	-0,3%	-1,1%		1,2%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	45	41	34	34	42	n.a.	n.a.
			-8,9%	-17,1%	0,0%	23,5%		
	Radiations	33	39	32	38	27	n.a.	n.a.
			18,2%	-17,9%	18,8%	-28,9%		
	Assujettis	859	854	868	847	860	n.a.	n.a.
			-0,6%	1,6%	-2,4%	1,5%		
	Faillites	8	6	2	8	4	3	3
Emplois perdus à la suite des faillites			-25,0%	-66,7%	300,0%	-50,0%		0,0%
		89	30	20	21	6	5	9
			-66,3%	-33,3%	5,0%	-71,4%		80,0%
		2016	2017	2018	2019	2020	2020M6	2021M6
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	7.417,9	7.587,7	7.863,3	7.972,8	7.723,7	3.863,3	4.564,1
			2,3%	3,6%	1,4%	-3,1%		18,1%
	Exportations intra-UE	6.007,4	6.196,4	6.440,7	6.499,7	6.396,8	3.204,9	3.493,7
			3,1%	3,9%	0,9%	-1,6%		9,0%
	Exportations extra-UE	1.410,6	1.391,3	1.422,6	1.473,1	1.326,9	658,4	1.070,4
			-1,4%	2,3%	3,5%	-9,9%		62,6%
	Importations totales	6.235,2	6.535,9	6.755,2	6.639,2	6.541,1	3.245,6	3.929,5
			4,8%	3,4%	-1,7%	-1,5%		21,1%
	Importations intra-UE	4.780,6	4.939,7	5.169,3	5.060,0	4.916,0	2.427,1	2.875,6
			3,3%	4,6%	-2,1%	-2,8%		18,5%
Importations extra-UE		1.454,6	1.596,2	1.585,9	1.579,2	1.625,2	818,5	1.053,9
			9,7%	-0,6%	-0,4%	2,9%		28,8%
Balance commerciale		1.182,8	1.051,8	1.108,1	1.333,5	1.182,6	617,7	634,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** de la fabrication de produits en plastique (C22.2) a augmenté de 0,7 % en 2020 par rapport à l'année précédente. Il s'élevait à 7,9 milliards d'euros en 2020, soit le montant le plus élevé sur l'ensemble de la période d'observation. Au premier semestre 2021, il a augmenté de 25,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **investissements** ont connu une baisse de 8,6 % en 2020 sur base annuelle après la forte baisse de 18,3 % enregistrée en 2019. Ils ont atteint 254,8 millions d'euros en 2020, soit le résultat le plus faible de toute la période d'observation.

Les **prix à la production** dans ce secteur ont diminué de 2,9 % en 2020, soit la première baisse observée sur la période d'observation.

L'**emploi** a connu une légère diminution dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). En 2020, le nombre d'emplois a diminué de 0,5 % par rapport à 2019, pour atteindre 19.267 emplois. Au premier trimestre 2021, il a augmenté de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2020, la **masse salariale** a diminué de 3,7 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 772,1 millions d'euros. Au premier trimestre 2021, elle a augmenté de 4,7 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **nombre d'employeurs** a diminué chaque année depuis 2017 et a également connu une baisse de 1,1 % en 2020 par rapport à l'année précédente, enregistrant un total de 420 employeurs. Au premier trimestre 2021, il a augmenté de 1,2 %, par rapport à la même période de l'année précédente, et a atteint un total de 423 employeurs.

En 2020, 42 **entreprises** ont été **créées** dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). C'est huit de plus qu'en 2019. En revanche, 27 entreprises ont été **radiées** en 2020, soit 11 radiations de moins qu'en 2019. Par conséquent, le solde des « créations-radiations » est positif en 2020.

Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** dans ce secteur était de 860 en 2020, soit le deuxième nombre le plus élevé de la période d'observation.

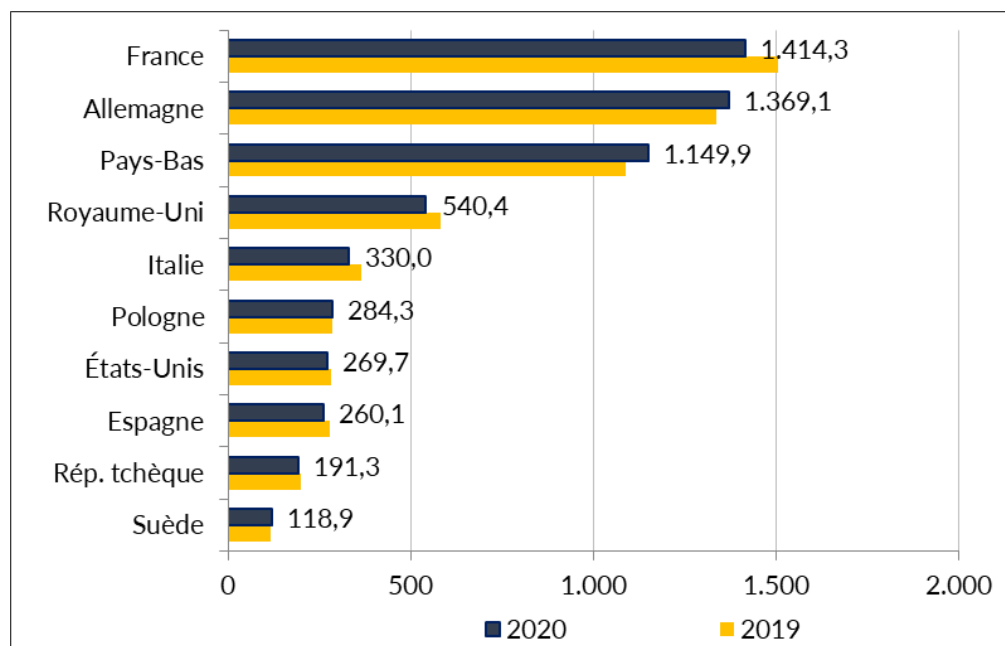
En 2020, le secteur de la fabrication de produits en plastique (C22.2) a enregistré quatre **faillites**. Cela correspondait à six emplois perdus cette même année. Il s'agit d'une forte baisse par rapport à l'année précédente où 21 emplois avaient été perdus. Ces chiffres sont à interpréter avec prudence compte tenu des moratoires mis en place par le gouvernement en 2020.

Enfin, les **exportations** ont diminué de 3,1 % en 2020 par rapport à 2019 au même titre que les **importations** qui ont diminué de 1,5 % par rapport à 2019. En conséquence, la **balance commerciale** s'est également détériorée, pour atteindre un excédent de 1,18 milliard d'euros en 2020. Au cours du premier semestre 2021, les exportations et les importations ont augmenté de respectivement 18,1 % et 21,1 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Conclusion : la fabrication de produits en plastique (C22.2) a connu des résultats globalement positifs mais aussi mitigés en 2020 avec, d'une part, une amélioration des indicateurs de chiffre d'affaires et d'esprit d'entreprise mais, d'autre part, une baisse des investissements, des indicateurs d'emploi et du commerce.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En **2020**, les pays contribuant le plus aux **exportations** de produits en plastique (C22.2) étaient :

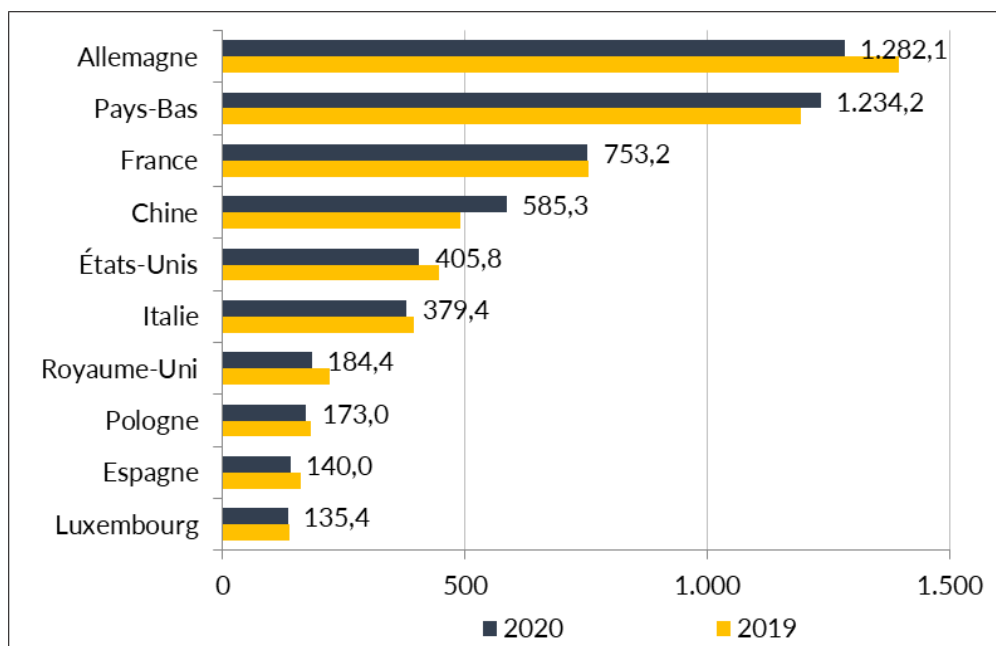
- la France (1,41 milliard d'euros),
- l'Allemagne (1,37 milliard d'euros),
- les Pays-Bas (1,15 milliard d'euros).

Ces trois pays voisins ont représenté ensemble plus de la moitié (50,8 %) des exportations belges de produits en plastique.

Par rapport à 2019, la plus forte baisse a été observée par les exportations vers l'Italie (-9,3 %), tandis que la plus forte hausse a été observée par les exportations vers les Pays-Bas (+5,9 %).

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept national.

En **2020**, les pays contribuant le plus aux **importations** de produits en plastique (C22.2) étaient :

- l'Allemagne (1,28 milliard d'euros),
- les Pays-Bas (1,23 milliard d'euros),
- la France (753 millions d'euros).

Ces trois pays voisins ont représenté ensemble plus de la moitié (50,2 %) des importations belges de produits en plastique.

Par rapport à 2019, les importations depuis le Royaume-Uni (-16,1 %) ont observé la plus forte baisse tandis que celles depuis la Chine (+19,2 %) ont observé la plus forte hausse.

En **conclusion**, sur le plan du commerce extérieur des produits en plastique (C22.2), les exportations et les importations ont légèrement diminué dans l'ensemble. La pandémie de coronavirus pourrait éventuellement être une des causes de ces diminutions.

Annexe

Nomenclature NACE

Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

C20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
201	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
2011	Vervaardiging van industriële gassen	Fabrication de gaz industriels
2012	Vervaardiging van kleurstoffen en pigmenten	Fabrication de colorants et de pigments
2013	Vervaardiging van andere anorganische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
2014	Vervaardiging van andere organische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
2015	Vervaardiging van kunstmeststoffen en stikstofverbindingen	Fabrication de produits azotés et d'engrais
2016	Vervaardiging van kunststoffen in primaire vormen	Fabrication de matières plastiques de base
2017	Vervaardiging van synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de caoutchouc synthétique
202	Vervaardiging van verdelingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
203	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
204	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
2041	Vervaardiging van zeep en wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien
2042	Vervaardiging van parfums en toiletartikelen	Fabrication de parfums et de produits de toilette
205	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
2051	Vervaardiging van kruit en springstoffen	Fabrication de produits explosifs
2052	Vervaardiging van lijm	Fabrication de colles
2053	Vervaardiging van etherische oliën	Fabrication d'huiles essentielles
2059	Vervaardiging van andere chemische producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
206	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

C21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
211	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
212	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques

C22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
221	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
2211	Vervaardiging van binnen- en buitenbanden van rubber; loopvlakvernieuwing	Fabrication et rechapage de pneumatiques
2219	Vervaardiging van andere producten van rubber	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
222	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique
2221	Vervaardiging van platen, vellen, buizen en profielen van kunststof	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
2222	Vervaardiging van verpakkingsmateriaal van kunststof	Fabrication d'emballages en matières plastiques
2223	Vervaardiging van kunststofartikelen voor de bouw	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
2229	Vervaardiging van andere producten van kunststof	Fabrication d'autres articles en matières plastiques



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be